

Lucien PLÉDY

46 459

EXCLU DU PRÊT

BROUAGE

Ville forte du XVI^e et du XVII^e siècles

Marie Mancini
à Brouage

Préface de Madame Marcelle TINAYRE

EDITION ILLUSTRÉE



EDITIONS F. PIJOLLET
28, Quai Duperré - La Rochelle

Lucien PLÉDY

46 459

EXCLU DU PRÊT

BROUAGE

Ville forte du XVI^e et du XVII^e siècles

Marie Mancini
à Brouage

Préface de Madame Marcelle TINAYRE

EDITION ILLUSTRÉE



EDITIONS F. PIJOLLET
28, Quai Duperré - La Rochelle



PRÉFACE

C'est une figure singulière et séduisante, cette Marie Mancini que M. Plédy évoque, pour notre plaisir, dans le cadre mélancolique du vieux Brouage.

Si jamais femme eût la « beauté du diable », ce fut bien celle-là. Laide, dans son enfance, elle s'éclaira d'une flamme étrange vers la quinzième année, et sa laideur, embrasée de passion, mit dans l'ombre toutes les belles. Devenue pire que jolie, elle devint pire que spirituelle. Esprit et corps, ce ne fut qu'un même feu. Un jeune Roi s'y brûla les yeux, puis le cœur.

Il songeait peut-être à Marie Mancini, le moraliste qui écrivait : « si une laide se fait aimer, ce ne peut être

» qu'éperdûment, car il faut que ce soit, ou par une étrange

» faiblesse de son amant, ou par de plus secrets et de plus

» invincibles charmes que ceux de la beauté ». La faiblesse de Louis XIV ne suffirait pas à expliquer un sentiment qui était né, sans doute, de ces « charmes invincibles » de l'Italienne.

Vieille histoire, toujours nouvelle, depuis Titus et Bérénice, histoire des jeunes amours sacrifiées au devoir d'une grande fonction sociale, au prestige d'un nom illustre, histoire des mésalliances manquées, des promesses imprudentes, des liens noués trop vite et bientôt rompus.

Autour de l'amante Royale, qui ne fut pas une maîtresse et ne pouvait être une fiancée, à l'heure triste qui suit les adieux, j'aime à voir cette forteresse marine déjà désertée par le flot infidèle, déjà mourante sous le ciel capricieux de la Saintonge.

Ceux qui liront ce livre seront pris de la nostalgie du vieux Brouage. Ils voudront connaître ce qui reste de sa grandeur écroulée. Pour eux, M.

Plédy, historien amoureux de son héroïne et de la cité où elle versa tant de larmes, sera le plus érudit et le plus aimable des guides.

Marcelle TINAYRE.



INTRODUCTION

Lorsqu'on suit la route directe de Maronnes à Rochefort. a 6 kilomètres environ de Marennes. dans une grande plaine d'anciens marais salants, transformés en pâturages, apparaissent, soudain, lorsqu'on est arrivé à la crête de la colline où fût construite la vieille ville forte d'Hiers, des fortifications, des fossés, des talus couverts de gazon et couronnés d'ormeaux centenaires.

Si on approche, on voit une enceinte de pierres de taille cramponnées de fer, des portes monumentales à demi-ruinées. L'une d'elles est surmontée du blason, en relief, du Cardinal de Richelieu.

Aux angles de ces fortifications, des petites échauguettes quadrangulaires ; derrière les fortifications, des maisons basses, des rues désertes, qui se coupent en angles droits, une modeste église, une fontaine, des vergers remplaçant les quartiers d'autrefois ; au pied des fortifications, une terre grasse que sillonnent des chenaux desséchés.

Pourquoi cette forteresse dans cette solitude ? Une gardait-elle ? Que défendait-elle ?

Pourquoi ces ruines et cette mort ? alors qu'on devine que là il y a eu richesses, mouvements et vie.

On dirait qu'une horde d'envahisseurs a passé sur ville et a tout détruit.

On consulte un guide et on lit ces quelques lignes :

« Brouage, à 38 kilomètres de Royan.

« Restes d'une place forte du XVI^e siècle. Richelieu

» reprenant une idée de Louis XIII. y établit un arsenal

» pour contrebalancer la puissance de La Rochelle. Colbert

» transporte cet arsenal à Rochefort. Brouage est la patrie

» de Champlain ; voir à B la maison où fut em-
» prisonnée Marie Mancini.

Il m'a paru intéressant de ne pas se contenter de brèves indications de rechercher pourquoi la forteresse de Brouage avait été édifiée, de connaître les causes de prospérité, de sa décadence et de sa ruine ; de savoir aussi pourquoi la nièce de Mazarin, Marie Mancini, y avait été enfermée.

On a toujours plaisir et quelque fois profit des vieilles pierres, à repeupler les désertes, à dire comment, dans les ruines, avec du travail, souffrit et aimé.

Brouage, dit dans un descriptif si pittoresque et si exact que nous devons la reproduire, est un admirable spécimen de l'architecture militaire antérieure à Vauban.

p.

« Ces remparts, surannés nous émeuvent par la fierté de
» leur carrure et par l'énergique dessin de leurs éperons de
» pierre ; ils gardent la crâنة élégance par où se signa-
» lèrent tous les caractères du génie français dans la pre-
» mière moitié du XVII^e siècle : art le plus délicat et le
» plus sobre semble avoir dessiné les encorbellements des
» guérites aux angles de la fortification. Tout a été amé-
» nagé pour les besoins de la guerre, rien pour l'agrément
» et tout, aujourd'hui, nous enchante par sa magnifique
» perfection. Le temps y ajoute ses prestiges : les pierres
» blanches se sont nuancées d'or pâle sous le soleil ; entre
» les blocs joints, les fers, qui assuraient la solidité de
» l'appareil, ont laissé des traînées de rouille. Ailleurs, le
» mur se fleurit d'une tonne de parietaires, ou disparaît sous
» une écharpe de lierre. Mais nous pourrions nous passer
» ici des charniers et romantiques sortilèges de la ruine,
» nous serions encore saisis d'admiration à la vue de cette
» forteresse nue qui pour tout étagement, porte les armes
du Cardinal, sculptées au fronton de ses défenses. »

Brouage n'est plus qu'un petit village abandonné. Ce fut un port prospère.

Les ruines nous émeuvent toujours. C'est que, bien que la mort se présente à nos yeux tous les jours, nous n'y pouvons croire. Lorsque nous savons que là où furent des monuments, une ville un port l'agitation d'une foule en

travail. sont maintenant des pierres, des rues désertes, des canaux envasés, des solitudes nous sommes effrayés par de tels changements.

L'homme bâtit des édifices, des temples, des fortifications, il les croit éternels. Quelques années passent et rien, ne reste, pas même, quelquefois, le nom de ce qui a, disparu.

Dans les ruines de Brouage, un grand roi a aimé ; cet amour a fait trembler un Mazarin. Il a failli bouleverser la destinée d'un peuple. On ne s'en souvient plus.

Cette étude se divise en deux parties :

1° BROUAGE. Ses origines, sa prospérité, sa décadence.

2° Marie MANCINI A BROUAGE.

Je n'ai pas la prétention d'avoir découvert Marie Mancini. Après les ouvrages de Lucien PEREY (Le Roman d'un grand Roi) et de Louis BERTRAND (La Vie amoureuse de Louis XIV), il était difficile de donner du nouveau sur la charmante princesse italienne qui a failli être Reine de France. Mais, parlant de Brouage, il était impossible de ne pas dire pourquoi elle y fut exilée, comment elle y a vécu, de la plaindre et de montrer quelle fut son influence heureuse sur Louis XIV.

PREMIÈRE PARTIE

BROUAGE

Tour de BROUE





CHAPITRE PREMIER

Les Origines.

Brouage. — Origines. — Lacus Duorum Corvorum. — Mediolanum. —
Saintes. — Les trois voies romaines. — La Santonine. — Promontorium
Santonum. — La tour de Broue (1078). — Brouage petit port de pêche.
— Les Salines.

La mer a dû recouvrir, autrefois, une partie considérable de la contrée où fut construit Brouage. Les anciens parlent d'un grand golfe couvert d'Iles (comme maintenant le golfe du Morbihan) qui avait 250.000 mètres environ de circuit et qui couvrait les parties basses de ce qui forme les départements de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres et de la Vendée.

Ce golfe était connu sous le nom de « Lacus duorum corvorum » (le lac des deux corbeaux). Artemidore raconte que deux corbeaux à l'aile droite blanche, vivaient dans les îles de ce lac. Là, se rendaient les Santones (habitants de la région de Saintes) qui avaient quelques différends à vider. Les deux adversaires exposaient, sur un lieu élevé, chacun un gâteau ; les corbeaux, juges du procès, mangeaient le gâteau de celui qui avait tort.

Cette façon de comprendre la justice n'est pas extraordinaire, à une époque où on réglait les affaires par les duels judiciaires et par l'épreuve du feu. Il convient de noter que les Santones prudents évitaient les dangers du juge unique et qu'ils réclamaient la garantie de deux corbeaux.

Ce golfe se prolongeait à l'est, jusque près de Médiolanum (Saintes).

Dans la région de Brouage, le rivage devait suivre le tracé indiqué, de nos jours, par une ligne partant, au sud et à l'ouest, de la pointe de la Palmyre, passant par Saint-Augustin-sur-Mer. Breuillet (cote 30 au-dessus du niveau de la mer), Saint-Sulpice-de-Royan (cote 22), Saujon ; à l'est, par Chevret

et La Pallut ; au nord, par les coteaux de Saint-Romain-de-Benet, Sablonceau, Marennes (cote 28), Monsanson, Grand-Bois, Blénac, Broue (cote 27), Saint-Symphorien, Hiers-Brouage (cote 16), Saint-Jean-d'Angle, Champagne, Pont-l'Abbé, Sainte-Radegonde, Tonnay-Charente, rejoignant par conséquent la Charente.

Les traces de l'action de la mer sur toute cette région sont évidentes. La nature des terrains, les bancs de coquillages, les fragments de navires trouvés dans les diverses localités que nous venons d'énumérer ; la dénomination d'îles, encore employée dans le pays, pour désigner des élévations de terrains ; les traces de l'action des flots sur les rochers escarpés, qui entourent les marais depuis Pont-l'Abbé jusqu' à Nieul-les-Saintes, sont la preuve certaine du séjour de la mer dans ces régions. La démonstration est évidente, si on consulte les cotes de la carte d'Etat-Major où on voit, pour les marais, les cotes de 1 et de 2 au-dessus du niveau, de la mer, et des cotes de 16 à 30, pour les hauteurs qui formaient les bords du golfe.

On se rend compte qu'il suffirait d'un raz de marée un peu violent, pour remplir cette immense cuvette, dont les fonds sont restés presque au niveau de la mer. Lorsque, par une belle matinée d'automne, on court le pays, l'illusion est complète. Le brouillard couvre les fonds, comme il couvrirait la surface d'un lac et, de ce brouillard, émergent des îles de verdure.

Il est fait mention de l'île de Marennes dans un grand nombre d'anciens titres du XV^e et du XVI^e siècle.

D'après d'Aubigné, il y eut un combat au pas de Marennes. « En 1545, on fortifia les pas de Saint-Sornin, » de Saint-Just et de Marennes qui sont tous « îles ».

On constate, dans un rapport de 1630, que, au commencement du XVI^e siècle, on construit encore des navires de 40 tonneaux à Broue, au pied de la tour de Broue.

En 1727, on trouve, au pied même du promontoire de Broue, une quille de navire de 50 tonneaux.

Strabon affirme que le voisinage de Médiolanum (Saintes) était couvert de sables et baigné par la mer.

Marcien d'Héraclée dit que « Médiolanum était sur le bord de l'Océan ».

Rappelons que Médiolanum devait avoir une grande importance sous les Romains. Un aqueduc, un arc de triomphe, des thermes, des temples, un

amphithéâtre pou-vaut contenir 25.000 personnes indiquent la richesse de la cité.

De Médiolanum partaient trois grandes voies romaines :

1° L'une se dirigeant au sud-est et gagnant Vesenum, (Vesone-Périgueux), puis Lugdunum (Lyon), la capitale de la Gaule romaine.

2° Une seconde au nord-est passant par Limonum (Limoges) et gagnant Augustodunum (Autun), puis Lugdunum.

3° Une troisième gagnant Burdigala (Bordeaux).

Les auteurs anciens parlent d'un port très fréquenté dans cette région, qu'on appelait « Portus Santonum ».

On a beaucoup discuté sur l'emplacement de ce port ; certains le placent, là où est actuellement La Rochelle.

D'autres disent qu'il était à Brouage.

D'autres, enfin, et notamment M. l'Abbé Lacurie qui a étudié, avec beaucoup de sagacité, ces questions d'origines de la contrée, le placent à Toulon, au nord-est de Saujon. Là, on a trouvé des restes de constructions romanes qui indiquent l'emplacement d'une ville importante.

Les auteurs anciens parlent, aussi, du Promontorium Santonum, dont la position géographique n'a pas été moins controversée ¹.

Pour M. l'Abbé Lacurie, il n'y a pas de doute, le Promontorium Santonum était l'emplacement actuel de la tour de Broue.

Les navigateurs d'alors suivaient les sinuosités des côtes ; après avoir doublé la presqu'île d'Arvert, ils pénétraient par le pertuis de Maumusson dans le golfe Santonique et ne tardaient pas à apercevoir le point le plus saillant, le plus élevé de la côte. Le Promontoir des Santones, la colline de Broue actuelle.

Placé au milieu des îles, comme une sentinelle avancée, à l'extrémité d'une ligne de coteaux, élevé de 30 mètres au-dessus du niveau du marais ; abrupt du côté de la mer, surpassant, et de beaucoup, toutes les hauteurs environnantes, le tertre était une situation exceptionnelle.

Aussi, ce point a-t-il été fortifié. On y a trouvé des ruines gallo-romanes et sur ces ruines, au XI^e siècle, fut élevé un donjon, autour duquel on construisit un village ².

La tour de Broue était de forme carrée, bâtie de moellons avec quelques rangs de pierres de taille, le mortier est rougeâtre, fait avec du gros sable, mêlé de morceaux de charbon pilé, dont quelques-uns sont de la grosseur d'un œuf. Les murs sont appuyés sur cinq piliers à la façade du couchant,

il y avait aussi des piliers aux autres façades. On en voit encore deux, à la façade du nord et trois, à la façade du midi.

L'épaisseur des murs n'est pas de moins de huit pieds.

Le mur était terminé par des créneaux de deux mètres de hauteur ; ces créneaux n'existent plus.

La tour était entourée d'un rempart fait de moellons de 8 à 9 mètres de hauteur sur une épaisseur de un mètre.

La tour très élevée, était défendue, en outre, par un fossé de 17 mètres d'ouverture et par un ouvrage avancé construit en moellons, comme le rempart.

Cet ouvrage a dû remplacer d'anciennes fortifications qui défendaient le Promontorium Santonum.

Du pied même de la tour, aujourd'hui éventrée, on a, sur la contrée, une vue d'une étendue exceptionnelle.

A l'ouest, on voit le clocher de Marennes, les hauteurs du Breuil, d'Hiers et de Brouage, qui se dressent, comme des îles de verdure, sur une immense plaine d'anciens marais salants coupés de petits canaux.

On découvre au loin, dans la brume du couchant, les hauteurs de l'île d'Oléron.

L'importance de l'ouvrage fortifié ne s'explique que s'il y avait là quelque chose à défendre et à protéger. La mer est venue battre les pentes abruptes du Promontoire, et, sans doute, sur cette colline élevée, était quelque signal pour montrer la route aux navigateurs.

Aujourd'hui, au-dessus d'un désert, on ne voit qu'une ruine couverte par un lierre, dont le tronc, gros comme le bras, indique qu'il est plusieurs fois centenaire.

Les eaux ont commencé, sans doute, à se retirer dès les premiers siècles de notre ère, car les Romains ne paraissent pas avoir utilisé une station maritime dans le golfe de-Brouage.

Dès le VII^e siècle, l'importance des salines de cette région est connue.

Au VIII^e et au IX^e siècles, on exporte d'énormes quantités de sel.

Une partie de ces salines appartient, au XI^e siècle, à Geoffroy-Martel, comte de Saintonge.

En 1047, Geoffroy-Martel et sa femme Agnès en firent don à l'Abbaye de Saint-Martin-de-Saintes.

Voici un fragment de l'acte de donation.

« Dans ce même pagus santonique, dans le pays dit
» maritime, nous donnons à Dieu et à Saint-Martin, les
» églises de Saint-Saturnin-de-Marennes, de Saint-Just,
» de Saint-Pierre-de-Salles, de Saint-Martin-de-Sauzillat
» et de Saint-Laurent-du-Gua. »

« De plus, nous donnons l'église de Saint-Pierre et de-
» Saint-Eutrope de Broue. »

Le texte latin dit « Broagta ».

Le 24 décembre 1374, Charles V délivre, à Vincennes, des lettres portant que les pays de Rochefort et de Marennes ressortiront de La Rochelle et seront unis au domaine royal.

En 1380, Charles V récompensait le seigneur de Pons, qui avait combattu les Anglais, en donnant au Duc Renaud de Pons, la seigneurie de Broue.

Nicolas Allain ³, dans son livre si intéressant sur la Saintonge et ses familles illustres, édité en 1698 et réédité en 1889 par P. Chollet, imprimeur-libraire à Bordeaux, donne sur l'aspect de la région au XV^e siècle des détails pittoresques.

« De Royan, dit-il, on voit une tour élevée, bâtie au
» milieu de la mer. C'est Cordouan, le vrai phare d'Aqui-
» taine, dont la lampe allumée au sommet pendant la
» nuit, indique aux marins la bonne direction. Le soin
» d'allumer le feu est confié à deux ermites, auxquels, à
» un signal donné, on apporte de la ville voisine, ou du
» bourg, des provisions qui sont payées avec l'impôt
» qu'on prélève, pour eux, sur chaque navire de Bor-
» deaux... »

« La côte, qui s'étend vers La Rochelle, compte des
» ports nombreux et présente beaucoup de pointes qui
» s'avancent dans l'Océan, portant un grand nombre de
» paroisses populeuses. C'est le pays de Marennes, ainsi
» appelé, je crois, des salines qui y sont partout établies.
» Dans ces marais pousse l'absinthe, à laquelle Discoride
» et Pline ont donné le nom vulgaire de Santonine, du
» pays où elle croît et dont les habitants font la « Santo-
» nine ». La dite herbe, écrit Bernard Palissy, a telle
» vertu que, lorsqu'on la fait bouillir et prenant de sa

» décoction, un en détrempe de la farine pour en faire
» des bégnets fricassés en sain de porc ou en beurre, et
» quand l'on mange des dits bégnets, ils chassent et
» mettent hors tous les vers qui sont dans le corps. »
« Presque au milieu de la plaine, on voit un grand
» golfe, un bras de mer qui, pénétrant dans la terre ferme
» à l'Occident, forme un port très célèbre dans toute
» l'Europe, Brouage, dont l'accès est aussi facile que sûr,
» et où viennent aborder les vaisseaux d'Allemagne, de
» Flandre, d'Angleterre, et d'autres pays pour y charger
» le sel qui s'y fait en grande quantité et l'emporter chez
» eux. »



CHAPITRE II

L'Histoire.

Charles VIII veut faire de Brouage un port militaire. — Premières fortifications. — Jacques de Pons. — Jacopolis. — Visite de Charles IX. — Les fortifications sont complétées par des Ingénieurs italiens. — Incorporation de Brouage au domaine royal par Henri III. — Brouage grand port de guerre.

Au XV^e siècle, un bras de mer, le Havre de Brouage, échancrant profondément la côte, s'enfonçait jusqu'au pied de la tour de Broue. La plaine était couverte de marais salants et ces salines comptaient parmi les plus importantes et les meilleures d'Europe. De nombreux navires venaient chercher le sel et le portaient au loin.

En 1448, les annales parlent d'une flotte de quatre-vingts bateaux qui se concentra aux Sables-d'Olonne pour aller chercher du sel, tant à l'Île de Ré qu'à Brouage ; on entendait, sur les quais encombrés de Brouage, toutes les langues d'Europe, surtout les langues du Nord, l'anglais, l'allemand, le néerlandais.

L'excellence de ce mouillage, accessible à toutes marées, au milieu de la rade que forment les Îles de Ré, d'Aix. et, d'Oléron, à mi-chemin des embouchures de la Charente et de la Seudre du port de La Rochelle et de la « rivière de Bordeaux », est telle que la Marine royale pense à l'utiliser.

Charles VIII voudrait y faire stationner des navires. qui garderaient la côte entre le Sud de la Bretagne et d'Adour, c'est le rôle que Rochefort devait jouer plus tard.

Brouage prospère sous la domination de ses seigneurs, les Comtes de Marennes, de la Maison de Pons.

En 1550, l'un d'eux, Jacques de Pons, Baron de Mirambeau, fait tracer un plan régulier de la ville, qui, du nom de son seigneur, s'appelle Jacopolis.

Alors, le port apparaît comme le plus beau de France, affirment les commentateurs de Montluc, comme le plus commode qui soit en Europe, dit « la Popelinière ». Au cours des guerres de Religion, sa situation entre La Rochelle, Saintes et Bordeaux lui donne, encore, de l'importance. Sous Charles IX, la place est fortifiée par des ingénieurs italiens : Bélarma, Béphano, Castrizio, d'Urbain et le chevalier Orrogio. On commença d'abord par tracer la ville et par l'entourer d'un grand fossé : aux quatre angles d'un carré long formé par ce fossé, on éleva des remparts, avec des mâts de navires enfoncés en terre et retenus par de forts madriers qui soutenaient un massif de terres transportées et liées avec des fascinas.

Dans la suite, on fit, aux quatre angles, des bastions qu'on poussa en dehors, pour flanquer les courtines qui furent brisées. Le parement d'une partie de ces ouvrages fut construit en pierres dures. A la même époque l'Ingénieur Vergamo fortifia La Rochelle.

En 1565, lorsque Charles IX vint à Brouage, un spectateur raconte les fêtes qu'on donna en son honneur.

« Je vous raconteray, dit-il, que le défunt Roy fit en
» la dite année 1565, et au mois de septembre, un voyage
» par ce Royaume/Ceux du pays des Iles lui voulaient
» faire voir de quelle façon, un navire marchand estant
» à la mer, par un navire de guerre ou pirate, est attaqué.
» Pour cette cause accommodèrent un navire de 35 à
» 40 tonneaux et l'équipèrent de voiles et y mirent un
» capitaine et huit ou dix marins, lequel entrant dans
» havre dudit Brouage qui est très beau, fut le dit navire
» suivi de deux chaloupes équipées de guerre.
» Le navire marchand fut attaqué, pris et coulé. »

Henri III, comprenant l'intérêt de la position, ne voulut pas la laisser entre les mains d'un vassal, il reprit et réalisa le projet formé par Charles VIII de faire de Brouage un port militaire. Il fit, avec le Seigneur de Pons, un contrat aux termes duquel sa Majesté déclare que : « désirant s'accommoder de la dite terre Chatel-

» leny et Seigneurerie d'Hiers, ville de Jacopolis sur
» Brouage et Havre du dit lieu, pour l'importance de
» laquelle elle était au bien de son service, par raison du
» dit Havre, beauté d'Iceluy et de la place. »

Le Roi veut l'unir et l'incorporer à son domaine.

Il reconnaît qu'il doit des compensations.

« Ayant esgard à l'importance de la place, qui est de
» frontière, et despences faites par le dit de Pons, pour
» les dites fortifications, et de la bonté du dit Havre,
» auquel abordent grande quantité de navires flamands,
» allemands et autres, avec grand traficq de marchands
» et toutes sortes de marchandises. »

En échange, François de Pons reçoit les terres et seigneuries de
Mortagne sur Gironde.

Brouage devient un des principaux ports de guerre du royaume.



CHAPITRE III

La Réforme. — Les Guerres de Religions.

1551. Traduction de l'institution chrétienne de Calvin. La Réforme se répand en France. — 1560. Les guerres de Religion commencent. — 1562. Le Duc de Mayenne. Premier siège de Brouage. — 1570. Combat entre Hière et Brouage. Victoire de Puytallié. — 1570. Siège de Brouage par René de Pontivy, huguenot. — Capitulation de Brouage. — Pendaison du marchand Guillet. — Anne Serrés à Saint-Jean-d'Angély. — Agrippa d'Aubigné. — 1572. La Saint-Barthélemy. — Coligny et les habitants de La Rochelle. — Lettres de Catherine de Médicis au baron de La Garde et à Philippe Strozzi. — Prudence des habitants de La Rochelle. — 1676. Henri IV abjure la religion catholique, à Niort et à La Rochelle. — Sa visite à Brouage. — 1577. Siège de Brouage par l'armée royale. — 1586. Dernier siège de La Rochelle. Les passes bloquées par les vaisseaux de La Rochelle.

C'est bien le cas de répéter le vers du fabuliste :

« Pour vivre heureux, vivons cachés. »

(FLORIAN, Le Grillon.)

Si Brouage était resté le modeste port de pêcheur qu'il avait été pendant longtemps, ses habitants auraient vécu ignorés, mais heureux. Les remparts dont ils étaient si fiers causèrent leur malheur et leur ruine.

Il y a peu de villes où on ait autant pillé, violé, massacré, incendié, qu'à Brouage, aux XVI^e et au XVII^e siècles.

L'excellente forteresse, qu'était devenue la place de Brouage, devait lui faire nécessairement jouer un rôle important dans Les guerres de religion

qui ont désolé la France pendant plus de deux siècles.

De Genève, la réforme calviniste avait gagné la France et s'était répandue notamment dans le Béarn, dans la région de Bergerac, dans l'Aunis et la Saintonge.

En 1551, paraissait en France la traduction de l'institution chrétienne, une des principales œuvres de Calvin.

En 1560, les guerres de religion allaient commencer.

Elles furent particulièrement ardentes en Saintonge et dans l'Aunis, où La Rochelle et Brouage étaient deux places fortes convoitées par les deux partis.

Je ne puis pas entreprendre, ici, l'étude des guerres de religion dans cette partie de la France, le signalerai seulement les événements qui intéressent, plus particulièrement, l'histoire de Brouage.

En 1562, le duc de Mayenne, luttant contre les agitations protestantes de Saintonge, s'était rendu maître de tout le territoire au sud de la Charente, sauf les îles de Marennes, Oléron et Arvert.

Le duc fit creuser une tranchée pour réunir le canal de Brouage à La Seudre, afin d'empêcher tout secours venant du dehors. Les habitants des îles, voyant l'impossibilité de continuer la lutte, se soumirent.

En 1570, les luttes avaient recommencé.

- Le chef catholique, Puytallié, avait poursuivi les huguenots jusque dans Brouage où lui et ses soldats entrèrent avec tous les fuyards, avant que l'on ait eu le temps de fermer les portes. Il en périt un grand nombre. Un millier d'Allemands, qui ne connaissaient pas le pays et qui fuyaient en désordre, furent assommés dans les marais ; d'autres, qui essayaient de fuir dans des barques, furent noyés. Ce fut un grand massacre.

Nous avons dit que Puytallié, après avoir infligé une défaite sanglante aux protestants, s'était emparé de Brouage. La même année, 1570, la place était emportée par le duc de La Rochefoucaud, calviniste, puis, reprise par les catholiques et enfin perdue par eux après le siège dirigé par René de Pontivy, un des chefs de Jeanne d'Albret.

Les opérations du siège étaient conduites par l'ingénieur Scipion Vergano. Le vice-amiral Serre qui, avec la flotte Rochelaise, bloquait la ville, avait fait couler un gros navire flamand à l'entrée du port. Sur ce navire il avait fait monter une batterie qui foudroyait l'intérieur de la place.

Les Brouageais découragés capitulèrent.

La capitulation fut religieusement observée par le gros de l'armée huguenote ; mais, à quelque distance de la ville, les vaincus qui quittaient Brouage furent dévalisés par des postes détachés.

Le capitaine Poyet, gouverneur de la ville, défendit toutes violences. Mais il fit pendre un riche marchand, nommé Guillet, malgré l'offre de ce dernier de payer 30.000 écus d'or pour se libérer. On raconte que Guillet avait réuni dans sa maison les plus belles femmes calvinistes de la ville pour les protéger, disait-il, et qu'il les avait livrées aux soldats pour se mettre, bien avec les vainqueurs.

La même année 1570, dans le combat de Saint-Jean d'Angély, près de Brouage, le courage d'un enfant doit être signalé.

Un bourgeois appelé Senes, après avoir bravement défendu ses foyers, fut obligé de prendre la fuite. Sa fille, nommée Anne, âgée de 16 ans, et d'une beauté remarquable, cherchait son père par toute la maison. Elle se trouvait seule dans une chambre haute, lorsque le capitaine papiste Cader entra brusquement dans la chambre, après en avoir brisé la porte.

En voyant cette belle jeune fille, le capitaine s'élance pour la saisir ; mais l'enfant se précipite par la fenêtre pour échapper à ses violences et tombe dans la rue sans se blesser. Le capitaine, pesamment armé, hésite à la suivre. Il se décide cependant, se jette dans la rue et se met à la poursuite de la jeune fille qui, tout en fuyant, criait aux bourgeois armés témoins de la scène : « tirez, tirez, tuez nous tous les deux ». N'ayant pas d'autres moyens d'échapper, l'enfant se jette dans les fossés du château pleins d'une eau boueuse et noire. Le capitaine a le temps de la saisir par sa robe dont un morceau reste dans sa main. A ce moment un coup de mousquet lui casse la cuisse. Il lâche sa prise. La jeune fille tombe dans le fossé et en est heureusement retirée. Elle est portée en triomphe jusque dans la maison de son père, aux bruits des acclamations qui célèbrent son héroïsme et sa vertu (D'AUBIGNÉ, Histoire Universelle).

La Brèche



Il n'est pas possible de nommer Théodore Agrippa d'Aubigné sans rappeler ce que fut ce compagnon d'Henri IV, à la fois soldat courageux et écrivain brillant.

D'Aubigné est né en 1550, à Saint-Maur, en Saintonge.

A 6 ans il savait le grec, le latin et l'hébreu. A 10 ans, témoin des massacres d'Amboise, il vouait sa vie à la cause des réformés. Son père l'avait fait passer sous les poteaux où se balançaient les corps des principaux chefs protestants condamnés et pendus après la conjuration.

A 13 ans, il commençait de se battre dans les armées du Prince de Condé, puis avec le Roi de Navarre Henri IV. Il fut un de ses compagnons les plus fidèles.

Henri IV le nomma gouverneur de l'Ile d'Oléron et de Maillezais en Vendée, Vice-Amiral de Guyanne et de Bretagne.

D'Aubigné, courageux soldat, d'un esprit rude, âpre et austère, toujours mécontent, était un mauvais courtisan. Deux fois il encourut la disgrâce d'Henri IV. Mais malgré tout, il restait dévoué et fidèle. Il a écrit, notamment, une histoire universelle et Les Tragiques, poèmes satiriques en 7 parties où il dépeint les malheurs de la France.

Son fils Constant fut père de M^{me} de Maintenon qui, sans doute pour se faire pardonner ses origines huguenotes, poussa Louis XIV à la révocation de l'Edit de Nantes.

Les troubles continuaient.

Catherine de Médicis et Charles IX résolurent de les faire cesser en massacrant les protestants.

On préparait la Saint-Barthélemy.

Dans le courant du mois de juillet 1570, un armement considérable de vaisseaux fut formé dans le port de Brouage sous la direction du florentin Philippe Strozzi.

Le corps de ville de La Rochelle inquiet, informa l'Amiral de Coligny de ce qui se passait. Coligny répondit : « ce sont des craintes chimériques, on n'a rien à craindre du Roi ».

Catherine de Médicis, informée de l'inquiétude des Rochelais, chargea le Baron de la Garde de les tranquilliser. Ce seigneur leur écrivit, de Brouage, dans les termes les plus rassurants.

Mais les craintes des calvinistes n'étaient que trop justifiées. Quelques jours après, le 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemy, plus de dix mille protestants furent assassinés dans les rues de Paris. Le trop confiant Coligny fut une des premières victimes. Le fanatisme religieux avait poussé le Roi de France à commettre un crime abominable.

Peu de jours avant cette boucherie, Catherine de Médicis avait écrit à Philippe Strozzi, qui était alors au sud de la Charente, près de Brouage, une lettre qui ne devait être ouverte que le 24 août et qui était ainsi conçue :

« Je vous averti que ce aujourd'hui 24 août, l'Amiral et
» tous les huguenots qui étaient à Paris avec lui ont été
» tués. Partant, avisez diligemment à vous rendre maître
» de La Rochelle et faites aux huguenots qui vous tombe-
» ront ès mains le même que nous avons fait à ceux-là.
» Gardez-vous bien d'y faire faute, d'autant que craignez
» à déplaire au Roi mon fils et à moi, Catherine. »

Des dépêches semblables étaient envoyées à tous les Gouverneurs de provinces et partout les tueries se propagèrent rapidement.

Mais les habitants de La Rochelle, prudents, s'étaient mis en état de défense, ils refusèrent de recevoir les soldats du Roi et purent éviter les massacres projetés.

En 1576, Brouage reçut la visite d'Henri IV dans les circonstances suivantes :

Le Roi de Navarre, qui, pour sauver sa vie, le jour de la Saint-Barthélemy, s'était fait catholique, avait fui Paris avec sa sœur Marguerite de Navarre. Il avait poussé sans s'arrêter, jusqu'à Niort, où un grand nombre de gentilhommes huguenots étaient venus se joindre à lui.

Là, dans une grande assemblée, tenue au temple de Niort, il abjura solennellement le catholicisme, déclarant qu'il remettait son âme en l'exercice de sa première créance, qu'on lui avait ôtée par force et par contrainte et protestant d'y mourir selon l'instruction qu'il en avait eu de la Reine sa mère.

De Niort, il vint à La Rochelle, où il fit son entrée avec sa sœur Marguerite et 50 gentilhommes protestants. Les bourgeois de la ville et ceux des îles, avaient pris les armes sous prétexte de lui rendre hommage, mais, en réalité pour le protéger.

Henri et sa sœur renouvelèrent, dans le temple, de La Rochelle, l'abjuration de Niort.

On sait que le sceptique béarnais revint au catholicisme pour faire disparaître le principal obstacle qui s'opposait à ce qu'il devint Roi de France. Paris vaut bien une messe, disait-il.

Henri IV resta une semaine à La Rochelle et le 4 juillet 1576, il s'embarqua pour Brouage. où l'attendait le baron de Miranbeau. On lui fit une réception magnifique, il y eut des joutes sur l'eau et des feux d'artifice. Au dîner, on servit au prince et à sa sœur des oiseaux si rares qu'ils étaient inconnus de la plupart des gentilshommes de leur compagnie. Le soir, on donna le spectacle d'un combat naval, entre un vaisseau monté par des Maures et quatre pataches qui l'attaquèrent avec beaucoup d'art et y mirent le feu,

Deux jours après le roi et le prince de Navarre et la princesse quittèrent Brouage, se dirigeant sur Périgueux par Saintes.

En 1577, les protestants, enfermés dans Brouage et assiégés par l'armée royale, subirent un siège terrible. Malgré des prodiges de valeur, affamés et écrasés, ils furent obligés de capituler, le 16 avril 1577.

La capitulation portait que les assiégés sortiraient le dimanche suivant à midi, avec armes et bagages, tambour battant, enseignes déployées, avec un canon et une couleuvrine. Les habitants de la ville qui voudraient rentrer dans leurs foyers auraient la liberté de conscience et la jouissance de tous

leurs biens. Ceux qui jugeraient à propos de se retirer seraient escortés par les vaisseaux royaux.

Brouage connut une tranquillité relative pendant quelques années, mais en 1579, l'inexécution du traité de Nérac fait prendre les armes aux réformés. Pendant ce temps, la sainte ligue s'était constituée pour ne faire qu'un corps et qu'une intelligence en France, sous la conduite des princes catholiques et les conseils des théologiens, pour combattre l'hérésie et la tyrannie. Cette formidable association grandissait sous le patronage du Saint-Siège et de Philippe II, roi d'Espagne.

Le 9 juillet 1585 paraît, à Nemours-en-Gâtinais, un édit abolissant en France toute religion autre que celle enseignée par l'Eglise catholique, enjoignant aux Pasteurs, de l'Eglise réformée de quitter la France et aux protestants d'abjurer.

Le roi de Navarre et Condé déclarent la guerre à outrance aux Ligueurs. Le royaume fut bientôt à feu. Sans entrer dans le détail des opérations de guerre en Saintonge, rappelons seulement ce qui peut intéresser Brouage.

En 1585. Condé, prince protestant, résolut d'assiéger Brouage. Il partit de La Rochelle avec des troupes nombreuses et de l'artillerie. Il s'empara de Fouras, puis du château de Soubise où se tenaient 200 Papistes, qui, désespérant de défendre la place, l'évacuèrent et se dirigèrent sur Brouage ; mais une partie de ces soldats se noya en traversant le canal de Brouage, d'autres furent passés au fil de l'épée. Plusieurs furent faits prisonniers.

Cependant, les attaques de Condé contre Brouage échouèrent et il fut obligé de lever le siège. L'année suivante, les protestants reprirent l'avantage. Les Rochelais envoyèrent une flotte contre Brouage. Il leur en coûta 80.000 livres. Mais ils considéraient qu'ils avaient intérêt à se débarrasser d'un port voisin rival du leur. Ils voulaient ruiner Brouage qui était devenu le boulevard habituel de la Ligue en Saintonge et le refuge ordinaire de ses vaisseaux.

Agrippa d'Aubigné note : que les Rochelais contribuèrent à cette opération comme partisans, mais principalement comme marchands pour renvoyer à leur havre qui n'est que de boue, les navires qui cherchaient Brouage pour être estimé le second port de France.

Au conseil de guerre de La Rochelle, on objecta qu'il était malheureux de détruire un aussi bel ouvrage de la nature. Condé répondit que les hommes de guerre, dont ce port causerait la perte, étaient des ouvrages bien plus précieux. La ruine de Brouage fut décidée. On rassembla tous les navires

hors de service qui se trouvaient dans le port de La Rochelle ; on les chargea de pierres et de graviers ; on les remorqua jusqu'à l'entrée du port de Brouage pour être coulés près du lieu appelé Grand Garçon.

Le Gouverneur Saint-Luc avait pris des dispositions de défense. Il avait dressé une batterie à l'entrée du port de Brouage pour en défendre l'approche. Il fit avancer, à quelque distance en mer, une ligne de vaisseaux de guerre, il joignit huit bâtiments d'un moindre tonnage et deux galères dont une double, appelée la Royale, laquelle était manœuvrée par 450 forçats. Entre ces gros navires il glissa 16 pataches de 25 à 30 tonneaux et une vingtaine de chaloupes, le tout, amplement garni de piques et de mousquets commandés par des gentilshommes volontaires.

L'amiral Saint-Gelais sortit au commencement de juin du port de La Rochelle, ayant sous ses ordres 350 arquebusiers et 60 cuirasses. On se canonna pendant près d'un mois sans grand résultat. Mais enfin, les Rochelais réussirent à pénétrer dans le havre de Brouage ; là ils coulèrent dans la partie la plus resserrée du golfe, 20 bâtiments remplis de sable et de cailloux. Ils réussirent, ainsi, à interdire, pendant longtemps, aux navires, l'entrée du havre le plus commode et le plus sûr que la nature eût formé dans ces pays.

C'était un coup mortel porté à Brouage qui ne devait pas se relever.

Les vases remuées par les marées, aux embouchures de la Gironde, de la Seudre et de la Charente, se déposaient sur ces épaves et formaient peu à peu des îlots de boue. Sur ces îlots s'accumulaient les sables et les vases qui Contribuaient peu à peu à barrer et à rétrécir l'estuaire.

Cependant, la navigation n'est pas arrêtée. Brouage est encore prospère. Ses marins vont dans les lointains pays récemment découverts, le Brésil et le Canada.

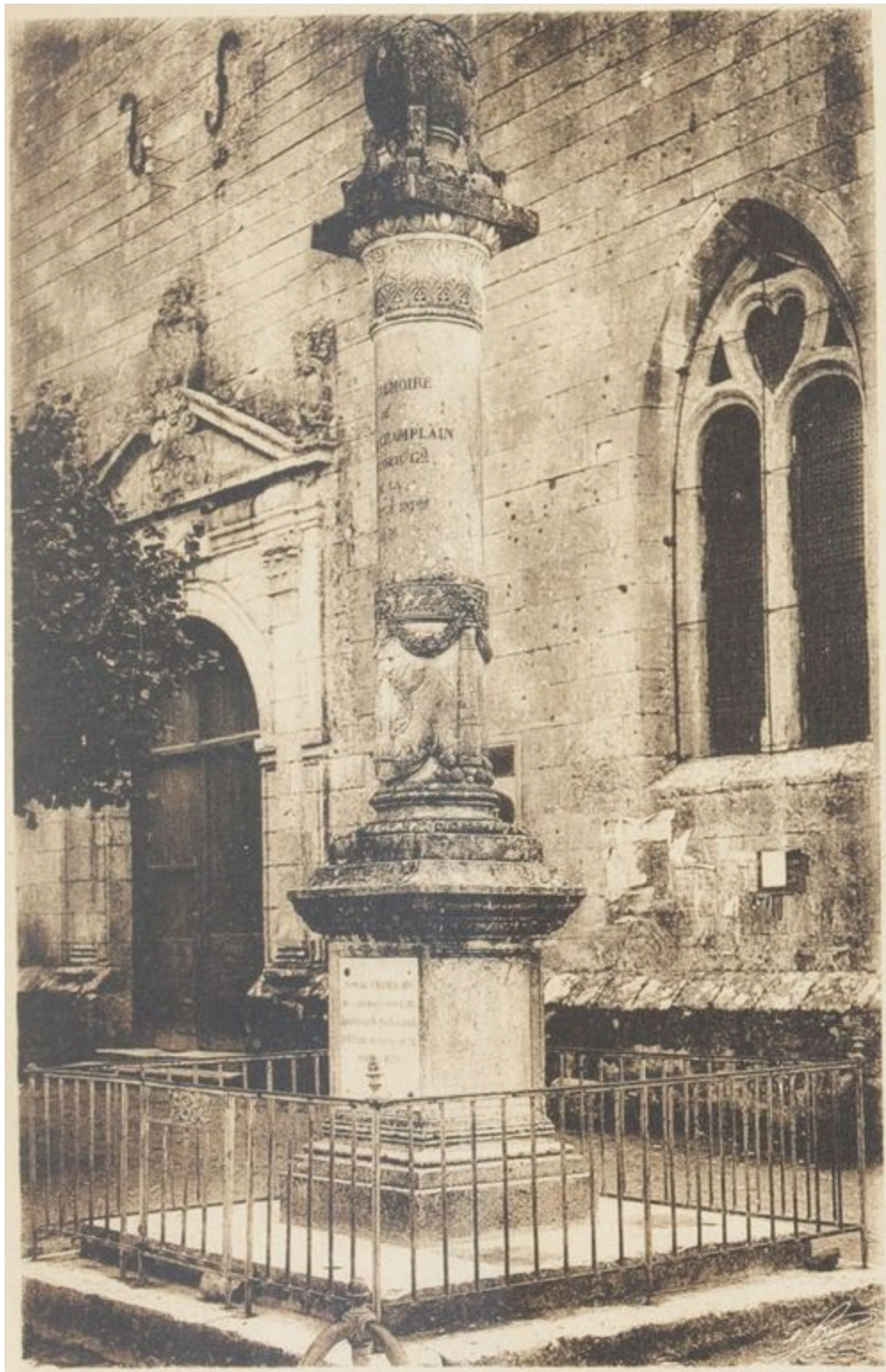
C'est de Brouage que partent les premières expéditions pour le Saint-Laurent et, au début du XVII^e siècle, c'est un Brouageais, Champlin. né à Brouage en 1557, qui sera le fondateur de Québec et le Gouverneur de la nouvelle France⁴.

Cependant les Rochelais faisaient tous leurs efforts pour empêcher cette prospérité. En 1597, une de leurs assemblées demandait le demantèlement de Brouage.

En 1621, ils tentèrent, mais en vain, d'achever le comblement du canal⁵. Du reste, bientôt, les Rochelais ont assez à faire de se défendre contre le Cardinal de Richelieu.

C'est de Brouage que partent les vaisseaux de guerre qui les assiègent. Ils subissent un long siège, leur port est muré par une digue et ils doivent dorénavant s'occuper de leur propre relèvement.

Monument à Samuel Champlain





CHAPITRE IV

Les Gouverneurs.

1630. Richelieu se. fait attribuer le gouvernement de Brouage. Nouvelles fortifications par d'Argencourt. Brouage rivale de La Rochelle. — 1643. Le gouvernement de du Daugnon. Trahison de du Daugnon. Faiblesse de Mazarin. — 1656. Les gouverneurs de Chamfleury et du Duc de Campan. — 1659. Marie Mancini à Brouage. — 1674. Gouvernement du seigneur de Carnavalet.

Le Cardinal de Richelieu, après la ruine de La Rochelle, se fait attribuer le gouvernement de Brouage. Il n'épargne rien pour restaurer la place et le fort.

Entre 1630 et 1640, il fait bâtir par l'ingénieur d'Argencourt l'enceinte de 40 pieds de haut fondée sur grilles et sur pilotis qui subsiste encore.

Il essaye de dégager le port, mais, avec une dépense de 100.000 livres, on ne réussit qu'à extraire un seul des bateaux coulés.

En 1627, après la démission imposée au Gouverneur Thimotée d'Espinay Saint-Luc, Louis XIII avait donné, à la Reine Marie de Médicis, le gouvernement de Brouage, qui comprenait, alors, le pays de Brouage, Olérbn, Arvert, Ré, Marennnes, Mornac, Royan, Pont-l'Abbé. Saint-Aignant, Saint-Jean-d'Angély et autres pays environnants.

A la même date de 1627, Richelieu était nommé gouverneur particulier de la place.

Ces désignations montrent l'importance qu'avait alors Brouage.

En 1628, après la réduction de La Rochelle, le gouvernement de la place est confié au Maréchal de Torre.

En 1623, après la démission du Maréchal de Torre, Richelieu reprend le gouvernement et par lettre du 28 avril 1653, il obtint de Louis XIII la

survivance de la charge du gouvernement de Brouage pour son petit neveu de Brézé.

On ajoute l'Aunis au gouvernement de Brouage. Le 5 décembre 1642, aussitôt après la mort de Richelieu, Armand de Mallé, Duc de Fonsac et de Brézé, est nommé gouverneur et Lieutenant-Général pour le Roi, des villes et gouvernement de Brouage, La Rochelle, pays d'Aunis et îles adjacentes.

Le 22 juin 1643, le Duc de Brézé cédait la lieutenance de Brouage à un protégé de la maison de Richelieu, Louis Foucault de Saint-Germain-Bauprés, Comte du Daugnon.

La Reine restait gouverneur en titre, mais du Daugnon était, en réalité, indépendant.

Le gouverneur du Daugnon améliorait les fortifications. Montrant l'exemple, il maniait, en personne, la pelle et la pioche et faisait porter la hotte à sa femme « qui était fort fluette ».

Du reste, du Daugnon travaillait, alors, non pour le Roi qu'il trahissait, mais pour la Fronde, dont il avait l'ambition d'être l'un des chefs. D'un ramassis de vagabonds, il fit une petite armée, il équipa une flotte de quatorze vaisseaux et de six galères. Il traita avec l'Angleterre, puis avec Philippe IV d'Espagne. Une escadre lui fut renvoyée d'Espagne, mais il se fit battre dans le Pertuis d'Antioche.

Pour éviter des difficultés, Mazarin traita avec du Daugnon qui fut amnistié avec tous ses complices. En outre, il reçut 100.000 écus, le titre de Maréchal et la croix de Saint-Louis ⁶.

Dans la matinée du 9 avril 1653, le Comte du Daugnon sortait de Brouage par la porte Royale à la suite de la garnison de la place et de ses cinquante gardes particuliers, magnifiquement vêtus.

Cet épisode des guerres de la Fronde montre quelle était alors la faiblesse du pouvoir royal, du Daugnon était un aventurier sans scrupules ni moralité ; il méritait d'être exécuté comme traître, Mazarin fut obligé d'en faire un Maréchal de France.

Après le départ de du Daugnon, arrivaient dans la place le Capitaine de Champfleury, comme major de la place de Brouage, et le Comte d'Estrades, Lieutenant-Général, qui venait gouverner au nom de Mazarin.

Les pouvoirs de Mazarin étaient des plus étendus, il faisait administrer la justice civile, convoquait les assemblées, commandait les gens de guerre, ordonnait les mobilisations, même pour les entreprises de guerre, nommait, destituait et déplaçait les commandants de place et autres officiers, décidait

des nécessités d'entretien des fortifications et donnait quittance des dépenses faites. C'était une vice-royauté. Ces diverses fonctions étaient du reste exercées, non directement par le Cardinal, mais par des hommes de confiance choisis par lui.

En 1656, à Champfleury succède le Duc de Campan, qualifié sur les registres d'Hiers-Brouage de « honorable homme ». Il commande jusqu'à l'arrivée du Marquis de Carnavalet, inhumé dans l'église de Brouage, le 30 août 1674.

Placée dans le chœur de l'église, la pierre tombale du Gouverneur Carnavalet porte l'inscription suivante :

CI-GIT
Haut et puissant Messire Claude d'Acigné, Chevalier.
Seigneur Marquis de Carnavalet.
qui a esté gouverneur pour le Roy des Villes et Pays de
Brouage,
l'espace de 18 ans.
et qui est mort, le 10 Septembre 1686. à l'âge de 65 ans.

Cette inscription est surmontée des armes du Marquis de Carnevalet sculptées sur la pierre, une couronne de Marquis, avec hermine à la fasce chargée de trois fleurs de Lys, avec deux levrettes pour support, et la devise :

Neque terrent Monstru.

Ce gouverneur appartenait à la vieille famille bretonne de Kernevenoy, Carnavalet est une forme francisée de Kernevenoy, Seigneurerie de Quimper-Guézennec ; qui appartient successivement aux familles de Kernevenoy, de Carné, d'Acigné.

Ce seigneur breton est bien Claude d'Acigné, seigneur de Kernevenoy.

Dans un acte signé en Quimper-Guézenec, en 1684, il est ainsi qualifié
« haut et puissant seigneur Messire Claude
» d'Acigné, Conseiller du Roi, en ses conseils d'Etat. et
» privés, gouverneur de la ville de Brouage et pays cir-
» convoisins. Claude d'Acigné, avant d'être gouverneur de
» Brouage, a été gouverneur de la tour de Cesson, et de
» la ville de Saint-Brieux. »

En 1856, on voyait encore, au Château de Canahat, en Plouédy, un portrait de ce seigneur.

Un des plus célèbres Membres de cette illustre famille fut François de Kernevenoy, né en 1520, qui fut premier écuyer de Henri II, et gouverneur du Duc d'Anjou, plus tard Henri III.

François de Kernevenoy épousa. Françoise de Labanmie, veuve du Comte de Montreval.

Sa réputation de sagesse, d'expérience et de probité lui avait mérité le respect général.⁷

Mort en 1571, il fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois.

Ce François de Kernevenoy avait la charge des pages et aussi des grands chevaux. Il dirigeait les écuries du Roi qui étaient un haras de chevaux et une école de petits guerriers. Le poète Ronsard fut son élève. Il fait son éloge dans une de ses vies. (Pierre CHAMPION, Ronsard et son temps, p. 122.)

Une inscription gravée sur son tombeau énumère ses vertus.

On lui attribue la construction de l'Hôtel Carnavalet, à Paris.

Mais cet hôtel fut construit en 1544, par M. le Ligneroy, Président au Parlement de Paris, et c'est le fils de ce dernier qui le vendit à Françoise de Labanmie, veuve de François de Kernevenov (Carnavalet).

L'architecte du Cerceau dresse les plans de l'hôtel.

Jean Goujeon l'orne de statues.

Il fut terminé par Mansart en 1634.

En 1676. il fut acheté par M^{me} de Sévigné.

« Dieu merci, dit la Marquise à sa fille, nous avons
» l'Hôtel Carnavalet. C'est une affaire admirable. Nous y
» tiendrons tous et nous aurons le bel air, une belle cour,
» un beau jardin, un beau quartier et de bonnes petites

» filles bleues (les religieuses de l'Annonciade) qui sont
» fort commodes. »

M^{me} de Sévigné appelait son hôtel « Sa Carnavalette ». Nous sommes loins de Kernevenoy.

Mazarin ne cachait pas l'intérêt qu'il avait à posséder Brouage.

Le 18 mars 1653, il écrivait à Monseigneur l'Evêque de Saintes : « Outre les services du Roi et de la Reine, j'ai » grand intérêt aux bons succès de l'affaire, dont Monsei » gneur de Saintes vous entretiendra ». Cet intérêt était, non seulement un intérêt de défense nationale, mais aussi, pour le Cardinal, qui ne détestait pas les biens de la terre, un intérêt financier.

I. — (Revenus de Brouage). Sans tenir compte de la taille, on y percevait des droits régionaux à gros produits — droits sur le sel — qu'on appelait ferme des 35 sols. Ce droit, établi en 1574, fut d'abord de 5 sols par muids de 2.000 livres de sel vendu aux vaisseaux ; en 1653, il était affermé 32.000 livres ; le sel qui sortait de la zone de la ferme, pour aller dans l'intérieur de la France, payait un droit perçu par les agents des gabelles ⁸.

Pour l'extérieur, chaque année, après le chargement de sel terminé, la flotte des gabelles se rassemblait en rade de Saint-Martin-de-Ré, et sous la conduite de vaisseaux de l'Etat, portait la cargaison au Havre.

II. — (Droit sur la ferme de la navigation de la Charente). Cette ferme valait 40.000 livres.

III. — (Droit sur la ferme de la navigation de la Rivière de Bordeaux). Cette ferme s'exerçait, surtout, pour le transport des vins en Gironde. Elle était destinée à couvrir, en partie, les frais d'escorte.

On évalue à 200.000 livres environ les revenus annuels que ces diverses fermes donnaient à Mazarin.

Aussi, en 1653, Colbert, alors homme de confiance de Mazarin, passant à Brouage, écrit-il au Cardinal pour lui vanter la beauté et la richesse de ce gouvernement.

Cependant, les efforts de Mazarin n'empêchent pas Brouage de mourir. Le port se vide, la ville languit, et c'est, déjà, la décadence, lorsque, en septembre 1659, Marie Mancini, obligée de quitter la Cour, sur l'ordre de

son oncle le Cardinal, vient cacher à Brouage ses inquiétudes, ses désillusions et ses pleurs.

Les Remparts





CHAPITRE V

Décadence de Brouage.

1663. Colbert reprenant l'idée de Charles IX veut créer un port militaire à Brouage ; mais après enquête, le choix s'arrête sur Rochefort. Révocation de l'Edit de Nantes. Le Père Le Tellier. M^{me} de Maintenon. Louis XIV ne pense pas autrement que la Cour (Le Tellier, La Bruyère. M^{me} de Sévigné, Bossuet). La Révolution en Saintonge. Action bienfaisante de Fénélon. On le trouve trop doux. Pas assez expéditif. Fénélon est rappelé. Les Jésuites et Marennes. Les Récollets de Brouage. Les Missionnaires bottés. Ruine de la Saintonge. — 1702. Lettre de Juilliard, curé de Brouage. Le port s'ensable. La garnison remplacée par les invalides. Les marais salants disparaissent. Brouage sous la Révolution. Les marais. Les fièvres. — 1885. Brouage décline comme place fortifiée. La poudrière et la garnison disparaissent. Brouage n'est plus qu'un village.

Après le séjour de Marie de Mancini à Brouage, le port de Brouage continue à s'ensabler. Cependant, en 1665, Colbert, reprenant l'idée de Charles IX, veut créer pour les vaisseaux de la marine royale, entre Brest et l'entrée de la Gironde un port avec magasins, chantiers de constructions, dépôts de matériel et de vivres.

Une Commission nommée par le Roi et dont faisaient partie Colbert du Terron, le Chevalier de Clerville, l'architecte Blondel, se réunit à Brouage, le 1^{er} mars 1665, après avoir visité les côtes, de Dunkerque à la Seudre.

On pensa d'abord à Brouage, à cause de son glorieux passé et des services que ce port avait rendus. Colbert demanda au Marquis de Seignelay, de voir cette ville et de lui faire rapport de sa visite. Seignelay écrit de Marseille, le 7 décembre 1670 :

« Marseille, 2 décembre 1670.

» Comme vous m'avez ordonné par votre lettre du
» 14 octobre de remarquer, dans le cours de mon voyage,
» tout ce qu'il y auroit de plus considérable dans les villes
» où je passerois, de considérer la situation des pays, de
» remarquer la juridiction des lieux et des principales
» familles de ceux qui les habitent ; je m'y suis appliqué
» autant que j'ay pu et que le séjour que j'y ay fait me l'a
» pu permettre ; je n'ay pas manqué, non plus, de recevoir
» avec civilité ceux qui me sont venus voir, ce que vous
» m'aviez recommandé par la même lettre.

» En sortant de La Rochelle, j'arrivay à Brouage. Je
» visitay la place avec M. de Carnavalet, qui en est le gou-
» verneur ; je la trouvay extrêmement bien bastie, et je
» crois que c'est une des plus belles du royaume. Elle a sept
» grands bastions, et le dedans de la place estant percé
» également de huit grandes rues, on la voit tout entière
» du milieu de la courtine. Les bastions du costé de la mer
» sont moins forts ce me semble que les autres, la mer
» portant beaucoup de cailloux et de sable, ce qui forme
» une hauteur sans défense qui égale souvent le bastion. Il
» y a la porte Royale du costé de terre, qui est très belle
» et très bien fortifiée par une tenaille et des contre-gardes.
» Du mesme costé de la terre, il y a la grande demy-lune,
» qui est aussi bel ouvrage qu'on puisse voir. »

« De Brouage jusqu'à Bordeaux, je n'ay rien trouvé de
» considérable. »

Cette lettre montre quelle était, encore à cette époque, l'importance de Brouage. Mais déjà la mer s'était un peu retirée de la côte entre la Seudre et la Charente, à la suite du mouvement et de l'accumulation des vases remuées à l'embouchure des deux rivières par la force des marées.

L'essai de destruction du port de Brouage, réussi en 1585 par les habitants de La Rochelle, avait augmenté l'effet des forces naturelles. Cependant, la profondeur du port était encore de 5 mètres.

En outre, l'établissement d'un port de guerre menaçait de faire disparaître l'industrie des marais salants et par suite les revenus importants des fermes

sur le sel de Brouage.

On abandonna l'idée de Brouage port de mer de guerre et le choix s'arrêta sur Rochefort, à 15 kilomètres au nord. Brouage devint ainsi, comme la forteresse avancée du port de Rochefort.

RÉVOCATION DE L'EDIT DE NANTES

La Révocation de l'Edit de Nantes en 1685 porta un coup mortel à l'Aunis et à la Saintonge.

Promulgué le 13 août 1598 par Henri IV, pour donner la paix religieuse à la France, proclamé perpétuel et irrévocable en 1629, l'exécution n'en fut jamais complète. Dès 1631, les restrictions commencèrent. Peu à peu tous les droits reconnus aux protestants furent supprimés. Enfin, l'Edit fut révoqué, le 17 octobre 1685, sous le prétexte qu'il n'y avait plus de huguenots.

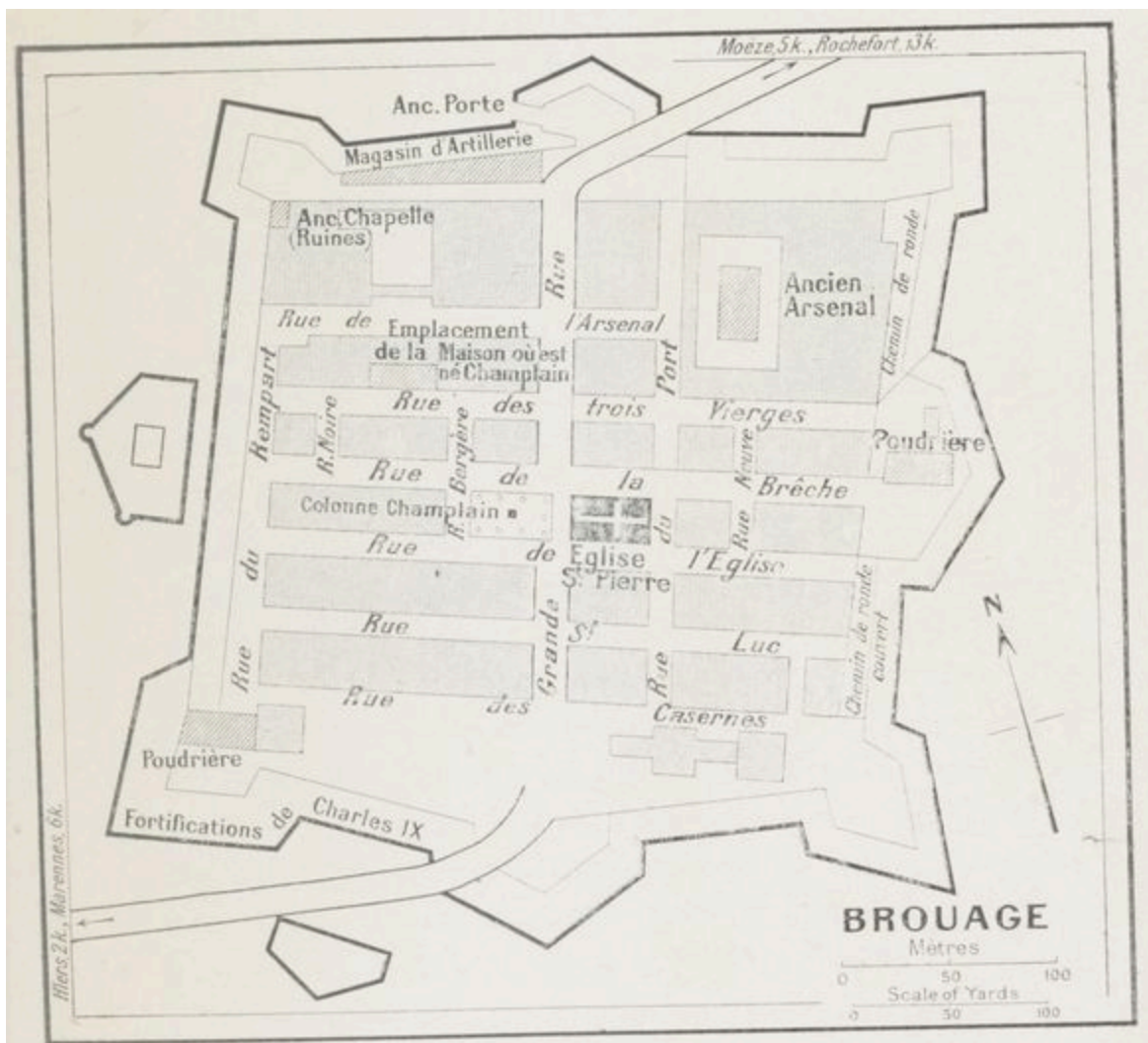
Il est juste de reconnaître que le Roi n'eut pas l'initiative de la révocation de l'Edit. Il y fut poussé par l'opinion publique, et par tous ceux qui l'entouraient. Peu instruit, ne connaissant rien de l'histoire religieuse, ayant la foi du charbonnier, incapable de dire ce qui séparait, au point de vue du dogme, les catholiques des protestants, Louis XIV avait toujours allié, dans sa pensée, hérésie et rébellion. Aussi, fut-il sans défense contre les directions du Père Le Tellier, qui sans doute, lui-même, obéissant à ses supérieurs, croyait bien faire. Les protestants étaient des frères séparés. On les regrettait et on les craignait.

Pour les ramener, on avait essayé tous les moyens : Prédications, polémiques, occupations militaires. Le succès avait dépassé les espérances. Les conversions se faisaient en masse.

Au moment où un si grand nombre de sujets lui revenaient, Louis pensait avec sévérité à ceux qui résistaient encore. Pour ceux-là plus d'Edit. On était à bout de patience. On avait même la conviction que la révocation de l'Edit ne serait que la consécration officielle d'un fait accompli.

On ne prévoyait pas les conséquences funestes qu'amènerait la révolte des consciences qui ne voulaient pas être asservies.

Ce plan, reproduit avec l'autorisation gracieuse de la Maison Hachette, est extrait du guide de La Rochelle, Chatelaillou, Fouras, p. 47 (Collection des Guides Diamant).



L'approbation de la révocation était unanime. M^{me} de Maintenon, la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné, écrivait :
 Le Roi commence à penser sérieusement à son salut et
 » à celui de ses sujets. Si Dieu nous le conserve, il n'y aura
 » qu'une religion dans son royaume. C'est le sentiment de
 » M. de Louvois et je le crois là-dessus plus volontiers que
 » M. Colbert qui ne pense qu'à ses finances et presque
 » jamais à la religion. »

Le vieux Michel Le Tellier, Chancelier du royaume, dressa lui-même le pieux Edit, le scella de ses mains et mourant dit : « J'ai vu le triomphe de la

croix, je ne me » soucie plus de la vie ».

Son fils Louvois triomphait.

La Bruyère, parlant du grand Roi écrivait : « Il faut
» qu'il sache se renfermer dans les détails de son royaume,
» qu'il en bannisse un culte faux, suspect et ennemi de la
» souveraineté, s'il s'en rencontre. »

M^{me} de Sévigné, elle-même, n'était pas défendue pour la
droiture de son esprit. « Vous avez vu, sans doute, écrit-
» elle, l'Edit par lequel le Roi révoque celui de Nantes.
» Rien n'est si beau que ce qu'il contient, jamais un grand
» Roi n'a fait ou ne fera rien de si mémorable. »

Le Parlement, sans opposition, enregistrait l'Edit de
révocation, et le 28 janvier 1686, Bossuet, montant en
chaire à l'église de Saint-Gervais devant le cercueil de
Michel Le Tellier, qui avait préparé l'Edit, s'écriait :
« Nos Pères n'avaient pas vu, comme nous, une hérésie
» invétérée tomber tout à coup, les troupeaux égarés
» revenir en foule et nos églises trop étroites pour les
» recevoir. Leurs faux pasteurs les abandonnant sans
» même en avoir reçu l'ordre, et heureux d'avoir à allé-
» guer leur bannissement comme excuse ; tout calme dans
» un si grand mouvement, l'univers étonné de voir, dans
» un événement si nouveau, la marque la plus assurée,
» comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du
» Prince plus reconnu et plus révérend que son autorité
» même ! Touchés de tant de merveilles, épanchant nos
» cœurs sur la piété de Louis, poussant jusqu'au ciel nos
» acclamations disons à ce nouveau Constantin, à ce
» nouveau Théodose, à ce nouveau Charlemagne ce que
» les 630 Pères disaient autrefois dans le Concile de Chal-
» cédoine : « Vous avez affermi la foi, vous avez exter-
» miné les hérétiques, c'est le digne ouvrage de votre
» règne, c'en est le propre caractère. Par vous, l'hérésie
» n'existe plus ; Dieu seul a pu faire cette merveille. »

Si Bossuet venait aujourd'hui lancer ces paroles enflammées, il ne serait
heureusement, plus compris ; ses périodes éloquentes sonneraient faux, ses
louanges parai-traient injustifiées. Les admirateurs les plus passionnés de

Louis XIV pensent avec raison, que la révocation de l'Edit de Nantes est une tache à son Soleil.

Fénelon fut chargé de la conversion des protestants en Saintonge. il avait 34 ans. Maître de choisir ses collaborateurs, il désigna, notamment, l'abbé Fleury, le futur auteur de l'Histoire Universelle.

Louis XIV avait donné des ordres pour que les mission-maires fussent accompagnés par une escorte de dragons. Fénelon refusa l'escorte. « Sire, écrivait-il, loin de nous

» le bruit des armes. Notre Ministère est un ministère de
» paix, de mansuétude et de persuasion. Nous allons vers
» des frères égarés. Nous les amènerons par la douceur.
» Ce n'est pas par la violence qu'il faut faire pénétrer la
» conviction dans les cœurs. Nous imiterons les Apôtres
» et Dieu nous conduira. »

Les protestants, ayant appris que les missionnaires avaient refusé l'appui des gens de guerre venaient à eux, émus par leurs douceurs et leurs charités.

Fénelon écrivait à la Cour : « Les protestants nous
» disent : Nous serions volontiers d'accord avec vous,
» mais vous n'êtes ici qu'en passant. Dès que vous serez
» parti, nous serons à la merci des moines qui ne prêchent
» qu'en latin. On ne nous lira plus l'Evangile. On ne nous
» l'expliquera plus On ne nous parlera plus qu'avec des
» menaces. Il y a dans le pays trois sortes de prêtres, les
» Récollets, les Jésuites et les Séculars.

» Les Récollets sont méprisés de tous, surtout des pro-
» testants dont ils ont été les délateurs.

» Les Jésuites de Marennes sont les têtes de bois qui ne parlent aux nouveaux convertis, pour ce monde, que d'amende et de prison, pour l'autre monde, que de diable et d'en fer.

« Les curés sont ignorants, ils n'ont aucun talent pour prêcher. »

On reprocha à Fénelon et à ses missionnaires de manquer de fermeté et d'aller trop lentement. Les exaltés qui entouraient Louis XIV ne lui pardonnaient pas sa douce tolérance. Il fut rappelé et le malheureux pays de Saintonge retomba sous le joug des moines fanatiques et des missionnaires bottés.

Quatre compagnies de dragons furent envoyées à La Rochelle. Les Capucins, escortés par les soldats font merveille, écrivait les Intendants, mais que valaient ces conversions ?

En 1688, l'Intendant de Bordeaux annonce qu'il a fait condamner à mort une femme, la Monjoie, coupable d'avoir fait la prière dans les assemblées huguenotes. On lui a donné la question — en 1688 ? — sans obtenir d'elle ni dénonciations, ni abjuration. Trois paysans condamnés, avec elle, ont montré beaucoup de repentance. Ils ont déclaré qu'ils mourraient catholiques et se sont confessés avant de mourir. Mais cette conversion, in extremis, ne les a pas sauvé de la mort.

Deux hommes qui avaient été lecteurs dans les assemblées ont été condamnés aux galères à perpétuité.

C'est ce que Bossuet appelle « le calme dans un si grand mouvement ».

De la torture à l'abjuration, écrivait Saint-Simon, et de l'abjuration à la communion il n'y a souvent que vingt-quatre heures.

Les Intendants excitent les bourreaux, les conversions se multiplient. On envoyait à la Cour des statistiques signalant les succès. Les convertisseurs étaient récompensés. Les Jésuites parlaient de la gloire du grand Roi.

Jamais Louis XIV, l'amant de la Montespan, ne s'était cru si grand devant les hommes, ni si avancé devant Dieu, dans la réparation des scandales de sa vie.

A Brouage, le Marquis de Carnavalet, gouverneur, avait reçu de l'Intendant de La Rochelle, l'ordre de poster en vedettes des dragons pour s'opposer au départ des protestants.

Un détachement d'infanterie tiré de la garnison de Brouage était chargé de surveiller certains points de la côte.

Les protestants étaient transformés en gibier qu'on rabattait dans les Marais.

Les religieux Récollets, établis à Brouage depuis 1610 ou 1611 recevaient les abjurations dans la chapelle de leur couvent.

Il ne reste plus rien de ce couvent que la margelle d'un puits.

Pendant quelques années, Brouage continua à servir de place de sûreté pour la lutte contre les protestants.

En 1703, le Maréchal de Charmilly écrivit à Chamillart qu'il considérait Brouage comme un poste important et dangereux, en raison des huguenots qui l'environnaient et dont le nombre est infini.⁹

On compte que, par suite de cette politique, près de 500.000 citoyens utiles quittèrent le royaume. Louvois se réjouissait de voir la France ainsi purgée. La Marine avait perdu d'excellents officiers et nombre de soldats, mais le commerce souffrait plus encore. Les industries tombaient, les boutiques se fermaient. D'excellents soldats allaient s' enrôler dans les armées ennemies. L'Intendant de Saintonge avoue que 100.000 religieux ont quitté la province depuis douze ans.

La Saintonge et l'Aunis ont souffert particulièrement de ces mesures odieuses.

Ne pouvant se réfugier dans les bois et dans les montagnes, les protestants de ces pays qui ne fuyaient pas sur les bateaux, étaient poursuivis et traqués comme les bêtes dans les marais. Ils se laissaient prendre par les cavaliers de Louvois et se convertissaient.

Fénelon s'étonne, avec candeur que, pour les conversions, un dragon réussisse mieux qu'un prédicateur.

Le pays est ruiné, les émigrations se multiplient. L'influence de M^{me} de Maintenon fut, à ce point de vue, désastreuse pour la France.

En 1702, la ruine du pays de Saintonge est presque complète. Cette ruine était, du reste, générale.

Le curé de Brouage. Julliard, écrit à M. de Chamaillard :

« Je vous prie d'excuser la liberté que je prends
» d' écrire à vostre grandeur peur la prier d'avoir la
» bonté de vouloir bien soulager cette misérable petite
» ville qui tend à sa ruine, causée par la désertion des
» habitants qui quittent tous, ne pouvant y subsister, tant
» à cause de la diminution de la garnison qui, ayant cous-
» tume d'estre tout au moins d'un régiment entier, se
» trouve réduite à quatre compagnies, que par le taux
» de la capitation qui est excessive.

» Brouage ne va être désormais qu'une affreuse soli-
» tude. Ses rues ne ressemblent plus qu'à des prairies pour
» faire paître les animaux, tant elles sont désertes, et si
» votre charité n'y remédie, je serai obligé de faire bientôt
» la même chose. »

Tout se dégrade, le port s'ensable de plus en plus. Des marais salants sont délaissés. Les droits sur le sel sont trop élevés à Brouage, ils ne peuvent

supporter la concurrence grandissante des autres salines françaises, notamment de celles de Vendée et de Bretagne.

Les marais salants se transforment en « marais gats ». La contrée devient insalubre ; les fièvres deviennent dangereuses ; les habitants s'éloignent ; les marais salants abandonnés sont tellement insalubres que, en 1839, leurs action élève le chiffre de la mortalité au 17^e de la population.

Les chenaux secondaires, que l'on n'entretient plus sont envahis par la vase, les bateaux ne peuvent plus rentrer. Aussi, lorsque Colbert cherche à organiser un grand port de guerre entre Nantes et la Gironde, on établit à Rochefort le port que Charles VIII, Richelieu et Mazarin avaient voulu fonder à Brouage.

La place forte, depuis qu'elle n'est plus vraiment maritime, et par conséquent frontière, a perdu son utilité et comme tout ce qui est inutile, elle tend à disparaître.

L'ingénieur Ferry en a rasé les ouvrages extérieurs, en même temps qu'il fortifiait La Rochelle.

La garnison supprimée, en 1730, et remplacée par six compagnies d'invalides, fut bientôt ramenée à une seule.

Le siège de l'Amirauté et le bureau des fermes sont transportés à Marennes, en 1742.

La population qui était au temps de Richelieu de 5 à 6.000 habitants est de :

415 en 1742,
171 en 1800,
206 au dernier recensement.

Sous la Révolution, on fait de la ville une vaste prison pour tous les suspects de divers catégories et notamment pour les prêtres qui ont survécu au ponton de l'île d'Aix.

Un grand nombre de prêtres non assermentés, de religieuses et de gentilhommes de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres et de la Vendée furent déportés en 1793. Parmi eux se trouvaient deux députés de la

noblesse aux Etats généraux, des prisonniers de Quiberon, des femmes, des vieillards et des enfants.

Les déportés étaient entassés dans différents bâtiments du couvent des Récollets. et dans les casernes. Les prisonniers étaient obligés de se nourrir à leurs frais, et, par une amère ironie, la municipalité de Brouage avait reçu l'ordre de tenir la main à ce que la surveillance des prisonniers fût continue et à ce que la punition qui leur était infligée ne dégénérât pas en luxe immodéré. Plusieurs de ces suspects périrent de maladie et de misère.

A côté de ces tristes souvenirs de la Révolution, notons un épisode glorieux.

Il paraît que les 250 hommes du Vengeur qui, en 1794, disparaissaient dans les flots pour ne pas tomber entre les mains des Anglais étaient, en grande partie, des marins de Marennes et de Brouage.

Aujourd'hui, Brouage n'est plus même une commune, ce n'est qu'un village dépendant de la commune de Hiers.

Cependant, grâce aux dessèchements entrepris dès le XVII^e siècle, repris sous Louis XVI, par l'Intendant de Reverseaux, continués sous le Premier Empire et surtout sous la Restauration, les marais gats ont été transformés en prairies ; des troupeaux passent là où se formaient et chargeaient les cargaisons de sel destinés aux pays du Nord ¹⁰.

Les gouverneurs de Brouage ont disparu avec la Révolution. Les bâtiments du gouvernement, les casernes des officiers et des soldats, non entretenus, se sont effondrés. Les pierres ont dû servir à clore les champs des paysans. (On trouve une belle cheminée Louis XV dans une auberge du village.)

Le vent de mer mord et effrite les sculptures du blason du Cardinal de Richelieu.

De cet hôtel du Gouverneur, où les demoiselle Mancini perdaient les pistoles du Cardinal au jeu de l'Intendant, où elles recevaient les demoiselles de Marennes de qui parlait si plaisamment la petite Marianne, il ne reste rien que le souvenir.

Fortifications de BROUAGE. — Porte Nord
(façade extérieure).



DEUXIÈME PARTIE

MARIE MANCINI A BROUAGE



CHAPITRE PREMIER

14 septembre 1659. Entrée de Marie Mancini à Brouage par la porte de Rochefort, avec ses deux sœurs : Hortense, Marianne et M^{me} de Venel. — 1653. Débarquement de la famille Mancini, à Marseille. A Aix, chez la Duchesse de Mercœur. A Paris. Les années de pension. Projets de mariage. Cendrillon. Le Prince charmant Louis XIV. Maladie et mort de M^{me} de Mancini. Première rencontre avec le Roi. Mort de la Duchesse de Mercœur. Le Cardinal de Mercœur et la belle du Canet. Fontainebleau. L'Hôtel de Rambouillet. La Princesse Maximilienne. Amours platoniques. Le siège de Montmédy. Maladie du Roi. Calais. Premiers nuages. Projets de mariage de Louis XIV avec la Princesse Marguerite de Savoie. Voyage de Lyon. Rupture des projets. Retour à Paris.

Le 14 septembre 1659, aux bruits des salves d'artillerie et des cloches de la petite église qui sonnaient à toute volée, un carrosse pénétrait dans Brouage, par la porte de Rochefort et s'arrêtait devant l'hôtel du Gouvernement.

Le gouverneur et ses officiers, chapeaux bas, s'inclinaient respectueusement devant quatre belles dames qui venaient de La Rochelle.

C'étaient trois nièces du Cardinal Mazarin : Marie, Hortense, Marianne, escortées de leur gouvernante, M^{me} de Venel. Dans l'entourage du gouverneur on chuchotait que c'était la raison d'Etat qui avait déterminé la décision du Cardinal, et l'exil de ses nièces.

Après les troubles de la Fronde, en 1653, lorsque Mazarin triomphant était revenu à Paris, soutenu par la faveur de la Reine et vainqueur de ses ennemis, il avait voulu faire profiter sa famille de sa fortune, il avait appelé près de lui sa sœur et les filles de celle-ci. La famille Mancini était une ancienne famille patricienne de Rome, le grand-père de Marie-Paolo Mancini avait commandé la garde à cheval du Cardinal Albobrandini. Il eut

plusieurs enfants, notamment. : 1° François-Marie Mancini, qui fut Cardinal ; 2° Laurent Mancini, qui épousa Hiéronyme Mazarin, la sœur du Cardinal Mazarin. Laurent Mancini eut de ce mariage huit enfants, dont Marie Mancini ; sa vie paraît avoir été assez obscure.

M^{me} Mancini et ses filles avaient débarqué à Marseille, en mai 1653 ; après avoir passé quelques mois à Aix-en-Provence, chez sa sœur Victoire, mariée au Duc de Mercœur, gouverneur de la province, elle était arrivée à Paris en février 1654 ¹¹.

M^{me} de Mancini vivait à Paris d'une vie très retirée, dévote et supertistieuse, elle croyait à la fois aux saints et aux astrologues. Elle fréquentait la Cour où déjà ses trois filles aînées, Laure, duchesse de Mercœur, née en 1636 ; Olympe, née en 1639 ; Hortense, née en 1645, avaient fait remarquer leur beauté. La petite Marianne, qui n'avait que six ans, ne devait arriver que quelques mois plus tard.

La Porte Nord



4951 Vtique R. Bergevan La Rhelle

Marie, née en 1640, n'avait que 14 ans. Sèche, brune, pas encore jolie, elle jouait, dans la famille, le rôle ingrat de Cendrillon.

Le 1^{er} avril 1654, on l'avait mise au couvent de la Visitation du faubourg Saint-Jacques, à Paris ; sa petite sœur Marianne ne devait pas tarder à venir l'y rejoindre.

La supérieure du couvent était la Mère Marie-Elisabeth de Lamoignon, sœur du Premier Président.

C'est elle qui avait la charge d'initier les deux petites étrangères, encore un peu sauvages, aux règles du bon ton, à l'étiquette de la Cour, et aussi de leur apprendre la langue française, de leur faire connaître, enfin, tout ce qui était nécessaire à des filles de cet âge et de ce rang.

M^{me} de Lamoignon s'acquittait le mieux du monde, dit Marie Mancini, de ses délicates fonctions.

Le Cardinal s'occupait de ses nièces. Il leur envoyait des cadeaux.

Une lettre du 9 juillet 1654, de Marie Mancini, qui remercie, montre comment cette enfant de 14 ans connaissait déjà les finesses de la langue française et de la diplomatie. Elle sait employer et doser, comme il convient, les formules de respect, d'humilité et de reconnaissance :

« MONSEIGNEUR (écrit-elle),

» Je n'ai point de paroles pour témoigner les sentiments
» de respect et de reconnaissance que j'ai des bontés et
» des soins que Votre Eminence a pour nous. Monseigneur
» de Coutance nous en vint donner de nouvelles preuves,
» car il nous a assurées que nous avions toujours part à
» l'honneur de votre souvenir. Il nous a apporté trente
» pistoles et des éventails de la part de Votre Eminence,
» et, ce qui nous a ravies d'admiration, c'est de voir que,
» parmi vos grandes occupations, vous vous rabaissez
» jusqu'à penser à des choses si particulières pour nos
» personnes. Ce m'est un puissant motif pour travailler à
» me perfectionner et être assez heureuse, un jour, que
» de vous donner sujet de ne pas me désavouer.

» Je suis, etc... »

En octobre 1665, après avoir séjourné dix-huit mois au couvent, Marie reçoit l'ordre de rejoindre la Cour, à La Fère.

Il s'agissait de la marier avec le fils du Maréchal de la Meilleray, grand maître de l'artillerie. Mais le jeune homme devint amoureux, non de Marie « qui était alors maigre et sèche comme un pruneau », mais d'Hortense, qu'il devait, du reste, épouser plus tard, et qui était très belle.

Marie avait, alors, 15 ans ; c'était une enfant. Elle se consola de ce mariage manqué et resta à la Cour, où on avait déjà apprécié la vivacité de son esprit.

Ce n'est pas qu'elle pût en goûter librement les plaisirs.

« Ma mère, dit-elle, avait moins d'inclination pour moi
» que pour mes autres sœurs ; elle me tenait à l'écart le
» plus qu'elle pouvait et me gardait de si près que je ne
» sortais jamais qu'avec elle et le plus souvent même, elle
» me laissait au logis en tête à tête avec une vieille femme
» de chambre acariâtre, pendant que mes sœurs, gaies et
» bien parées, se divertissaient de tout leur cœur. »

PORTRAIT DE HORTENSE MANCINI



« J'avoue, dit-elle, que je n'envisageais jamais les
» divertissements qu'elles prenaient à la Cour qu'avec un
» dépit et un ressentiment inimaginables. »

C'était Cendrillon, détestée par une méchante mère, et méprisée par des sœurs orgueilleuses. On peut se demander si Perrault (1613-1688), qui avait alors 52 ans, n'a pas pensé à la petite-nièce de Mazarin, quand il a écrit le conte de Cendrillon ¹².

Olympe se faisait une joie, en rentrant chez elle de raconter à sa sœur les plaisirs qu'elle avait eus et les galanteries du jeune Roi.

Mais le prince Charmant n'était pas loin. Ce devait être Louis XIV.

Mes petites affaires étaient dans cet état, écrit Marie Mancini, quand ma mère tomba malade.

« Au commencement, le mal ne fut pas dangereux.
» Cependant, le Roi lui faisait l'honneur de venir la visi-
» ter tous les soirs et comme sa Majesté remarquait en
» moi beaucoup de feu, de vivacité et d'enjouement, il me
» disait, tous les jours, quelque chose en passant, ce qui
» n'était pas un petit soulagement aux maux que ma mère
» me faisait souffrir. »

Le Roi, pour pénétrer dans la chambre de M^{me} Mancini, devait traverser une pièce voisine de l'appartement de la jeune fille, Marie, qui avait remarqué l'heure habituelle de la visite du jeune Roi, se glissait dans cette pièce, et le Roi, tous les jours, prenait de plus en plus de plaisir à s'arrêter pour causer avec elle.

« L'attente de ces quelques minutes d'entretien suffi-
» sait, écrit Marie, à faire couler plus vite mes journées.
» tristes et moroses » ¹³.

M^{me} de Mancini mourut le 19 décembre 1656.

A ce moment, elle recommanda ses filles au Cardinal.

Pour Marie, dit-elle, il faut la mettre au couvent, car elle a un mauvais naturel et surtout parce qu'un astrologue m'a prédit qu'elle causerait beaucoup de maux.

On fit à M^{me} de Mancini de belles funérailles.

Mais, le soir même du service solennel, célébré pour le repos de son âme, le Roi dansait une entrée de ballet, l'Amour malade, et, huit jours après, le

Cardinal assistait à la seconde représentation.

Laure de Mancini, Duchesse de Mercœur, mourut le 6 février 1656 de suite de couches.

Laure de Mancini était l'ange de la famille. Elle avait épousé le gouverneur de la Provence, Louis de Vendôme, Duc de Mercœur, fils de César de Vendôme, petit-fils d'Henri IV et de la belle Gabrielle. Bonne et pieuse, elle avait sur la Reine Anne, d'Autriche, une grande influence. Un de ses fils fut le célèbre général de Vendôme.

On peut lire dans les histoires que, après la mort de sa femme, le mari désespéré était entré dans les Ordres et était devenu Cardinal.

Mais, s'il faut en croire M. Emile Henriot qui, dans un livre charmant (Le diable à l'hôtel) conte les beautés et les histoires de la vieille ville d'Aix, le petit-fils de la belle Gabrielle se serait consolé.

Entre autres belles, il distingua, quand il fut veuf, une certaine Lucrèce de Forbin, mariée au seigneur du Canet. Cette Lucrèce était si belle qu'on l'appelait la belle du Canet. Lucrèce et le duc s'aimèrent. Le duc voulut même épouser la dame. Ceci se passait en 1667. Mais la belle du Canet était un trop petit parti pour un cousin de Louis XIV. Le Roi s'opposa au mariage et, pour consoler le duc, on fit de lui un Cardinal. Le duc se soumit, il prit la barrette, mais garda la dame. Il garda aussi le gouvernement de Provence et avec 20.000 livres que les Consuls de Provence lui allouèrent pour se bâtir une demeure, il fit construire un beau pavillon qu'on appelle encore le Pavillon de Vendôme. Là il abritait ses amours. Les gens d'alentour qui voyaient, le soir, une belle dame masquée entrer dans le pavillon disaient :

La Machalo va veire lou grand duc.

La chouette va voir le grand duc.

A l'hôtel Vermon, à Aix, on voit un tableau représentant une nymphe à moitié nue, dans un raccourci troublant ; c'est, paraît-il la belle du Canet.

Quelques jours après la mort de Laure Mancini, Olympe épousait le comte de Soissons.

Olympe avait, pendant quelque temps, été courtisée par Louis XIV, mais cette intrigue ne dura pas. Olympe était aussi bête que méchante — on

l'appelait « la bécasse » ; elle ne sut pas retenir le jeune Roi.

Aussitôt après la mort de leur mère, le Cardinal avait placé près de ses nièces, Madame de Gallard, dame de Venel. Marie de Gallard appartenait à une famille noble de Provence : elle avait épousé M. de Venel, Conseiller au Parlement d'Aix, de qui elle s'était séparée pour cause d'incompatibilité d'humeur.

Marie fit, immédiatement, connaître ses désirs d'indépendance.

Le Roi n'avait pas tardé à ne pas cacher son amour.

Il commença à se déclarer dans un voyage que la Cour fit, à ce moment, à Fontainebleau.

Il avait, tout de suite, aimé Marie, parce qu'il la trouvait très intelligente, et aussi peut-être parce qu'il la savait malheureuse. Il avait commencé par la plaindre. Il l'avait bientôt adorée. Pourtant à ce moment Marie n'était pas encore jolie.

L'opinion des contemporains est unanime à ce sujet.

Un des auteurs de La France galante la dépeint.

PREMIER PORTRAIT DE MARIE MANCINI A 18 ANS

Portrait de MIGNARD.



« Petite, grosse, laide, avec l'air d'une cabaretière ¹⁴
» M^{me} d'Aulnoy, plus indulgente, dit que ses yeux étaient
» vifs, spirituels et touchants, ses dents admirables, ses
» cheveux plus noirs que du jais et en quantité, sa taille
» belle et ses jambes parfaitement bien faites. Sa taille
» était élégante et souple ; elle avait de jolies mains et de
» jolis pieds. »

Ce n'était pas la parfaite beauté de sa sœur Hortense, mais elle avait mieux que la beauté, le charme.

On reconnaît qu'elle était spirituelle et intelligente. M^{me} de Lafayette, sévère et peut-être injuste, dit qu'il n'y avait nul charme dans sa personne et très peu dans son esprit. Elle l'avait résolu, hardi, emporté, rude, éloigné de toute sorte de civilité et de politesse.

Mais, peut-être, ne faut-il pas attendre beaucoup de justice de la part d'une femme jugeant une autre femme, surtout lorsque celle-ci a du succès ?

Ce portrait est, du reste, tracé au moment de l'arrivée de Marie à la Cour, alors qu'elle était encore le souffre-douleur de son entourage. Mais le bonheur et l'amour ne devaient pas tarder à transfigurer la jeune fille.

Et puis, n'oublions pas que Marie était italienne et que son exubérance méridionale, sa voix forte, ses gestes un peu excessifs devaient choquer les précieuses de la Cour.

Du reste, si Marie a des défauts de caractère, une brusque hauteur, une violence impatiente, elle a l'âme haute et fière.

Pourquoi ne pas croire que si, dans l'esprit de Marie Mancini, il y a eu des pensées d'ambition, de rancunes, de vengeances même, contre ceux et celles qui avaient fait souffrir son enfance, son amour pour le Roi fût sincère et profond. Pourquoi cette petite italienne de 17 ans n'aurait-elle pas aimé, et de toute l'ardeur du premier amour, ce jeune prince, beau, bien fait, aimable et séduisant ?

Je crois qu'il serait très injuste de ne voir dans Marie Mancini qu'une aventurière.

Son oncle, le Cardinal, était l'homme le plus puissant de France.

Elle vivait dans un palais. Elle était trop près du trône pour qu'il ne lui parût pas possible d'y monter.

En tout cas, si elle avait des imperfections, Louis XIV ne les voyait pas. Pour ce jeune homme de 18 ans, les beaux yeux de l'italienne sont irrésistibles et, à leur flamme, le papillon royal a failli se brûler.

Sachant le goût du Roi pour les choses de l'esprit, Marie veut l'éblouir. Elle lit des poèmes et les romanciers à la mode ; elle devient un peu pédante. Elle étudie les philosophes. A La Rochelle, elle prend des leçons d'astrologie avec un médecin arabe.

Elle lit Ovide, Sénèque et Philostrate.

Elle fréquente l'Hôtel de Rambouillet.

Somaize, dans son dictionnaire des précieuses, lui donne une place d'honneur sous le nom de Maximilienne. Je puis dire, écrit Somaize, « que c'est la personne du monde la plus

» spirituelle, qu'elle n'ignore rien, qu'elle a lu tous les

» bons livres et qu'elle écrit avec une facilité qui ne se

» peut imaginer. » Au cercle de la Reine, elle dit des vers,

d'une voix chaude et harmonieuse, avec un accent italien qui n'est qu'un charme de plus ; elle déclame des passages du Cid, et on lui fait de grands compliments.

Avec le Roi, elle lit Cyrus et Clélie.

Dans un livre qu'on met entre ses mains, Le discours des divertissements, inclinations et perfections royales, le jeune roi lit qu'un prince amoureux de perfection, doit être amoureux et aimé.

Comment ne pas suivre des préceptes si agréables, et si faciles. Certains pensent que Louis XIV ne les a que trop suivis.

Le Roi est donc amoureux.

Cet amour est et restera platonique et romanesque.

Dans les romans des Précieuses, les amants se contentent de soupirer ¹⁵.

Le Roi imite les héros des romans à la mode. Il s'évertue à accomplir des exploits pour éblouir et conquérir son amie.

Au cours de l'été 1657, au siège de Montmédy, il veut que sa bravoure soit remarquée.

« Le Roi, écrit Marie, montrait une prodigieuse bravoure lorsqu'il visitait l'armée, il ne se souciait pas du péril. Il s'avancait plus loin qu'il ne l'eût dû, témoignant ainsi son mépris pour le danger et donnant l'exemple aux soldats qui le voyaient faire. Lorsqu'on racontait cela en ma présence, je ne pouvais cacher la joie que j'en ressentais, quoiqu'elle fût mêlée d'inquiétude. Le Roi avait la bonté de me dire que pour voir ainsi briller mes yeux, il eût fait bien davantage. »

Au cours de l'été 1658, le Roi tomba malade à Calais. On juge de l'angoisse de Marie. Tout le temps que son ami fut en danger, « elle se tua

de pleurer », dit la grande Mademoiselle. Sitôt rétabli, Louis XIV connut la désolation de Marie, son amour en fut fortifié.

A la fin de l'été et pendant l'automne, les deux amoureux se virent à Fontainebleau. C'étaient des courses à cheval, en forêt, des ballets, des bals au château, des promenades aux flambeaux, des collations sur l'eau au son des violons : Cendrillon avait presque réalisé son rêve.

Mazarin et la Reine ne s'opposaient pas, à ce moment, au goût marqué par le jeune Roi pour Marie, pensant que tout cela n'était que jeux d'enfants. Le Cardinal veillait, même, à ce que les ajustements de la jeune fille ne laissassent rien à désirer. La Reine de son côté n'apportait pas le moindre obstacle aux rencontres des amoureux. Elle attirait ; au contraire, volontiers la nièce du Cardinal chez elle, sachant bien que c'était le plus sûr moyen d'y retenir le roi, et puis, en mère prudente, elle n'était, peut-être, pas fâchée de voir son fils occupé par une amourette platonique, échapper, au moins pour un temps, aux tentations qui menacent, toujours, les jeunes princes.

Mais, à ce moment, un orage éclata qui troubla l'amour des jeunes gens, en leur montrant, clairement, quels obstacles s'opposeraient à la réalisation de leur rêve.

On parla de marier le jeune roi avec la princesse Marguerite de Savoie, et d'un voyage à Lyon, pour une rencontre de la princesse et du Roi.

Mais il semble bien que ces négociations matrimoniales étaient surtout diplomatiques. Mazarin désirait, pour le succès de sa politique extérieure, le mariage de Louis XIV avec l'Infante d'Espagne. On ne parlait de mariage avec Marguerite de Savoie, que pour hâter la décision du Roi d'Espagne. Aussi, lorsqu'il fut décidé que la Reine, avec les filles d'honneur et les nièces du Cardinal, accompagnerait le Roi à Lyon, le Cardinal n'y mit pas d'obstacle. La présence de Marie, ne devait pas favoriser des négociations, dont personne ne souhaitait le succès.

Le voyage fut un enchantement. Le Roi ne quittait guère Marie. Le plus souvent, il abandonnait le carrosse de la Reine pour aller faire route à cheval avec elle et d'autres demoiselles d'honneur.

Le lendemain de l'arrivée à Lyon, la Reine reçut l'avis que les Princesses de Savoie viendraient, le jeudi suivant 2 décembre. Dès qu'on sut que les Princesses étaient proches, le Roi monta à cheval et partit rapidement au-devant d'elles.

Quand le Roi revint près de sa mère, il ne put s'empêcher de dire que la princesse lui plaisait et qu'il la trouvait à sa fantaisie. Mais le soir même, on remarqua que Marie avait avec le jeune Roi une conversation animée. On l'entendit qui disait : « Si ce n'est pas honteux qu'on veuille vous » donner une si laide femme. »

Ces reproches touchèrent le Roi. Dès ce moment, son attitude, d'abord empressée auprès de la Princesse Marguerite, changea complètement. Les jours passaient sans que la Reine et le Cardinal fissent la moindre ouverture à Madame Royale sur le mariage projeté.

Le Roi témoignait la même froideur à la Princesse Marguerite et le même empressement pour M^{lle} de Mancini.

Du reste, le stratagème de Richelieu avait réussi et, pendant qu'on était à Lyon, un envoyé secret du Roi d'Espagne venait offrir à Mazarin d'entamer des négociations pour le mariage de Louis XIV avec l'Infante.

Les Princesses de Savoie, avisées de ce qui se passait, quittaient Lyon.

La Princesse Marguerite, victime des intrigues de la politique, était, paraît-il, d'une tranquillité parfaite, elle eut la force d'âme de ne pas paraître touchée, et lorsque le Roi la quitta, après l'avoir accompagnée jusqu'à une heure de Lyon, elle montra, paraît-il, plus de dédain que d'émotion.

La Cour resta, quelques jours encore, à Lyon. Le mariage redouté était rompu. Les deux amants étaient libres de nouveau. Tout le temps qu'ils restèrent à Lyon, ils ne se quittèrent pas. Chaque soir, le Roi ramenait la jeune fille à son logis. On se promenait au clair de lune, sur la place Bellecour, ou bien, en carrosse, sur les bords de la Saône. Le Roi poussait la galanterie jusqu'à servir de cocher..

Marie était triomphante, sûre d'être Reine de France, son amant lui en avait donné sa parole royale.

L'amour l'avait transfigurée. M^{lle} de Mancini, écrit M^{me} de Motteville, qui avait, alors, moins de maigreur et de feu dans les yeux, n'était plus si laide qu'elle avait été. La passion l'embellissait.

Traduisons et disons qu'elle devait être exquise.

Les amoureux, du reste, étaient surveillés. L'appartement de M^{lle} de Mancini était installé dans un rez-de-chaussée de la place Bellecour. M^{me} de Venel se levait toutes les nuits pour venir voir ce que nous faisions, écrit Hortense. Une nuit, elle vint dans la chambre de Marie qui dormait toujours

la bouche ouverte. En tâtonnant, elle lui mit le doigt dans la bouche. Marie se réveilla et mordit bien serré ; quand elle fut bien éveillée, Marie entra dans une furieuse colère d'une telle inquisition.

Elle en fit le conte au Roi dès le lendemain et toute la Cour en eut le divertissement ¹⁶.

La Cour quitta Lyon à la fin de janvier 1659 et revint à Paris de la même façon qu'elle en était partie, c'est-à-dire à cheval, la Reine en carrosse.

Le Roi ne quittait pas Marie. Les jeunes femmes s'étaient fait faire des justaucorps de velours foncé et des bonnets de velours noir, avec force plumes. Cet ajustement seyait à merveille à Marie, dont la gaieté et la bonne humeur étaient partagées par le Roi.

« J'avais, écrit Marie, d'autant plus lieu d'être contente
» que la Reine me donnait, souvent, des preuves d'une
» estime particulière et que je recevais de mon oncle des
» témoignages d'amitié qu'il ne m'avait pas donnés jus-
» qu'alors. »

Ainsi, ni la Reine, ni Mazarin ne gardaient rancune à la jeune fille de ses emportements de Lyon qui avaient si bien servi leurs combinaisons politiques.

Mais ils prirent, dès lors, la résolution de briser une liaison qui n'était pas un enfantillage, comme ils l'avaient pensé tout d'abord, mais une passion réciproque qui pouvait compromettre tous leurs projets.



CHAPITRE II

Projets de mariage avec l'Infante d'Espagne. — Une comédie dramatique à la Cour de France : l'amoureux, la duègne, le père noble, Louis XIV, Marie de Médicis, Anne d'Autriche, le Cardinal. — La Fronde. — Mazarin triomphant poursuit la conclusion du traité des Pyrénées et du mariage espagnol. — L'amour de Louis XIV pour Marie est un obstacle qu'il faut briser. — Mazarin exige la séparation des amoureux. — Marie Mancini part pour La Rochelle. — Louis XIV pour Blois et le Midi. — Réunion à Saint-Jean-d'Angély. — Lettres de Mazarin. — Ses observations inutiles. — Son défaut de psychologie amoureuse.

Pour assurer le mariage avec l'Infante d'Espagne, on avait joué avec le cœur de la petite Princesse de Savoie, on allait, maintenant, blesser mortellement deux cœurs qui s'adoraient.

Les hommes politiques doivent, quelquefois, être cruels. Tout disparaît devant l'intérêt supérieur du pays qu'ils défendent : le bien de la patrie est la suprême loi.

Une comédie dramatique va se jouer, à ce moment, à la Cour de France et combien intéressante : comme théâtre : le Louvre ; comme acteurs : Louis XIV, la Reine-Mère, Mazarin, Marie Manche, le jeune premier, la duègle, le père noble, l'ingénue.

L'intérêt : le sort de la France qui, cette fois encore, triomphera des dangers que peuvent lui faire courir les passions d'un jeune Roi.

Pour comprendre l'intérêt de l'action, les mobiles qui dictent la conduite des personnages et les circonstances qui amènent fatalement le dénouement, il faut connaître le caractère des acteurs.

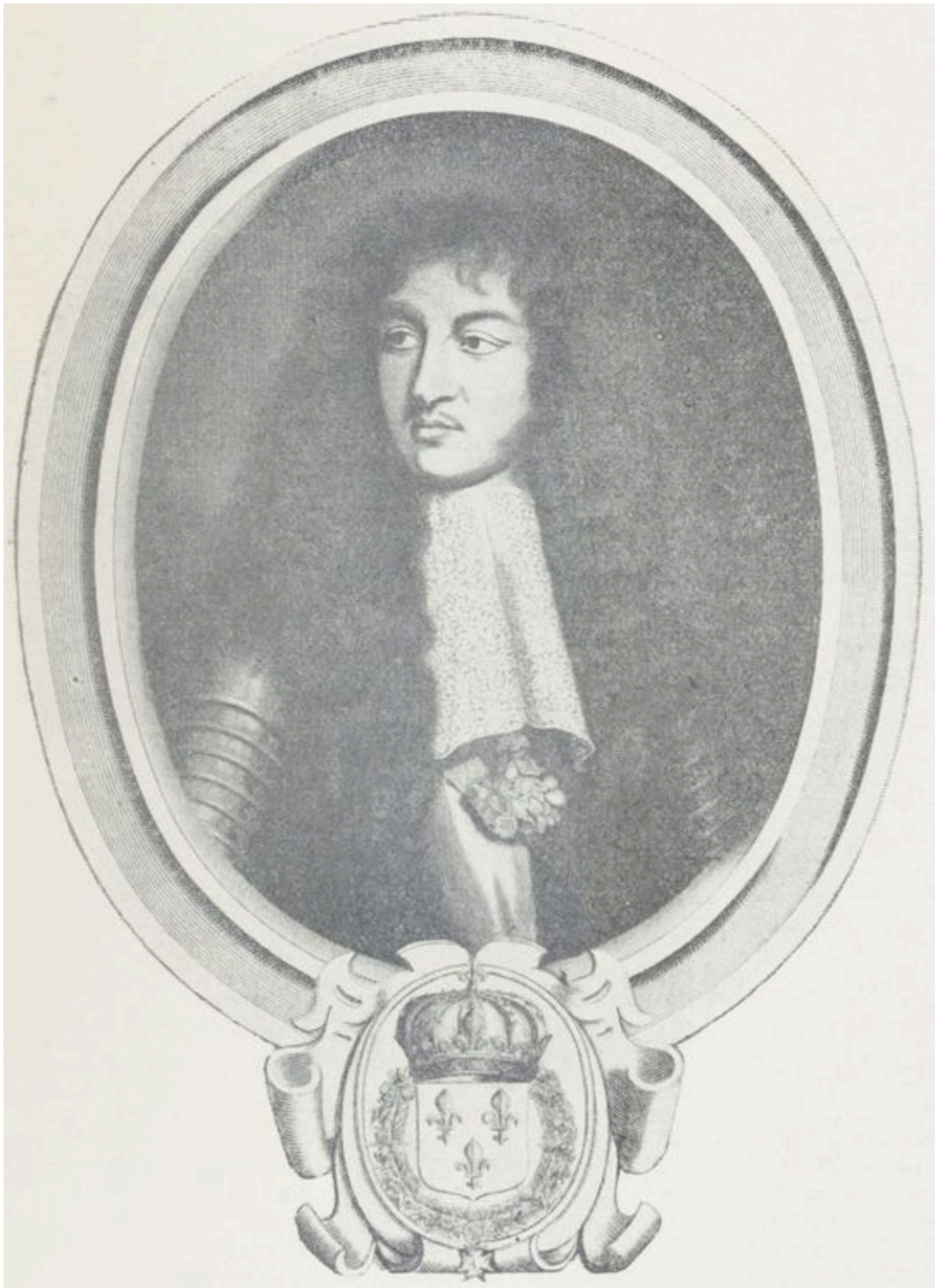
Louis XIV

Louis XIV, né le 5 septembre 1638, a 21 ans. Pour cette période de sa vie, l'image qui paraît la plus proche de la vérité est un grand portrait en pied qui est, actuellement, la propriété du Duc de Vendôme ¹⁷.

Le Roi est en tenue de combat : grandes bottes à entonnoirs, souillées par la boue des tranchées, casaque de cuir, culotte rouge à galons d'or, le bâton de commandement à la main. Le pourpoint de dessus est en velours jaune et très simple, le cordon bleu en sautoir. C'est dans ce costume que Marie Mancini l'a vu au siège de Montmédy.

Les portraits de Louis XIV sont nombreux. Quand il était enfant, on l'a, souvent, reproduit dans des tableaux religieux, c'est que il a été un peu, lui aussi, l'enfant du miracle ¹⁸.

LOUIS XIV. PAR LE BRUN



Lorsque Anne d'Autriche eut ce fils, après vingt-deux ans de mariage et de stérilité, des pamphlets circulèrent et insinuèrent que Louis XIII n'était

pour rien dans cette naissance tardive. On voulut rappeler au peuple de France que Louis XIV était bien descendant de saint Louis, fils aîné de l'Eglise et roi légitime ¹⁹.

Dans certains tableaux, l'artiste l'a peint, présenté à la Vierge par sa mère ; agenouillé couvert du manteau royal ; le jeune Prince joint les mains ; il a les yeux baissés ; il reçoit de l'enfant Jésus la couronne de France.

Au Palais de Justice de Rennes, on voit un tableau, attribué aux peintres Beaubrun, qui représente Louis âgé de 20 ans. Là encore, il est couvert du manteau royal, agenouillé devant une table couverte d'un tapis bleu, les mains ouvrant un missel, la couronne royale est au pied du Christ.

Les Beaubrun ont peint plusieurs portraits de Louis XIV. Ils ont fait, sans doute, son premier portrait, quand il avait huit jours. Ils ont peint un autre portrait de Louis, âgé de deux ou trois ans, ce portrait est au musée du Prado à Madrid. Il faudrait comparer ce portrait avec celui de Rennes, pour affirmer que les Beaubrun sont, aussi, les auteurs Louis XIV au pied de la croix (r).

Il n'est pas douteux, par exemple, que le tableau de Rennes est bien un portrait de Louis XIV. On reconnaît la tête bien modelée, le masque carré, les pommettes rondes, le nez caractéristique du jeune Roi.

Louis XIV était alors un des plus beaux cavaliers de son temps. C'était, dit son médecin Guy Patain, un beau prince, fort et robuste, assez grand et de bonne grâce.

Lorsqu'il s'avancait chapeau bas. pour saluer une dame et l'aider à descendre de carrosse, la souplesse de sa taille, le charme du geste, la fierté du regard lui donnaient tous les cœurs.

Les épaules sont larges, la jambe belle, il danse bien, excellent cavalier, il est adroit à tous les exercices du corps. Il n'est pas grand, mais la taille est haussée par la prestance et l'air de grandeur. Le visage est très légèrement marqué de la petite vérole, les yeux sont noirs, brillants et doux, la bouche est rouge, le retrait du front, le nez long, les joues rondes. la courbe du menton, l'avance de la lèvre dessinent un profil net ²⁰.

Louis XIV a de l'aménité, de la grâce, une politesse suprême, une distinction parfaite, un charme qui attire, un sérieux qui tient à distance.

Dans l'hiver 1659, au moment du retour de la Cour à Paris, il est vraiment charmant.

Son caractère n'a pas été gâté par l'excès de la flatterie et par les exagérations des dévots.

Il n'a pas encore cet air méfiant, cette gravité un peu triste qu'on remarquera, quelques années plus tard, quand il aura souffert et sacrifié ses espérances de jeunesse à ses devoirs de Roi.

Chez la Comtesse de Soissons, sœur de Marie, où il rencontre tout ce qu'il y a de distingué à Paris, il prend cet air de politesse et de galanterie qu'il a conservé toute sa vie. Il était volontiers affable, et quand il était affable, on l'aimait de tout son cœur ²¹.

Il était, alors, dans toute la fougue de la première jeunesse. Il n'admettait aucune entrave à sa passion, aucune gêne à son plaisir. La Reine de Suède, l'extravagante Christine en passant au Louvre, le voyant épris de l'Italienne, lui avait dit : « Mariez-vous avec une femme que vous aimerez. » Il ne voyait pas d'obstacles.

LA REINE ANNE D'AUTRICHE

La Reine Anne d'Autriche, née en 1601, avait alors 58 ans.

Elle avait 42 ans lorsque Louis XIII mourut. Après avoir connu avec son royal époux une vie conjugale pénible et désunie, cette ardente Espagnole qui avait, dit le Cardinal de Retz, la coquetterie de sa nation, devint une amoureuse exaltée.

Libre, elle arrivait à ce tournant de la quarantaine, dangereux pour la vertu de beaucoup de femmes jusque-là restées irréprochables. Il semble qu'à ce moment, les derniers rayons de leur beauté finissante aveuglent leur volonté et les laissent sans défense contre les tentations du démon du Midi.

Il est certain que Anne d'Autriche aima passionnément Mazarin, ce bel Italien, ancien capitaine d'infanterie, devenu diplomate et Prince de l'Eglise, que son mari lui-même, par testament, lui avait donné comme premier ministre.

On a, même, des raisons de penser que Mazarin, qui n'avait pas reçu les ordres majeurs, avait épousé secrètement Anne d'Autriche ²². Ce qui est sûr, c'est qu'il était pour la Reine, non seulement un amant fidèle, mais aussi un protecteur dévoué ; il était le parrain du jeune Roi. Cette parenté spirituelle

unissait la mère, l'enfant et le Cardinal qui veillait sur Louis, comme s'il était son fils, si bien qu'on s'est demandé s'il n'en était pas le père, mais il semble démontré que Mazarin ne fut pour rien dans la naissance extraordinaire, sinon miraculeuse de Louis-Dieudonné.

Anne d'Autriche avait été belle. Mais sa gourmandise la fit engraisser de bonne heure. Elle avait l'air d'une grosses suissesse, écrit le Cardinal de Retz. Mais elle avait des mains admirables, des mains faites pour le plaisir des yeux, comme M^{lle} de Motteville ²³.

MAZARIN

Mazarin, né en 1602, avait 57 ans, à peu près le même âge que la Reine. Son origine était modeste. Il était fils d'un maître de poste de Naples.

Après de brillantes études chez les Jésuites de Rome, il fut d'abord soldat. Il fit la campagne de la Valtenine, comme capitaine d'infanterie, dans un régiment pontifical. Puis, il se tourna vers la diplomatie, il fut envoyé à Avignon comme Vice-Légat, puis à Paris comme Nonce (1624-1636). En 1640, il entre au service de la France et Richelieu qui l'avait distingué, le désigne comme son successeur.

Grand, de bonne mine, bel homme, le poil châtain, l'œil vif, et d'esprit, avec une grande douceur dans le visage ²⁴.

Séduisant, habile, rusé, brillant cavalier, ayant le goût du faste, du luxe, des arts, l'ancien soldat des armées du Pape devient le véritable souverain de la France, l'amant et probablement l'époux, d'une Reine. Il marie ses nièces à des Princes du sang de France. Il aurait pu, s'il l'avait voulu, marier sa nièce Marie Mancini, avec le jeune Roi Louis XIV.

Mais il faut rendre justice à cet Italien. Dans une époque troublée où les Condé et les Turenne, égarés par la passion politique et par le souci de leurs intérêts trahissaient leur pays et s'alliaient avec l'Espagne, Mazarin n'a d'autres vues que l'intérêt de la France et la gloire d'un jeune souverain dont il est le parrain ²⁵.

Louis XIV savait qu'il n'avait pas de plus sûr protecteurs, de meilleur conseiller, et, tout en frémissant sous le joug que lui imposait le despotisme

du Cardinal, il estimait et respectait infiniment son parrain.

Dans cette crise de passion qu'a subie Louis XIV dans sa vingtième année, Louis aurait été certainement insuffisamment soutenu par sa mère qui, tendre et amoureuse, comprenait et excusait les égarements de la passion. Il fut arrêté par la rigueur inflexible du Cardinal qui voyait, avant tout, pour le jeune roi, la nécessité de prendre une femme de sang Royal. L'infante espagnole, dans sa petite main, devait apporter le bienfait de la paix à deux grandes nations depuis trop longtemps ennemies.

MARIE MANCINI

L'ingénue, — c'est Marie — nous la connaissons déjà. Elle n'est peut-être pas belle, mais elle est pire, c'est une Rosine italienne ²⁶. Des yeux de flamme, des dents éblouissantes, des cheveux noirs admirables, du charme et ce que Louis ne retrouvera ni avec sa femme, ni avec ses maîtresses, de l'esprit. Elle a dix-huit ans. Elle est la nièce de l'homme le plus puissant de France. Elle habite un Palais. Un Roi de vingt ans l'aime, le lui dit, il l'appelle « ma Reine ». Tous les espoirs lui sont permis. On a vu, en elle, une intrigante qui n'aurait été qu'une ambitieuse et pas une amoureuse. Pourquoi cette sévérité et peut-être cette injustice ? Plus tard ses défauts se sont exagérés. Elle fut orgueilleuse, fantasque, incapable de s'intéresser à autre chose qu'à elle-même, à ses caprices, à ses ambitions. Mais ne faut-il pas tenir compte, pour la juger, du coup que lui porta la ruine de ses illusions, coup si terrible qu'elle faillit en mourir ?

Lorsque Marie a connu Louis, elle sortait du couvent. Elle ignorait la Cour. Louis était le premier jeune homme qui l'avait approchée, qui lui avait parlé d'amour. Pourquoi ce cœur de vierge n'aurait-il pas battu et pourquoi n'aurait-elle pas répondu, par un amour sincère, aux marques de respectueuse passion qui lui étaient prodiguées ? Tout démontre, au contraire, que ces deux enfants se sont aimés et qu'ils n'ont été séparés que par la destinée qui demandait au Roi le sacrifice de son amour, dans l'intérêt de son peuple.

Un Roi ne peut faire ce qui est permis à un bourgeois. Ce n'est que dans les contes de fées que Cendrillon épouse le Prince Charmant. La comédie royale, dont je viens de montrer les personnages ne pouvait se terminer par

un mariage, comme dans le théâtre de M. Scribe. Elle finit par le sacrifice et le désespoir des deux amants.

Je viens de montrer les personnages.

Il faut maintenant les placer dans leur milieu et dans leur temps.

LA FRONDE

La France vient de traverser une des périodes les plus troublées, les plus critiques, les plus dangereuses de son histoire, la Fronde ! La Fronde, guerre d'intrigues, mélange d'écharpes bleues, de danses, de cuirasses, de violons, de tambours, de trompettes. La Fronde, révolution devant l'ennemi, qui rend courage aux Espagnols et leur permet de recommencer leurs intrigues ²⁷.

Les souvenirs de la Ligue, les rancunes protestantes qui expliquent le cas de Turenne, la réaction contre la discipline sévère imposée par Richelieu, la misère du peuple, résultat de longues guerres, un sentiment de défiance contre une Reine espagnole et un Ministre italien, étaient autant de ferments de troubles.

C'était un désordre général, grands seigneurs, belles dames, noblesse toujours indépendante, généraux indisciplinés, clergé jaloux de ses prérogatives. Parlement, bourgeois, peuple, tout était troublé ²⁸.

La monarchie fut tout près de sombrer et la France fut menacée de démembrement. Le petit Dauphin, chassé de sa capitale, dut reconquérir son royaume, presque province par province.

La Fronde lui infligea des humiliations qu'il n'oublia jamais. Après le premier retour de la famille royale à Paris, des gens du peuple, craignant qu'il ne s'évade, forcent la Reine à leur montrer le petit Roi, dans son lit.

A Bourg-sur-Gironde, pendant le siège de Bordeaux, il pleure des larmes de rage. On lui demande ce qu'il a : « Taisez-vous, répond le jeune Roi, je veux que personne ne s'aperçoive de mes larmes, ces coquins de Bordelais ne me feront pas longtemps la loi. »

En Bourgogne, les paysans insurgés, travaillés par les agents de l'Allemagne criaient : « Vive l'Empereur ».

L'Espagne essayait de susciter à Bordeaux une République d'Aquitaine et à Marseille une République de Provence.

L'Angleterre aurait provoqué, pendant ce temps, et soutenu en Normandie une République normande et en Saintonge un Etat huguenot.

Les Princes français traitaient avec l'étranger. Toute l'Europe était troublée.

En Italie, en 1647, un impôt sur les fruits détermine un soulèvement à Naples, et Mazaniello, qui a rassemblé-100. 000 hommes, bat les soldats du vice-Roi d'Espagne.

En Angleterre, en 1649, après la victoire des indépendants et de leur chef Cromwell, le Roi Charles I^{er} est décapité.

En France, malgré la paix de Rueil, qui avait mis fin à ce qu'on a appelé la Fronde Parlementaire, l'agitation persistait. Condé continuait ses intrigues. On fut obligé de le faire arrêter, avec son frère Conti et son beau-frère Longueville, le 19 janvier 1650.

La Princesse de Condé se rendit à Bordeaux où elle essaya de soulever le peuple et la petite bourgeoisie.

A Bordeaux, la division était complète entre le parti des Princes, chefs des Frondeurs, le parti du Parlement ennemi de Mazarin, mais fidèle au Roi, et le parti démagogique de l'Ormée, ainsi appelé parce que ses adhérents se réunissaient dans un lieu planté d'Ormeaux, près du fort du Hâ.

Les Ormistes, avaient pour devise :

« Estote prudentes sicut serpentes a
vox populi, vox dei. »

Condé avait accepté leur concours dans l'espoir de les contenir. Il avait accepté, aussi, le concours des Espagnols qui entrèrent dans la Gironde. Leur flotte mouilla devant Royan, en 1653. Ils débarquèrent sur la côte et poussèrent jusqu'à Blaye pour réquisitionner le pays.

Au mois d'octobre 1653. la flotte du Roi, commandée par Vendôme, entra dans la Gironde et se prépara au combat.

Les Espagnols inquiets, craignant de voir leurs vaisseaux anéantis par les brulôts français, quittèrent la Gironde, gagnèrent la haute mer du côté de

l'île de Ré, pour se retirer, définitivement, dans le port de Passages près de Saint-Sébastien.

On levait 3.000 hommes de troupes et 200 chevaux qui gardaient la côte entre Royan et Talmont.

Pendant ce temps, à Bordeaux, les Ormistes étaient abandonnés par les bourgeois qui obligèrent Condé à faire la paix en juillet 1653.

D'Estrades, gouverneur de Brouage, nommé gouverneur de Bordeaux, rétablissait l'ordre dans la ville et faisait réparer le château Trompette, dont la construction était confiée à l'ingénieur d'Argencourt. C'est le même ingénieur qui avait complété les fortifications de Brouage.

Grâce à Turenne, fidèle au Roi, la Fronde fut vaincue.

Après des succès éphémères, Condé, abandonné par l'opinion publique, se retire en Flandre (13 octobre 1652).

Le 24 octobre 1652, Louis XIV et la Reine, rappelés par le peuple de Paris, rentraient dans la Capitale.

Le retour de Mazarin fut un triomphe.

Louis XIV alla au-devant de lui jusqu'au Bourget, le 3 février 1653, le fit monter dans son carrosse et le ramena au Louvre, où ils soupèrent ensemble. Le cortège avait passé au milieu d'une double haie de curieux qui acclamaient le Roi et le Ministre.

Quand l'arrivée du Cardinal fut connue, le Parlement, conduit par le Premier Président et le Premier Général Nicolas Fouquet, alla lui présenter ses hommages. Les plus fougueux réformateurs de la chose publique, qui avaient demandé son exil, saisi ses biens, vendu sa bibliothèque, mis sa tête à prix, venaient s'incliner devant le vainqueur.

Gaston d'Orléans gagnait Blois, Paul de Condi, Cardinal de Retz, était interné à Nantes. On comprend qu'il ait dit peu de bien de Mazarin.

Le bon sens du peuple de Paris avait eu raison des étourderies des princes. Les bourgeois avaient vite compris que le désordre ne valait rien pour les affaires.

Il faut constater, aussi « que l'armée, en général, resta dans le devoir et que tout eût été perdu si quelques officiers de vieux régiments n'avaient, par leur fidélité, maintenu l'ordre et sauvé la France » ²⁹.

Un vieil air qu'ils chantaient leur dictait leur devoir :

« Sans barguigner, j'aime la France,
» Et vais toujours mon grand chemin. »

La Fronde pouvait, du reste, difficilement réussir, car les frondeurs étaient divisés, ils ne poursuivaient pas le même but, les seigneurs voulaient le maintien de leurs privilèges, le peuple demandait la liberté. Les Parlements cherchaient à contrôler et à limiter le despotisme royal.

Mazarin était rentré à Paris, après deux ans d'exil (février 1653).

C'est, nous l'avons dit, en 1653, que les nièces du Cardinal arrivent en France et débarquent à Marseille.

C'est en 1654, qu'elles viennent à Paris et qu'elles sont présentées à la Cour.

La fortune favorisait, à ce moment, les entreprises du Cardinal : Bordeaux avait fait sa soumission.

Turenne avait pris la direction de la défense nationale. Peu de jours après le sacre du Roi à Reims (7 juillet 1654), Turenne battait Condé devant Arras et l'obligeait à lever le siège de cette ville.

Mazarin obtenait l'alliance de l'Angleterre.

Le 25 mars 1658. Turenne gagnait contre Condé et les Espagnols la bataille des dunes devant Dunkerque.

Dunkerque se rendit, le 24 juin 1659. Graveline succomba le 10 août 1659.

Le 9 septembre de la même année, l'armée française s'emparait d'Oudenarde.

C'était l'échec complet de l'Espagne, qui était amenée à la nécessité de traiter. La fin des troubles lui avait enlevé son dernier espoir.

On préparait le traité des Pyrénées.

La France gardait l'Artois et le Roussillon jusqu'à la crête des Pyrénées.

Le Roi de France obtenait, au milieu des provinces du Nord une série de villes qui serviraient de postes avancés.

Le Duc de Lorraine recouvrait ses états, mais il cédait le Barrois, il démantelait Nancy, et il s'engageait à laisser passer dans ses états les troupes françaises.

C'était pour la politique française de Mazarin un grand succès. La France obtenait, enfin, ses frontières naturelles.

Mais le point essentiel du traité était le mariage de Louis XIV avec l'Infante Marie-Thérèse, fille aînée de Philippe IV. L'Infante renonçait à l'héritage paternel, contre une dot de 500.000 écus d'or payable à termes fixes, mais qui ne fut jamais payée.

Cette paix mettait fin aux révolutions qui, depuis 40 ans éprouvaient l'Europe : elle achevait l'œuvre de Richelieu. Elle nous donnait, au Sud, nos limites naturelles poursuivies depuis quatre siècles et, au Nord, une solide frontière. On empêchait le mariage de Marie-Thérèse avec l'Empereur Léopold et on évitait, ainsi, l'union de l'Espagne et de l'Autriche. C'est cette œuvre française magnifique qui pouvait être compromise par les amours de deux enfants.

D'autre part, Mazarin, qui n'avait jamais été très tendre pour Marie, et qui, lui aussi, l'avait souvent traitée en Cendrillon, craignait peut-être de l'avoir pour Reine. Il négociait, avec ardeur, le mariage espagnol.

LE MARIAGE ESPAGNOL

L'on n'aime bien qu'une seule fois : c'est la première ; les amours qui suivent sont moins involontaires.

(LA BRUYÈRE, Du Cœur II.)

Le jeune Roi était trop politique et avait l'âme trop élevée pour ne pas finir par comprendre les devoirs qui lui étaient imposés et pour ne pas sacrifier son amour à l'intérêt de la France. On lui représentait qu'un mariage avec l'Infante d'Espagne terminerait les difficultés avec l'Espagne ; que si, au contraire, il refusait d'épouser l'Infante, il exposait la France aux horreurs de la guerre.

Tout fut d'abord inutile, le Roi s'emporta et déclara qu'il ne renoncerait pas à son amour.

Le Cardinal, après avoir essayé, sans succès, de son côté, d'obtenir de Marie qu'elle renonçât au Roi, prit le parti de l'éloigner.

Il lui ordonna de quitter Paris avec sa gouvernante, Mme de Venel et ses deux sœurs plus jeunes, Hortense et Marianne, pour se rendre à La Rochelle, avant le départ de la Cour pour Bayonne.

La colère et la douleur du Roi furent terribles, quand il apprit cette décision. Il menaça le Cardinal d'une disgrâce, puis il se jeta suppliant aux genoux de sa mère et de Mazarin, disant : « J'épouserai Mlle Mancini, je romprai avec l'Infante » ³⁰.

« Le Cardinal répondit, qu'ayant été choisi par le feu
» Roi son père et, depuis, par la Reine sa mère, pour
» l'assister dans ses conseils et l'ayant servi, jusqu'alors,
» avec une fidélité inviolable, il n'avait garde d'abuser de
» la confiance qu'il lui faisait de sa faiblesse et de l'autorité qu'il lui donnait dans ses Etats, pour souffrir qu'il
» fit une chose si contraire à sa gloire ; qu'il était le
» maître de sa nièce, et qu'il la poignarderait plutôt que
» de l'élever par une si grande trahison. »

Le Roi céda, dans l'espoir que les négociations avec l'Espagne rencontreraient des obstacles inattendus, et qu'il garderait sa liberté.

On lui promit qu'il verrait Marie, en allant à Bayonne et on permit aux amoureux de s'écrire.

Le Roi s'efforçait de rassurer son amie et de se rassurer lui-même. Le mariage espagnol était lié au succès de négociations diplomatiques difficiles. Ces négociations pouvaient échouer. Louis garderait peut-être sa liberté. « La Reine de son cœur était Marie. »

Il ne cachait ni sa tendresse, ni le chagrin que lui causait la séparation qu'on lui imposait. Il voulut donner à Marie une marque certaine de son amour.

La Reine d'Angleterre, retirée à Saint-Germain, cherchait à vendre un fil de perles magnifiques qu'elle possédait encore. Marie avait admiré ces perles, le Roi donna l'ordre qu'on les achetât pour elle.

Mais Louis était tenu en tutelle. Il ne disposait d'aucune somme. Ce fut le Cardinal qui fut obligé de donner l'ordre d'expédier l'ordonnance permettant de payer les 78.000 francs qu'avait coûté le colier. Mazarin écrivait, également, à Colbert pour faire remettre au Roi la somme de mille pistoles, dont sa Majesté disait « avoir affaire ». Le Cardinal n'ignorait pas que cet argent était destiné à sa nièce. Louis voulait que la jeune fille eût de

l'argent à sa disposition, pour ne pas être complètement à la discrétion du Cardinal, et, peut-être, pour faciliter une fuite, si les circonstances l'exigeaient. Cependant, le jour du départ arriva, le Roi se rendit chez Marie et ne voulut pas la quitter jusqu'à ce qu'elle montât en carrosse. A ce moment, ne pouvant contenir son émotion, il fondit en larmes et Marie, comme il s'inclinait une dernière fois, dit pleurant elle aussi : « Sire, vous êtes roi, vous pleurez et je pars ».

Racine n'a-t-il pas pensé aux premières amours de son Roi et aux paroles touchantes de Marie Mancini, quand il fait dire à Bérénice, obligée de fuir Titus :

« Vous m'aimez, vous me le soutenez,
Et cependant je pars et vous me l'ordonnez...
Sur Titus et sur moi réglez votre conduite,
Je l'aime, je la fuis, Titus m'aime il me quitte... »

Invitas, Invitant, dimisit, avait dit Tacite, résumant en trois mots une situation également tragique.

Voici la même idée exprimée de trois façons différentes, par le divin Racine, par un historien latin, par une jeune fille amoureuse et ce sont les mots très simples de Marie Mancini qui touchent le plus, parce qu'ils n'ont pas été cherchés et qu'ils ont été inspirés par un sentiment vrai.

Louis XIV ne dissimula pas sa douleur de ce départ et toute la Cour en parla. Cette douleur avait même atteint sa santé, jusqu'à inquiéter son entourage, et surtout sa mère qui l'aimait tendrement.

Marie fut prise d'une fièvre terrible. Le voyage du Roi continua cependant. Les deux amants s'écrivaient lettres sur lettres.

Mazarin accompagna ses nièces jusqu'à Poitiers. Et tandis que les jeunes filles prenaient la route de La Rochelle, en passant par Niort, le Cardinal allait directement à Bayonne, en passant par Bordeaux.

M^{lles} Mancini et leur gouvernante, M^{me} de Venel, arrivaient à La Rochelle le 11 juillet 1659.

Les trois sœurs Mancini furent reçues comme des princesses du sang.

Marie, écrit au Cardinal en juillet 1659.

« On ne peut rien ajouter aux honneurs que je reçois
» ici, on n'a jamais ouï tant de coups de canon.

» La ville a été en feu toute la nuit. Pour ces acclama-
» tions du peuple et toutes les choses qu'on a faites ici, je
» vous en dois des remerciements particuliers, je le fais
» avec des protestations d'être toute votre dévouée. »

A La Rochelle, Marie occupait son temps à écrire au Roi ³¹, elle passait aussi des journées entières avec un médecin arabe qui lui enseignait l'astrologie ³², elle ne sortait de sa chambre que pour aller à la messe. Une grande joie, cependant, lui était réservée. Le Cardinal et la Reine voulurent tenir la promesse qu'ils avaient faite aux deux amants de leur permettre de se revoir.

Pendant que Marie prenait le chemin de La Rochelle, Louis quittait Paris pour se rendre dans le Sud-Ouest et passait par Blois où il était reçu par son oncle, Gaston d'Orléans. On remarqua que, dans son voyage, et durant tout son séjour à Blois, Louis était triste et préoccupé. Malgré la Reine-Mère qui lui en fit la remontrance, il adopta une tenue modeste qui étonna ceux qui connaissaient son goût pour le faste. Devant se marier avec l'Infante, il ne voulait pas, disait-il, donner d'espérance à ses cousines, filles de Gaston d'Orléans ; je n'ai pas voulu, confiait-il à M. de Nevers, un autre habit, ni désordonner mes cheveux, je me suis fait tout le plus vilain que j'ai pu, pour les dégoûter de moi.

N'est-ce pas plutôt que celle pour laquelle il aurait voulu briller, Marie Mancini, venait de partir pour La Rochelle et que il en était désespéré.³³

Rencontre étrange, lorsque, dans le château de Blois. parut le cortège royal, le défilé des hérauts et des trompettes, les soldats du régiment de la province, le Cardinal, la Reine, puis le jeune Roi. lui-même, qui s'avancait appuyé sur l'épaule du Duc de Nevers, une jeune fille de quinze ans était là, qui derrière les demoiselles d'honneur, admirait le jeune Roi. Si le Roi l'avait vue, il aurait remarqué l'élégance de sa personne, l'allongement de sa taille, ce port si doux, ce rayon de beauté dont parle Bossuet, l'incarnat de son teint, ses cheveux d'un blond doré, ses yeux d'un bleu tendre. C'était la fille d'un gentilhomme du pays, propriétaire du petit château de la Vallière, près Reinguy. C'était Louise de la Vallière ³⁴. Qui sait si cette rencontre ne marqua pas la destinée de cette jeune fille dont la devise était :

« Ad principem et ad ingnem amor indissolubilis »

et qui signait ses dernières lettres, sœur Louise de la Miséricorde, carmélite indigne.

En quittant Blois, le Roi et sa suite se dirigeaient sur Bordeaux, en passant par Saint-Jean-d'Angély.

C'est dans cette ville, le 12 août 1659, qu'un permit à Marie et à Louis de se revoir.

M^{lles} Mancini étaient parties le 11 août de La Rochelle. Elles couchaient à Surgères et repartaient le lendemain pour Saint-Jean-d'Angély, où la Cour arriva le mercredi matin.

Louis XIV, amoureux, impatient, avait devancé la Reine de trois heures.

Il descendit, aussitôt, dans la maison occupée par les demoiselles Mancini et, après les premières révérences, il passa dans la chambre de cérémonie où il entretint Marie en tête à tête jusqu'au moment où on vint l'avertir de l'arrivée de la Reine.

La Cour resta vingt-quatre heures à Saint-Jean-d'Angély. Louis ne quitta pas Marie, Hortense, qui assistait à une partie des entretiens, écrit : « Rien ne peut égaler la

» passion que le Roi fit paraître et la tendresse avec

» laquelle il demandait à Marie son pardon pour tout ce

» qu'elle souffrait à cause de lui » ³⁵.

Enfin, il fallut se séparer, non sans larmes, le Roi partit pour rejoindre sa mère sur la route de Bordeaux, Marie, ses sœurs et M^{me} de Venel revinrent à La Rochelle.

Ce même jour, 12 août, où le Roi voyait Marie à Saint-Jean-d'Angély, Mazarin, poursuivant ses négociations avec l'Espagne, se rendait à l'île des Faisans pour l'ouverture solennelle des conférences avec l'Espagne.

Nous avons dit l'importance de ces négociations. Aussi, comprend-on l'inquiétude et l'impatience du Cardinal obligé de compter avec cet obstacle qui lui paraissait ridicule, l'amour de deux enfants. Pendant les mois de juillet, août et septembre, il écrit à Louis XIV de nombreuses lettres pour le décider à renoncer à sa passion dans l'intérêt de la France et de sa gloire ³⁶.

Le 6 juillet 1659, il écrivait au jeune Roi.

« Je n'ai rien à répliquer à votre lettre du 3, mais à
» vous rendre très humbles grâces de celles qu'il vous
» plaît me continuer avec excès.

» La confidente (la Reine) m'a écrit l'état dans lequel
» elle vous a trouvé et j'en suis au désespoir ; car il faut
» absolument que vous y portiez remède, si vous ne voulez
» être malheureux et faire mourir de chagrin tous vos
» bons serviteurs. La manière dont vous en usez n'est
» nullement propre pour guérir et si vous ne vous résolvez.
» tout de bon à changer de conduite, votre mal s'empirera
» de plus en plus.

« Je vous jure, pour votre gloire, pour votre honneur,
» pour le service de Dieu, pour le bien de votre royaume
» et pour tout ce qui peut le plus toucher, de faire géné-
» reusement force sur vous et vous mettre en état de ne
» pas faire le voyage de Bayonne avec déplaisir, car, enfin
» vous seriez coupable devant Dieu et devant les hommes
» si vous n'y alliez avec le dessein que vous devez par
» honneur et par intérêt. J'espère que la personne que
» vous savez (Marie Mancini) y contribuera de la bonne
» manière, lui ayant parlé dans les termes que je devais
» pour la disposer à cela. »

Cette lettre, si patriotique, ne paraît avoir produit aucun effet sur le Roi,
qui continue à correspondre avec Marie.

Quelques jours après (juillet 1659), Mazarin écrivait à la Reine :

« Je ferai mon devoir jusqu'au bout, et si je vois que
y cela ne profite de rien, je sais bien ce à quoi ma fidélité
» et le zèle et la tendresse que j'ai pour le service et la
» réputation du confident (le Roi) m'obligeront, avec un
» désespoir qui me tourmentera tant que j'aurai de vie,
» d'avoir été si malheureux que quelque chose qui me
» touche eût peut-être, causé, quoique sans ma faute, de
» ternir sa gloire. »

On ne peut qu'admirer la respectueuse liberté avec laquelle le Ministre écrit à son Roi, le 27 juillet 1659, de Saint-Jean-de-Luz :

« Vous êtes le maître de votre conduite, mais non pas
» de m'obliger à l'approuver, lorsque je sais certainement
» qu'elle est préjudiciable à votre honneur, au bien de
» votre Etat, au repos de vos sujets.

» Enfin, comme je ne pourrais commettre un plus grand
» crime à votre égard que de vous déguiser les choses qui
» importent à votre service, je vous déclare que je ne puis
» être en repos, ni satisfait, si je ne vois pas, par les
» effets, que vous vous rendez maître de vous-même, car
» sans cela tout est perdu et le seul remède qui me reste
» à pratiquer, est de me retirer et d'emmener avec moi la
» cause des malheurs qui sont à la veille de vous arriver..

» Je crois avoir pour vous la même tendresse que la
» confidente (la Reine) ; mais cette tendresse me rend
» plus dur et plus ferme à m'opposer à ce qui est absolu-
» ment contre votre réputation et votre devoir, car si je
» faisais autrement, je vous aiderais à vous perdre. »

Ainsi, si le Roi ne renonce pas à sa funeste passion, tout est perdu, et le Cardinal n'aura d'autres ressources que de se retirer, en emmenant sa nièce.

Cette lettre si éloquente, si menaçante, si affectueuse n'eut pas plus de succès que les autres. Le Roi l'envoya à Marie Mancini qui ne cacha pas son irritation contre le Cardinal.

Mazarin, cependant insiste.

Dans une lettre du 28 août 1659, il essaye de montrer à Louis XIV que Marie n'est pas digne de son amour.

« Je vous réponds, écrit-il, que, sans cette passion, vous
» tomberiez d'accord avec moi, que cette personne n'a
» nulle amitié pour moi au contraire, beaucoup d'aversion,
» parce que je ne flatte pas ses folies, qu'elle a une ambi-
» tion démesurée, un esprit de travers et emporté, un
» mépris pour tout le monde, nulle retenue dans sa conduite
» et un penchant à faire toutes sortes d'extravagances... »

« Est-il possible que vous soyez persuadé que je sois si
» pénétrant et si habile dans les grandes affaires et que je
» ne vois goutte dans celles de ma famille. »

C'est que la diplomatie de l'amour est très spéciale et qu'il semble bien, en effet, que Mazarin n'y voyait goutte.

Il ignorait deux choses :

D'abord qu'il est tout à fait inutile de dire à un homme vraiment épris, du mal de celle qu'il aime ; ses pires défauts lui paraissent des qualités inestimables.

Ensuite, que c'est presque une naïveté de dire à un homme : vous aimez cette femme, mais vous ne la connaissez pas ; car, a écrit un moraliste un peu trop pessimiste : « On n'aime vraiment que les femmes qu'on ne connaît pas ».

Qu'on ne pense pas que je me laisse entraîner à une impertinence. Je veux dire seulement que l'amour idéalise notre vision et la met en dehors du réel. Les plus belles beautés sont faites de nos désirs. Les plus belles vies ne sont pas celles que nous avons vécues, mais celles que nous avons rêvées.

L'amoureux le plus fervent et le plus sincère est Don Quichotte qui transforme une servante d'auberge en dame Dulcinée du Toboso. Le chevalier Joffroy aime la Princesse Lointaine et l'aime d'autant plus qu'elle est plus lointaine. (ROSTAND, La Princesse Lointaine.)³⁷



CHAPITRE III

Marie Mancini à Brouage.

Réception, installation. — Le jeu du Gouverneur. — Les lectures. — Les demoiselles de Marennes. — Les petites vues de Marianne. — La correspondance avec le Roi. — Les promenades : Hiers, Moers, Soubise. — Lettres de Louis XIV. — Le fils de Friponne. — L'imprudence de l'Intendant du Terron. — La colère de Mazarin. — La lettre de Colbert. — Inquiétudes. — Rôle équivoque d'Olympe. — Maladie de Marie. — Lettre de novembre 1659. — Désespérée elle accepte l'idée d'un mariage. — 30 décembre 1659. — Départ. — Retour à Paris. — Les négociations pour le mariage espagnol se poursuivent.

Brouage devait, à cette époque, présenter quelques ressources, car M^{me} de Venel, écrit le 10 septembre 1659 au Cardinal Mazarin : « Mademoiselle fait dessein de s'en

» aller à Brouage, la semaine prochaine, se divertir quelques jours... »

Et le 15 septembre 1659 :

« Mesdemoiselles partent demain pour Brouage. L'état
» d'esprit de Mademoiselle est au meilleur état que son
» Eminence puisse souhaiter et très assurément. Je le
» crois, entièrement dégagé de tout. Samedi dernier, elle
» n'écrivit pas, ni personne n'écrivit un mot de sa part.
» Elle se divertit fort bien ; elle joue au colin-maillard,
» présentement avec M. de Lionne. Si elle trouvait
» Brouage plus à son goût, elle y demeurerait, sinon, elle
» reviendrait ici » ³⁸.

De Brouage, le 16 septembre 1659 :

« Mesdemoiselles arrivèrent hier en cette ville, en bonne
» santé. La garnison les a reçues aussi bien qu'elle a pu.
» On a tiré force coups de canon et M. l'Intendant les a
» magnifiquement traitées. Mademoiselle se fortifie tous
» les jours dans ses généreuses résolutions. Elle n'a jamais
» été si gaie, elle joue grand jeu, elle a pris hier trente
» pistoles de M. l'Intendant.

» Elle a fait venir, ici, les demoiselles de Marennes qui
» sont quatre grandes filles bien faites et de qualité » ³⁹.

« Je fais tout ce que je peux pour me distraire, écrit
» Marie au Cardinal, le 15 septembre 1659. Je joue, mais
» le jeu me traite le plus mal du monde. Je lis Sénèque où
» je remarque mille belles choses que je trouve bien au-
» dessus de celles que vous m'avez dites. »

La petite Marianne envoie, par le même courrier, sans se soucier beaucoup ni de la rime, ni de la raison, des vers qui amusent fort le Cardinal :

Je suis à Brouage,
Où je n'ai pas pris de breuvage,
Et il y a des demoiselles
Qui n'étaient pas à La Rochelle,
Et qui sont fort belles,
Et qui sont pucelles.

Pour Madame de Venel, nous la voyons presque, point,
Parce qu'elle est du matin jusqu'au soir à genoux,
Qu'on dirait qu'on l'a attachée avec des clous ⁴⁰.

Il semble que Marie, de sa propre volonté, avait quitté La Rochelle pour Brouage, dont l'isolement convenait mieux à ses rêves et à sa tristesse.

« J'ai choisi Brouage, écrit-elle, comme un lieu où mes
» sœurs ni mes gens ne peuvent se divertir, ni aller tous
» les jours à la comédie, comme ils faisaient à La
» Rochelle.
» J'étais dans cette forteresse d'où les plaisirs sem-
» blaient être bannis et où je n'en avais pas d'autres, que
» ceux que je recevais des lettres que le courrier m'appor-
» tait. »

On devine ce que pouvait être la vie de la jeune fille dans cette solitude. Pas d'autres distractions que le jeu de M. l'Intendant, les causeries avec les provinciales qu'étaient les quatre demoiselles de Marennes et les dévotions dans la petite église avec M^{me} de Venel.

Elle pensait, certainement, alors, aux beaux jours passés, au salon de, la Comtesse de Soissons, à la Cour, à ses succès, quand, chez la Reine, elle, déclamait des scènes des comédies de Corneille, au siège de Montmédy, où le jeune Roi s'exposait pour voir briller ses beaux yeux, aux chasses de Fontainebleau, aux ballets, au voyage de Lyon, aux promenades sur les bords de la Saône, au justaucorps de velour foncé et au bonnet de velours noir avec plumes qu'elle avait fait faire pour le retour à Paris et qui lui allaient si bien, à l'amour du prince charmant, à ses espérances, à ses désillusions, à son malheur. Des larmes ont dû couler dans cette solitude...

Par un escalier de pierre, construit en face de la porte de la maison du Gouverneur, Marie montait sur le rempart. De là elle pouvait voir, du côté de l'ouest, les bateaux entrer dans le port et en sortir ; suivre les opérations de l'embarquement du sel ; assister à l'arrivée des pêcheurs qui portaient du poisson pour la garnison, la table du Gouverneur et les habitants.

Au loin, la ligne bleue de la mer et un peu plus loin dans la brume, les rivages de l'île d'Oléron et la citadelle du château.

La journée finissant, elle s'attardait à contempler les merveilleux couchers du soleil du pays de Saintonge, où le ciel est d'un bleu si doux, bleu tendre, bleu orange, bleu vert ⁴¹.

Le ciel de Saintonge : Je ne pourrais en donner une description plus exacte et plus pittoresque que celle qu'on lit dans les lettres de Jeunesse de Fromentin, page 15, et que je reproduis ici.

« Dans ce pays « paisible et soucieux », au climat
» tempéré, ni nord, ni midi ; toute la beauté réside dans
» l'immensité des horizons. Les ondulations du flot, les
» jeux nuancés de la lumière.

» La lumière !... tantôt elle aveugle, tantôt elle se diffuse
» en délicates fluidités. Elle est presque toujours cristal-
» line, exquise. En toutes saisons, par temps clair, les
» côtes des îles les plus proches se détachent en rose sur
» la mer bleue légèrement embrumée dans les fantasma-
» gories du matin. Lorsque, par les après-midi du mois
» d'août, le soleil darde sur les sillons, la plaine où vibre
» l'air embrasé, les maisons rectangulaires aux portes en
» plein centre sous leur blanc badigeon de chaux, la pous-
» sière des routes crayeuses, tout resplendit des éblouis-
» sements de l'Orient. Les longs crépuscules de l'été, les
» couchers de soleil dans un ciel tendre aux premiers
» soirs de l'automne versent sur la campagne assoupie. la
» tiédeur lumineuse et sonore des soirées algériennes. En
» novembre, au contraire, l'atmosphère est saturé d'eau,
» des vols d'oiseaux migrateurs glissent dans un ciel bas ;
» les nuages, fuyant sous la bourrasque, font courir une
» ombre maussade sur les marais et sur la mer ; c'est la
» mélancolie des horizons néerlandais. De temps à autre
» et toujours deux fois par an, à l'équinoxe, des crises de
» tempête ensevelissent sous un crêpe de nuées livides ces
» délicats paysages de l'Aunis. Les chemins, miroitant
» d'eaux stagnantes, s'empâtent d'une boue fauve d'où les
» pieds ne s'arrachent que bottés. La mer se fait
» méchante. A courtes lames brisées ou à larges vagues
» onduleuses elle s'élance, ébouriffée d'écume, à l'assaut
» des falaises. Et ce sont, jusque sous l'abri des maisons
» tremblantes, de sourds grondements, des ronflements
» sonores, des rafales de pluie à travers les vitres. »

Marie faisait, sans doute, quelques excursions aux environs, à Moëze, où elle pouvait voir un curieux édifice de la Renaissance, comme un petit temple avec des colonnes corinthiennes harmonieuses.

Soubise, qui a donné son nom à une branche illustre de la maison de Rohan. Une des dames de cette maison, Catherine, fille de Benjamin, Seigneur de Soubise, fit, dit-on, à Henri IV, qui la courtisait, cette fière réponse :

« Je suis trop pauvre, pour être votre femme, et de » trop bonne maison pour être votre maîtresse. »

Une autre dame de Soubise fut moins vertueuse ; elle fut la maîtresse de Louis XIV, qui lui donna, à Soubise, un beau domaine et un hôtel seigneurial, au moment où il la quitta pour épouser secrètement M^{me} de Maintenon.

Marie a certainement poussé ses promenades jusqu'à la petite ville de Hiers, bâtie sur une colline, d'où on a une vue étendue sur les marais.

A Hiers, on a gardé le souvenir de ces visites. Au-dessus de la porte d'une petite maison, qui a une porte et deux fenêtres, on a sculpté sur la pierre un blason portant les initiales, au-dessus un canon et une date (1639).

Les vieux du pays racontent que Marie Mancini a habité cette maison ; que Louis XIV était venu s'installer à Brouage et que, la nuit, il se faisait conduire en bateau, par les canaux, tout près de Hiers, pour aller retrouver son amie.

L'histoire est charmante, mais elle n'est pas vraie. Marie est venue à Brouage non pas en 1639 ; mais 1659, et il est probable que ce blason, avec une erreur de date, a été apposé pour rappeler simplement une visite de Marie Mancini ⁴².

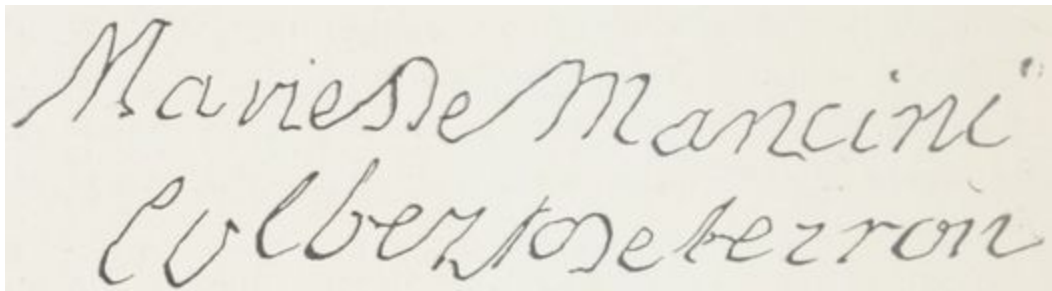
Avant de quitter Brouage. le 28 décembre 1659, Marie avait accepté d'être marraine.

Un acte à cette date, conservé sur les registres de la Mairie de Hiers, est ainsi libellé :

« Le 28 décembre 1659, ont été données les cérémonies
» baptismales à Louise, fille de Edmond Fillot, écuyer et
» de demoiselle Anne Huot ; a esté parrain, M. Charles

» Colbert du Terron, Conseiller ordinaire du Roy, en ses
» conseils, Intendant de police et finances, au pays d'Aul-
» nis et Gouvernement de Brouage et Marennnes et haulte
» et puissante demoiselle Marie de Mancini. »

Cet acte est signé Marie de Mancini et Colbert de Terron.

A photograph of a handwritten document on aged, yellowish paper. The text is written in a cursive script. The first line reads 'Marie de Mancini' and the second line reads 'Colbert de Terron'. The ink is dark, possibly black or dark brown.

Peut-être, en s'exilant à Brouage, Marie avait-elle pensé que là, en prenant un bateau de pêcheurs, elle pourrait fuir plus facilement si son oncle, le Cardinal, voulait mettre à exécution sa menace de la faire sortir de France.

Lorsqu'elle apprit que le mariage avec l'Infante d'Espagne était décidé, elle avertit Louis XIV, qui était alors à Bordeaux, qu'elle n'écrit plus. Le Roi, cependant, envoyait lettres sur lettres, mais Marie avait promis au Cardinal de ne pas répondre. Abandonnée, mais fière et digne, elle tenait sa promesse.

Elle essayait d'oublier, en recevant les demoiselles de Marennnes et en jouant chez le Gouverneur. On jouait assez gros jeu. Un jour, Marie perdit 300 pistoles. Il fallait, en outre, donner des étrennes aux sergents, valets et serviteurs. M^{me} de Venel fut obligée de demander de l'argent au Cardinal.

Pendant ce temps, on essayait de distraire le Roi, dont la tristesse et la mauvaise mine inquiétaient.

Il paraissait avoir compris que dans l'intérêt de son peuple, il devait accepter le mariage espagnol.

Le 24 septembre, Mazarin lui écrivait : « Il ne tiendra
» qu'à vous d'estre un roi fort habile et Dieu vous a
» donné les qualités qu'il faut pour cela », et le 24 septembre, le Ministre écrit : « Vous serez le plus grand roi
» du monde. »

Le Cardinal avait chargé la Comtesse de Soissons, Olympe Mancini, d'être coquette et de faire oublier sa sœur. La belle Comtesse paraît avoir rempli cette délicate mission aussi consciencieusement qu'il lui était possible.

Bartet, l'agent secret du Cardinal, écrivait le 20 octobre 1659, à son maître : « Le Roi a repris avec M^{me} la Com-

» tessé. Il recommence de lui parler et de rire avec elle
» et particulièrement d'y jouer plus qu'avec qui que ce
» soit, de sorte que cela va aussi bien qu'on peut le
» souhaiter et dure comme cela depuis six jours. Ils ont
» dîné tous les jours dans le carrosse sans en sortir. M. le
» Comte de Soisson a, aussi, repris avec le Roi son
» ancienne manière de lui faire la cour : les serviteurs et
» les proches assurent que cela ira de mieux en mieux. »

Louis XIV cependant, n'oubliait pas son amie exilée à Brouage.

Un jour, elle se promenait tristement sur la plage. On lui annonça l'arrivée d'un beau petit chien apporté dans une corbeille à son adresse. C'était un petit de Friponne, la chienne du Roi, avec un colier sur lequel étaient gravés ces mots : « A Marie Mancini ».

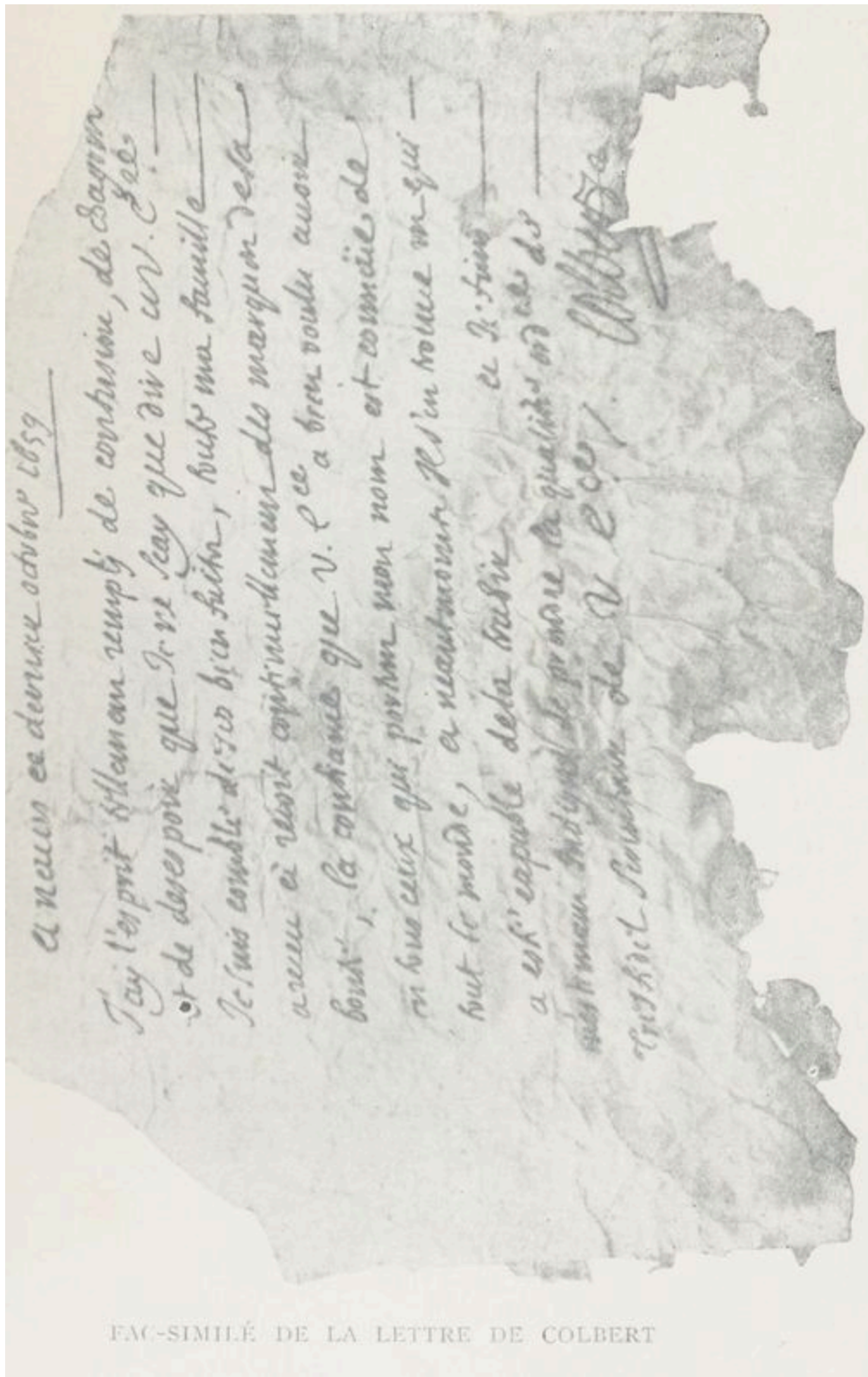
On peut penser que le petit chien fut baisé, choyé, caressé. Cet envoi du petit chien fut connu à la Cour. On en parla. La Reine-Mère et le Cardinal furent très émus de l'incident.

Billets et petit chien avaient été remis à Marie par l'intermédiaire de Colbert du Terron, cousin-germain de Colbert, qui, grâce à la haute protection de son cousin, avait obtenu le gouvernement de Brouage. Du Terron espérait, évidemment, se concilier les bonnes grâces de Louis XIV en favorisant ses amours. Mais, alors, le maître n'était pas Louis XIV, mais Mazarin qui fut très irrité écrivit à Colbert le 20 et 22 octobre 1659, deux lettres par lesquelles il qualifiait l'action de du Terron et l'accusait de l'avoir commise dans le but de parvenir à une grande fortune.

Colbert, effrayé des conséquences fatales que la désobéissance de son cousin pouvait avoir pour sa carrière et son avenir, écrit, immédiatement, ce court billet dont M. Sollier, membre de la Société archéologique de Melun, a trouvé l'original dans des conditions curieuses qu'il est intéressant de rappeler.

La lettre est du 31 octobre 1659. En 1865, la lettre est vendue avec d'autres papiers sans valeur, par un chiffon nier de Melun à un épicier de la

ville. Le papier sert à envelopper un morceau de beurre acheté par la cuisinière de M. Sollier. Rentrée chez elle, la domestique jette le papier au feu. Mais un courant d'air éloigne la lettre du foyer. Elle est ramassée par M. Sollier qui, avec une joie que comprendront tous les archéologues, découvre l'écriture et la signature de Colbert.



Ce brouillon de lettre est ainsi rédigé :

« Nevers, ce dernier octobre 1659.

» J'ay l'esprit tellement remply de confusion, de cha-
» grin et de désespoir que je ne scay que dire à votre
» Eminence. Je suis comblé de ses bienfaits, toute ma
» famille a reçu et reçoit continuellement des marques
» de sa bonté ; la confiance que votre Eminence a bien
» voulu avoir en tous ceux qui portent mon nom est
» connue de tout le monde et n'anmoins il s'en trouve un
» qui a été capable de la trahir ; et je finis, m'estimant
» indigne de prendre la qualité ordinaire de très fidèle
» serviteur de votre Eminence.

» Signé : COLBERT. »

Nous en reproduisons la photographie.

Cette lettre est bien humble. Colbert craint qu'elle ne soit insuffisante, il ne l'envoie pas, il en écrit une seconde plus humble encore, disant que du Terron a commis un crime et une trahison.

C'est bien du bruit pour un petit chien.

Cette histoire de lettres et de chien a failli priver la France des services de Colbert.

Les lettres de Louis-XIV furent remises à Marie. Elles l'avaient que le mariage espagnol était remis au printemps, que d'ici là cent choses pouvaient le rompre et que le Roi chercherait, lui-même, à faire naître des obstacles.

Marie fut émue, comme on pense, de ces révélations qui ranimaient ses espoirs. Cependant, elle tint sa promesse de ne pas écrire.

Mais elle ne tarda pas à apprendre le rôle équivoque joué par sa sœur Olympe, les assiduités du Roi, le changement qui paraissait s'être opéré dans son cœur, et les railleries qu'on faisait d'elle à la Cour. Les manœuvres organisées, par le Cardinal pour lui enlever l'amour du Roi, la touchèrent et la blessèrent mortellement. Mazarin avait été assez cruel pour lui faire écrire par la Comtesse de Soissons, elle-même, les empressements du Roi.

Son désespoir fut immense. Elle tomba malade, prise par les fièvres du pays.

C'est, à ce moment que le Cardinal, sachant sa nièce désespérée, essaya de profiter de son dépit pour la déterminer à accepter un mariage avec le Connétable Colonna, vice-Roi d'Aragon.

Marie refusa, disant qu'elle serait malheureuse à Rome. Elle ajoutait dans sa lettre de novembre 1659 :

« Que votre Eminence ne croie pas qu'il y ait d'autres
» raisons pour être en France. Si le mariage du l'rince
» de Lorraine ne peut se faire, comme je sais qu'il y a
» beaucoup de difficultés, que votre Eminence cherche
» celui qu'elle voudra, gentilhomme ou prince, pourvu
» que ce soit bientôt ; c'est tout ce que je demande, car
» je commence à m'ennuyer à Brouage. Si vous me
» voyiez quelquefois, je vous ferais pitié. »

; Cette lettre est écrite en novembre. Si nous rapprochons cette date de la description que nous avons donnée, d'après Fromentin de l'Aunis, en novembre, nous comprenons quel devait être l'état d'esprit de la malheureuse princesse.

Les jours d'été ont passé. C'est l'hiver. La pluie qui tombe sans discontinuer, frappe les vitres. Des nuages lourds et bas assombrissent l'horizon ; on entend les hurlements de la mer en furie et les bruits du vent qui souffle en rafales.

Marie est seule. Elle n'a personne à qui elle puisse se confier ni demander conseil. Ses sœurs sont jalouses, M^{me} de Venel, âme damnée du Cardinal est un geôlière et non une amie. L'Intendant n'est qu'un agent de Mazarin. Le Roi l'oublie ; elle n'a plus rien que des souvenirs. La nuit vient de bonne heure ; ce sont les jours noirs. C'est aussi l'obscurité pour la volonté et la conscience. Marie perd courage ; elle s'abandonne. Le Cardinal est vainqueur.

« Faites de moi ce que vous voudrez, écrit-elle désespérée.
» Mariez-moi, mais que ce soit bientôt.
» Je ne puis plus rester à Brouage.
» Si vous me voyiez, je vous ferais pitié. »

Malheureuse, découragée, dans les pleurs, presque-inconsciente, elle écrit la lettre qui va engager sa vie.

Marie, pour se distraire un peu, avait, avec l'assentiment du Cardinal, demandé à M^{me} Scarron de venir lui tenir compagnie à Brouage. M^{me} Scarron ne put accepter à cause des frais que son déplacement eût entraîné ⁴³.

Il est piquant de voir Marie Mancini entrer ainsi en relations avec la future M^{me} de Maintenon.

Enfin, le Cardinal autorise sa nièce à quitter Brouage et à rentrer à Paris.

Elle part avec ses sœurs le 30 décembre 1659.

Le traité des Pyrénées était signé le 23 janvier 1660.

Mais le mariage de l'Infante ne devait avoir lieu qu'au printemps. Il était dangereux de laisser le Roi revenir à Paris. Aussi fut-il décidé, sous le prétexte que des troubles avaient éclaté à Aix et à Marseille, que la Cour passerait l'hiver dans le Midi, en se promenant lentement de ville en ville.

M^{lles} Mancini revenaient à Paris en passant par Poitiers où Hortense tombait malade, mais pas gravement, c'était la rougeole. Les jeunes filles étaient ravies de la fin de l'exil. Marianne écrivait à son oncle :

« Je ne suis pas fâchée d'avoir quitté Brouage
» Quoiqu'on y mange de bons fromages.
» J'aime autant Paris que toutes sortes de pays. »

On resta huit jours à Poitiers et on rentra à Paris par Blois et Orléans.

A Paris, Marie Mancini, trouva de nouvelles raisons d'exaspérer son chagrin.

On ne parlait d'autre chose que du mariage du Roi.

Elle était obligée d'assister aux réjouissances publiques données à l'occasion de la ratification du traité des Pyrénées.

« Je ne pouvais m'empêcher de penser, dit-elle, que cette
» paix dont chacun se montrait si joyeux, je l'avais chèrement payée. »



CHAPITRE IV

Mariage Espagnol.

Le Duc de Gramont. — Ambassadeur. — L'Infante silencieuse et peu séduisante. — Mai 1660. — Le Roi et l'Infante à Saint-Sébastien. — Louis XIV à Saint-Jean-de-Luz. — 9 Juin. — Mariage à Saint-Jean-de-Luz. — Le soir des noces. — Retour à Paris par Bordeaux et Blaye. — Chasses et banquets à Blaye. — Les Reines partent pour Saint-Jean-d'Angély. — Pèlerinage d'amour de Louis XIV à Brouage, accompagné de trois gentilshommes. — Douleur et regrets de Louis XIV.

Les conférences terminées, on décida d'envoyer, le plus tôt possible, le maréchal Duc de Gramont demander officiellement la main de l'Infante.

Lorsque le Maréchal fut admis à présenter ses hommages à l'Infante, il la trouva plus jolie qu'il ne s'y attendait, mais il n'entendit pas le son de sa voix.

« Ceux qui ont eu l'honneur de la connaître, écrit-il, au
» roi, sont en admiration de sa beauté et de sa douceur ;
» de son esprit, c'est de quoi je ne puis informer votre
» Majesté, car je ne lui ai pas entendu prononcer un mot.
» Depuis qu'elle est au monde, elle n'a jamais adressé la
» parole à personne, sauf au Roi son père. »

Elle était douce et bonne ; elle fut une Reine irréprochable.

Pour sa beauté, que M. l'Ambassadeur trouve admirable, voilà ce qu'en dit M^{me} de La Fayette « Elle était belle, mais elle n'avait aucun charme. Elle avait des yeux bleu clair, un peu éteints, des cheveux blond fade, un teint blafard, un grand nez, de vilaines dents.

« Peu intelligente, sachant à peine le français, malsaine, elle n'était pas capable d'assurer la descendance royale. Des six enfants qu'elle a eu, un seul a survécu, le Dauphin. Les autres moururent en naissant. L'un d'eux, une petite fille venue avant terme, était un monstre noir et velu » ⁴⁴.

La pauvre Infante était bien peu séduisante. Comment s'étonner que huit jours après son mariage, Louis soit allé chercher, à Brouage, le souvenir de Marie Mancini.

Comment ne pas comprendre, sinon excuser, que Louis XIV, passionné et sensuel, marié, contre son gré, avec une femme qui ne pouvait le retenir ni par le charme, ni par la beauté, ni par l'esprit, n'ait pas stoïquement repoussé toutes les consolations qu'il n'avait pas la peine de chercher, mais qui s'offraient à lui.

Marie, après avoir à Paris, recherché la solitude, dépitée de ce qu'on lui disait de la conduite du Roi et des ses assiduités auprès de la Comtesse de Soissons, avait repris la vie mondaine. Elle paraissait n'avoir plus qu'un désir, celui d'exciter la jalousie du Roi, de faire croire que, puisqu'elle était délaissée, elle pouvait se consoler et aimer ailleurs.

Notre liberté de décision n'est vraiment que bien relative. Chaque femme aime et se venge suivant son tempérament.

La douce Louise de la Vallière, abandonnée, se retire dans un couvent ; M^{me} de Montespan, qui était toute fureur va jusqu'au crime et tente d'empoisonner le Roi ; Marie de Mancini, avant tout orgueilleuse, ne veut pas jouer le rôle d'une abandonnée ; elle veut, par un mariage princier, continuer à exciter l'envie et la jalousie des dames de la Cour.

Mais ce n'est que du dépit amoureux. Elle ne parvient pas à oublier le Roi. Un jour, voyant une de ses belles robes d'autrefois étalée sur son lit, elle éclate en sanglots. Hortense lui demande pourquoi elle pleure. Marie répond :

« La dernière fois qu'il me vit dans cet habit, il me dit :

« Cet habit vous va à ravir, ma Reine ». »

Cependant, le temps du mariage de Louis approchait. La Cour était à Avignon, lorsque Mazarin reçut l'avis que le Roi d'Espagne partirait de Madrid vers la fin du mois de Mars. L'entrevue devait avoir lieu dans l'île des Faisans, à l'embouchure de la Bidassoa, entre Hendaye et Fontarabie.

En mai 1660, le Roi d'Espagne et l'Infante sont à Saint-Sébastien. Louis XIV et la Cour arrivent à Saint-Jean-de-Luz.

Le jeudi, troisième jour de juin, le mariage par procuration est célébré à Saint-Sébastien, par l'Evêque de Pampelune. Dom Louis de Haro représentait le Roi de France.

Le mercredi, 9 juin, on fit le mariage à Saint-Jean-de-Luz.

Le Roi avait un habit de drap d'or tout couvert de dentelles noires. La jeune Reine garda, pendant toute la cérémonie, une couronne d'or sur la tête.

Le Roi ne voulut ni comédie, ni bal. Leurs Majestés soupèrent en public et, à 10 heures, le Roi se retira pour se coucher.

La jeune Reine s'étant retirée également dans sa chambre se déshabilla sans faire de façon, et, comme on lui dit que le Roi l'attendait dans la chambre voisine, où il était déjà couché : « Presto, presto, que el rey' m'espera, » dit-elle (Vite, vite, le Roi m'attend). »

Le lendemain du mariage, le Roi dîna seul dans sa chambre et la Reine dans une autre chambre. Cela fut remarqué et, le soir même, la Reine demanda au Roi de ne jamais la quitter, ce qu'il promit ⁴⁵.

Pendant que le Roi goûtait à Saint-Jean-de-Luz, les douceurs de la lune de miel. avec une jeune Reine amoureuse, Marie Mancini, qui voulait être mariée, avant le retour de la Cour, ne décourageait pas les galanteries du prince Charles de Lorraine, jeune, aimable et beau, héritier d'un grand nom et d'une grande fortune.

Le Cardinal croyait le Roi occupé par ses amours avec la jeune Reine, lorsqu'un fait lui montra que la passion du Roi n'était pas éteinte.

La Cour avait quitté Saint-Jean-de-Luz pour gagner Paris par Bordeaux. Au moment de quitter Bordeaux, le Roi déclara qu'il laisserait sa Mère et la jeune Reine continuer le voyage jusqu'à Saint-Jean-d'Angély et qu'il désirait faire, seul, une excursion de trois jours à La Rochelle et à Brouage.

Il désirait n'être suivi que par deux ou trois gentilhommes et garder l'incognito.

Louis XIV interrompait son voyage de noces pour accomplir un pèlerinage d'amour, dans cette ville perdue de Brouage, où Marie avait souffert et pleuré pour lui.

Le Cardinal essaya d'empêcher cette équipée. Il ne put y réussir. Le Roi partit avec trois jeunes seigneurs, dont Philippe Mancini, neveu de Mazarin, frère de Marie.

Le 28 juin 1660, le Roi quitta Blaye, vers cinq heures du matin et prit la route de Brouage, accompagné du Gouverneur de Blaye, le Duc de Saint-Simon, qui lui donna le divertissement de la chasse sur une de ses terres. Les Reines prenaient le chemin de Saint-Jean-d'Angély, où le Roi devait les rejoindre.

Le Cardinal, qui n'avait pu empêcher le voyage, suivit le Roi pour sauvegarder les apparences.

Le Roi arriva, le 29 juin, à Brouage, où il coucha. Le lendemain il alla dîner au château d'Oléron. Après avoir visité les navires qui étaient dans les eaux de la Seudre, il revint à Brouage. Le Cardinal était parti, seul, le matin pour rentrer à Paris.

Louis resta à Brouage, pour rêver à ses amours passées.

Philippe écrit à sa sœur Marie

« Le Roi a fort pleuré, en se promenant, le soir, près
» de la mer. Il est resté fort tard dans la nuit, ne voulant
» pas se coucher et faisant de longs soupirs. Il a voulu
» habiter ta chambre » ⁴⁶.

Quand on visite Brouage. on ne peut s'empêcher de penser, avec quelque émotion, que le grand Roi a parcouru, seul, ces rues aujourd'hui désertes, qu'il a erré sur les remparts, qu'il a marché la nuit sur les sables de la grève, pleurant et gémissant, pensant que son devoir de Roi l'avait obligé à quitter une femme qu'il aimait, pour contracter un mariage diplomatique.

Il ne pouvait pas ne pas comparer l'esprit étroit, borné, ignorant de Marie-Thérèse, avec l'intelligence, la grâce, la finesse de Marie Mancini.

Marie Mancini était recherchée à Paris, non seulement par le prince Charles de Lorraine, mais aussi par l'oncle de celui-ci, le vieux Duc de Lorraine. Mais Marie accueillit fort mal les ridicules prétentions du Duc.

« Dans le temps, écrit Marie, que le vieux Duc de
» Lorraine perdait ses soins et ses assiduités auprès de
» moi, la Cour arriva à Fontainebleau, d'où le Cardinal
» m'envoya prendre à Paris pour faire la révérence à la
» Reine. Je ne puis dissimuler que je me disposais, avec
» déplaisir, à recevoir cet honneur. Je ne considérais que
» trop, que, par la présence du Roi, j'allais rouvrir une

» plaie qui n'était pas encore bien fermée et que l'absence
» eût été plus propre à m'en guérir. »

Mais Mazarin, pour conjurer tout danger et éviter que la passion du Roi se ranimât, pensa que le meilleur moyen était de marier Marie à l'étranger.

On peut se demander si ce premier chagrin d'amour, n'a pas marqué et modifié le caractère du jeune Roi. Déjà, les intrigues qu'il avait vues se nouer et se dénouer, dès sa première enfance, les agitations du peuple, les trahisons des grands, l'avaient rendu un peu sombre et méfiant. Il connaissait trop les courtisans pour croire à l'amitié. Mais il croyait à l'amour et il y croyait de toute l'ardeur de ses vingt ans. Marie Mancini était l'élue, la préférée entre toutes ! « Sa Reine ! » et il avait fallu abandonner ce doux rêve. Il fallait faire davantage encore. Il fallait la laisser partir et la remettre entre les bras d'un mari.

Le cadran d'une vieille église d'Urugne, près de Saint-Jean-de-Luz, que Louis a peut-être vu, quand il est allé épouser Marie-Thérèse porte cette devise :

» Toutes les heures blessent, la dernière tue. »
« Omnia vulnerant, ultima meat. »

En amour, c'est surtout la première blessure qui est mortelle.

Saint Simon raconte qu'après la mort de Louis XIV et l'ouverture de son corps, on porta son cœur de chair chez les Jésuites de la rue Saint-Antoine.
« Ce cœur qui n'aima » personne et qui fut si peu aimé. »

Cette fois, encore, Saint-Simon est inexact et malveillant.

Louis XIV aimait profondément et sincèrement sa mère. Il adora Marie Mancini et il paraît certain qu'il fut aimé d'elle.

Ce roman fut chaste, absolument chaste jusqu'au bout.

Marie Mancini était, il est vrai, sévèrement surveillée par M^{me} de Venel, mais les duègnes n'ont jamais arrêté l'amour. Ce qui défendit surtout Marie, c'est peut-être elle-même, mais c'est surtout l'amour du Roi. Il avait, alors, la naïveté de la jeunesse, il aimait passionnément, de Marie, il voulait faire sa femme, sa Reine, et il respectait la Reine ⁴⁷.



CHAPITRE V

Le Mariage avec le Connétable Colonna.

Marie Mancini à Paris : son chagrin, ses humiliations. — Le Prince Charles de Lorraine. — Jalousie du Roi ; son attitude. — Désespoir de Marie, qui accepte d'épouser le Connétable. — Les négociations commencent. — Les inquiétudes du Connétable rassuré par le Pape. — Générosité de Mazarin, 7 mars 1661. — Mort du Cardinal. — Mariage du Connétable et de Marie Mancini, signé à Rome. — Attitude royale de Louis XIV. — Le départ. — Maladie de Marie. — Sa vie à Rome. — Sa mort.

Cependant, les projets de Marie Mancini avec Colonna se précisèrent.

Pour détacher complètement le Roi et pour l'empêcher de s'opposer au départ de Marie, Mazarin lui raconta les galanteries du Prince Charles de Lorraine, l'accueil favorable de Marie, leurs promenades aux Tuileries.

Louis XIV. encore amoureux et jaloux, fut irrité de l'infidélité apparente de son amie, infidélité qui n'était que de l'orgueil et du dépit. Il reçut Marie si froidement, lorsqu'elle se présenta pour saluer la Reine, que la pauvre jeune fille manqua de défaillir sous le regard méprisant du Roi. Elle se retira désespérée.

Le jour de l'entrée solennelle de la Reine à Paris, en voyant ce triomphe qu'elle avait rêvé pour elle, l'épreuve fut si cruelle que, rentrant au Palais Mazarin, Marie eut, à peine, la force de gagner sa chambre où elle perdit connaissance. Le lendemain, elle fit venir son oncle le Cardinal et lui dit qu'elle était prête à épouser le Connétable.

Aussitôt les négociations commencèrent.

Mazarin fut généreux. Il dotait sa nièce de cent mille-livres de rentes. Il lui donnait, en plus, un palais qu'il possédait à Rome, quinze mille livres pour ses frais de voyage et des pierreries.

Le Connétable était un beau parti. Sa famille était une des quatre qui formaient la tête de la noblesse romaine.

Sa fortune était considérable. Il était beau, bien fait, cavalier accompli.

Le Cardinal malade, qui sentait sa fin prochaine, se préoccupait de l'établissement de ses nièces.

Le 28 février, le mariage d'Hortense Mancini avec Armand-Charles de la Porte, marquis de la Meilleray, grand maître de l'Artillerie, était signé par leurs Majestés à Vincennes, dans la chambre de son Eminence.

Quelques jours avant, les articles du mariage de Marie, avec le Connétable Colonna étaient signés par le Cardinal, à Paris, le dernier jour qu'il y vint.

A partir de ce moment, le Cardinal ne quitta plus Vincennes.

Il mourut le lundi 7 mars 1661.

Pendant les dernières heures d'agonie, Marie, Hortense et Philippe Mancini se tenaient dans une chambre voisine, quand on vint leur annoncer la mort de leur oncle, l'oraison funèbre fut courte : « Dieu merci, il est crevé dit l'un d'eux ».

Mazarin avait toujours été un tyran pour les siens, « Jamais personne n'eut les manières si douces en public, » et si rudes dans le domestique », écrit Marie.

L'affliction de la Reine fut véritable et profonde. Sa correspondance indique, nous l'avons dit, qu'un tendre lien l'unissait au Cardinal. Après la mort du Cardinal, Marie se croyant dégagée du serment qu'elle lui avait fait, dit au roi les chagrins que lui avait causé son intimité avec sa sœur Olympe, son mariage, son dédain.

Le Roi, entraîné par les paroles enflammées de son amie, ému par ses larmes, sentit renaître sa passion. Alors plus amoureux que jamais, il recommença à la visiter chaque jour, mais Marie avait rêvé d'être Reine, elle ne voulait pas être maîtresse. Elle s'était résignée à épouser Colonna, n'était-ce pas le parti le plus sage ?

On a vu là l'attitude d'une intrigante.

Rien ne paraît plus injuste et plus faux.

Il est facile de ternir l'honneur d'une femme en joignant à son nom une épithète qui la classe.

Mais on oublie qu'il n'est pas de chimiste assez, habile pour analyser le cœur d'une femme.

Dans une femme, il n'y a pas qu'une femme, il y en a mille, et don Juan, s'il n'avait pas été un sot, aurait pu se contenter de bien connaître la première enfant qu'il avait séduite.

Comment savoir les véritables mobiles des actes d'une femme. La femme n'est-elle pas souvent déterminée par les entraînements d'une sensibilité que la calme raison ne règle pas ? N'est-elle pas, au moins autant que l'homme « ondoyante et diverse ».

Ne voit-on pas la même femme, suivant le jour et quelquefois suivant l'heure, calme, emportée, charitable, criminelle, douce, exaspérée, admirable ou dégradée.

Et lorsque Marie Mancini, une ardente Italienne de vingt ans, fine, vive, nerveuse, emportée, assaillie par le destin qui s'acharne, prend une résolution, qui dira ce qu'il y avait dans les mobiles de sa décision, de passion sincère, d'ambitions déçues, de colère, de justes récriminations, de dépit et de désespoir.

Ne dites donc pas : ce n'était qu'une femme ambitieuse.

Dites, c'était une femme malheureuse et soyez indulgents, ce qui est encore la meilleure manière d'être juste.

Parmi les dames de la Cour que connut Louis XIV, Marie est une des rares qui aima sincèrement, sans souci d'exploiter les amours royales. Non seulement elle ne se vendit pas, mais elle ne se donna pas. Elle resta pure. Cela valait la peine d'être signalé. Pauvre oiseau d'orage, elle aussi, après avoir volé en plein ciel, elle tomba à terre les ailes brisées.

Marie aimait passionnément et sincèrement le Roi. Elle avait dû sacrifier son amour à des nécessités diplomatiques. Elle s'était inclinée sur les instances du Cardinal, et aussi, par fierté, lorsque le mariage espagnol avait été décidé, elle avait promis de ne pas répondre aux lettres du Roi et elle avait tenu sa parole.

Mais, après le mariage de Louis XIV avec l'Infante, que pouvait-elle faire ?

Devenir la maîtresse du Roi ? Peut-on lui reprocher d'avoir repoussé l'idée de cette chute ?

Entrer, sans vocation, dans un couvent ? Cela eût été une lâcheté.

Fière, orgueilleuse, en butte aux propos désobligeants, ironiques des dames de la Cour, jalouses autrefois du triomphe, heureuses maintenant de la déconvenue, elle accepte un mariage princier. Mariage qui ne devait

donner le bonheur ni à elle qui ne se consola jamais, ni à son mari, qui, elle le reconnaît, méritait mieux.

Lorsque le Roi apprit que le mariage de M^{lle} Mancini avec le Connétable Colonna avait été signé à Rome, il comprit que tout était fini. Son attitude fut celle d'un Roi qui sait rester maître de lui.

Ayant rencontré Marie chez la Reine-Mère, il s'approcha d'elle, s'inclina et lui dit :

« Madame, le destin qui est au-dessus des Rois a dis-
» posé de nous contre nos penchants. Mais il ne m'empê-
» chera pas de chercher en quelques pays du monde que
» vous soyez, de vous donner des preuves d'estime et
» d'attachement. Et vous, Madame, ajouta-t-il en se tour-
» nant vers M^{me} de Venel. je vous prie d'être ma caution
» et d'accompagner M^{me} la Connétable jusqu'à Milan où
» M. le Connétable doit venir la chercher et de m'écrire
» au long les aventures de votre voyage. »

Quelques jours après, la cérémonie du mariage avait lieu au Louvre, dans la chapelle du Roi. Le Marquis Angelotti représentant le Connétable.

Le Roi, écrit M^{me} de La Fayette, traita Marie avec tous les honneurs imaginables.

« Toujours, il conserva le respect de sa personne, de
» son unique amour. »

« Plus tard, il lui donnera le tabouret comme à une
» princesse étrangère. »

Il veut assister à son départ, Marie et les dames de sa suite étaient montées en carrosses. Louis XIV s'approche, se découvre, s'incline, jette un soupir sans proférer une parole, puis il se baisse vivement jusqu'à la portière, comme pour saluer la princesse qui verse des larmes.

Le carrosse s'ébranle, part et disparaît.

Ils ne devaient jamais se revoir.

« M. le Connétable, écrit Hortense, qui ne croyait pas
» qu'il pût y avoir de l'innocence dans l'amour du Roi, fut
» si content de trouver le contraire dans la personne de
» ma sœur, qu'il compta pour rien de n'avoir pas été le
» premier maître de son cœur » ⁴⁸.

Marie ne put résister aux émotions, aux déceptions, aux désespoirs qui, pendant deux ans, avaient illuminé puis assombri sa vie. Pendant le voyage de Boulogne à Rome, avec le Connétable, elle eut une fièvre cérébrale terrible et faillit mourir.

Elle vécut et sa vie romanesque a été contée par Louis Perey dans son livre sur Marie Mancini-Colonna, qui fait suite au Roman d'un grand Roi.

Sur sa tombe, celle qui aurait pu être Reine de France et à qui on a reproché tant d'orgueil, voulut qu'on écrivit seulement ces mots :

MARIE MANCINI-COLONNA
Cendre et poussière.

Par son testament, elle laissait à son fils, deux bijoux : sa bague de fiançailles et le collier de perles que lui avait donné Louis XIV, au moment où le Cardinal l'exilait à La Rochelle et à Brouage ⁴⁹.



CHAPITRE VI

Influence de Marie Mancini sur Louis XIV. — Portrait de Louis XIV, par Saint Simon. — Ses institutions. — Son éducation. — Une énigme. — Ou débauché ou grand Roi. — Influence heureuse de Marie Mancini. — Chagrin d'Infante.

On connaît le portrait de Louis XIV par Saint Simon. Il n'est pas flatté, mais il paraît exact par bien des côtés.

« Né avec un esprit médiocre, mais capable de se
» former, de se limer, de se raffiner, d'emprunter d'autrui
» sans imitation et sans gêne, il profita infiniment d'avoir
» toujours vécu avec les personnes du monde qui avaient
» le plus d'esprit et des plus différentes formes.

» Dans le cercle de la comtesse de Soisson (sœur de
» Marie de Mancini) il prit cet air de politesse et de
» galanterie qu'il sut conserver toute sa vie. On peut dire
» qu'il était fait pour en imposer et que, au milieu de tous
» les autres hommes, sa taille, son front, sa beauté, le son
» de sa voix, l'audace et la grâce naturelle de toute sa per-
» sonne le firent désigner jusqu'à sa mort comme le roi
» des abeilles. »

Louis Bertrand ne dit pas autre chose dans son beau livre sur le grand Roi.

« Chez Louis XIV les narines, la bouche et les yeux
» composent une expression de volupté, de sensualité
» presque cruelle, mais qui est immédiatement ennoblie
» par la finesse aristocratique du nez et par l'acuité du

» regard dominateur, adouci enfin par la bonhomie des
» joues pleines et de la figure ronde et massive. »
» Rien de plus complexe que ce visage de jeune
» homme. Les pires instincts y sont inscrits à côté des
» meilleurs et des plus nobles. On y sent on ne sait quoi
» de secret, de retranché, de redoutable et en même temps
» de calculateur. Quels ordres vont sortir de cette bouche
» voluptueuse ? Quelle pensée de ce front ambigu, à demi-
» voilé sous la boucle de la perruque. C'est toujours l'eau
» dormante mais pleine de menace ou de prestige. »

Il peut être un grand Roi ou un vulgaire débauché. Son éducation avait été inquiétante. Son enfance avait été triste.

Son père et sa mère se détestaient.

Lorsque Louis XIV vint au monde, Louis XIII était malade, presque mourant.

Libre, Anne d'Autriche ne tarda pas à se donner tout entière à sa passion pour Mazarin.

Loin de cette mère amoureuse et coquette, le Dauphin, dont l'intelligence était alourdie, dans sa première enfance, grandissait à l'abandon, au milieu des femmes de chambre de la Reine, qui lui refusaient la révérence, sans autre compagnie que celle de son valet de chambre Laporte.

PORTRAIT DE MARIE MANCINI A 30 ANS
Ecole de MIGNARD,
tableau faisant partie des collections du Musée d'Agen,
venant du Château d'Aiguillon.



On lui donna des maîtres qui lui enseignèrent tout ce qu'un roi devait savoir, sauf le principal, l'histoire, que personne n'apprenait alors.

Mais cet enseignement familial que seuls peuvent donner le père et la mère lui fit complètement défaut.

La mère ne s'occupait que de son amant.

Le Cardinal, son parrain, ne pensait qu'aux difficultés de la politique.

Louis était à la merci de la première femme dont il deviendrait amoureux.

Si cette femme avait été la Montespan, peut-être eût-il été perdu.

L'amour de Marie de Mancini l'a sauvé.

Il faut rendre justice à Marie Mancini. Lorsqu'elle comprit que l'intérêt de la gloire de celui qu'elle aimait exigeait son sacrifice, elle se retira dignement sans bruit, sans scandale et sans éclats.

Il faut reconnaître, encore, que son influence sur Louis XIV fut certainement heureuse.

Alors que le jeune roi sortant des mains de ses précepteurs échappait à la tutelle de sa mère et du Cardinal, c'est Marie qui lui donna le goût des belles et grandes choses.

Italienne, aimant, comme son oncle le Cardinal Mazarin, les arts, les statues, les tableaux, les belles lignes de l'architecture, les lettres, c'est elle qui fut son éducatrice littéraire et artistique, qui l'obligea à lire, qui lui fit comprendre les beautés des œuvres de Corneille, de qui elle récitait les vers et qui lui donna le goût de la gloire. C'est pour voir briller ses beaux yeux qu'il s'exposait au siège de Montmédy.

Il ne faut rien exagérer. Je ne veux pas dire que nous devons à Marie de Mancini le siècle de Louis XIV. Mais elle fut l'amie bienfaisante.

Et sans doute peut-on penser que lorsque, dans la solitude et la tristesse de son palais de Rome. M^{me} la Connétable, se rappelant les beaux jours de ses amours avec Louis XIV, pensait au roi Soleil, au roi des Abeilles de Saint Simon, elle pouvait dire, avec quelque orgueil : « C'est un peu à moi qu'il doit toute cette gloire ».

Les amours de Marie Mancini et de Louis XIV avaient produit, à la Cour de France, une telle impression qu'elles étaient devenues comme un conte bleu qu'on disait, le soir, pour endormir les petites princesses.

Lorsque, en 1721, l'Infante espagnole Marie-Anne-Victoire, vint à la Cour de France pour y être élevée et y épouser Louis XV, on lui donna comme cadeau de fiançailles, une délicieuse poupée qui coûtait 20.000 livres et qui parlait. L'Infante, qui avait quatre ans fut ravie.

Mais le royal fiancé qui avait douze ans, timide et sauvage, ne parlait pas et de cela la petite princesse avait beaucoup de peine. Elle admirait, cependant, son fiancé qui était, on le sait, merveilleusement beau.

Deux ans plus tard, des raisons diplomatiques firent renoncer au mariage espagnol. Un jour on annonça à la petite princesse qu'elle allait quitter la Cour de France et rentrer en Espagne.

Elle eut un sourire de résignation. Sa gouvernante, M^{me} de Ventadour la prit sur ses genoux et essaya de la consoler. Voulez-vous que je vous conte une histoire dit-elle. — Oh ! oui, Madame, dit la petite princesse souriant et pleurant à la fois.

Laquelle ?

Celle de Marie Mancini.

Il est toujours intéressant d'étudier les petits côtés de l'histoire. Un peu de lumière projetée sur les détails d'un édifice en fait souvent mieux voir les grandes lignes.

Les amours malheureuses de Louis XIV, quand il eut vingt ans, nous permettent de mieux comprendre le caractère et la vie du grand Roi.

Notre curiosité trouve un certain charme à retrouver, dans les ruines de Brouage, l'ombre de Marie Mancini, la pauvre Cendrillon qui n'épousa pas le prince charmant. Non sans émotion, nous apprenons que sur ces plages aujourd'hui désertes, au pied de ces remparts inutiles, le grand Roi, le Roi Soleil, Louis XIV, devant qui s'inclinaient tous les hommes et presque toutes les femmes, l'amant de M^{me} de Montespan, de Louise de la Vallière, de M^{lle} de Fontanges, de M^{me} de Soubise et de tant d'autres, a sincèrement aimé et par conséquent souffert et pleuré.



BIBLIOGRAPHIE

- BERTRAND. — Histoire de Louis XIV.
ID. — La Vie amoureuse de Louis XIV.
HANOTAUX. — Histoire de la Nation française.
PEREY. — Le Roman d'un grand Roi (Calmann Lévy).
Statistique du département de la Charente-Inférieure, 1879.
Nouvelle Revue, 1923 : La Mort de Brouage, de VAUX DE FOLVIER.
Jacques BANVOLLE. — Histoire de France.
Revue de Saintonge et d'Aunis : Le gouvernement de Brouage et de La
Rochelle, par M. le D^r SOLLAS.
Revue hebdomadaire, 1907 : Splendeur et décadence d'un grand Port de
guerre, par le Général BOURELLY.
Histoire politique civile et religieuse de la Saintonge, par MASSION.
Archives de l'Aunis et de la Saintonge, VI, 357.
Etude historique sur Brouage, par Hippolyte d'AUSSY (Saintes, 1857).
Les Ports maritimes de France, t. VI.
Lucien PEREY. — Marie Mancini Colonna (Calmann Lévy).
André HALLAYS. — Bretagne et Saintonge.
ID. — Feuilleton du Journal des Débats, du 16 septembre 1910, sur le
comte DU DAUGNON.
Abbé LACURIE. — Notice sur le Pays de Saintonge.
Nicolas ALLAIN. — La Saintonge et ses Familles illustres.
Félix GREFFE. — L'envers du grand Siècle.
Edmond POLON. — Au Pays de Louise de la Vallière (Revue des Deux-
Mondes, année 1924).
Armand SOUVEL. — Les Reliefs (chagrins d'enfant).

HENRIOT. — Le Diable à l'Hôtel (édition Flon).
Pierre CHAMPION. — Ronsard et son temps.

1 Quelques auteurs estiment qu'il faut chercher le Promontorium Santonum sur la côte occidentale de l'île d'Oléron et que le cap Chassiron, le point le plus élevé de la côte était le Promontorium Santorum, alors que l'île d'Oléron tenait encore à la côte, par l'île de Saint-Trojean.

2 Le plus ancien document qui fasse mention de la tour de Broue est de 1078 (Histoire d'Aunis et de Saintonge, t. I, p. 175). C'est au pied de cette tour que Du Guesclin a battu les Anglais, en 1369.

3 Nicolas Allain. médecin à Saintes. né au commencement du XVI^e siècle, contemporain de Bernard Palissy, est mort vers 1570.

4 Tous les ouvrages qui parlent de Champlain le représentent comme un homme aimable et distingué,-ayant l'âme charitable et l'esprit enjoué, avec une verve intarissable qui en faisait le plus aimable des compagnons. Champlain était officier d'Henri IV, quand il obtint le commandement d'un navire. Il explora l'isthme de Panama et eut le premier la vision du canal qui devait réunir les deux océans.

5 Instruit par l'expérience du passé, Saint-Luc sut prendre des mesures utiles. Prévenu à temps, il fit construire une redoute sur la grève. De cette redoute les canons tirant à fleur d'eau, firent sur les Rochelais un feu si meurtrier, qu'ils ne purent tenir et qu'ils furent obligés de gagner le large.

6 Mazarin, écrit le Cardinal de Retz, avait pour devise de toujours gagner et adoucir ses ennemis. Sous Richelieu, du Daugnon eût été décapité et c'eût été justice.

7 Cette transformation de Kernevenoy en Carnavalet est ancienne, car Brantôme parle d'une dame de Carnavalet qui, deux fois veuve, refuse d'épouser le duc d'Epemon, un des favoris d'Henri III.

8 Revue de Saintonge et d'Aunis. 1920 : Le gouvernement de Brouage, par ie D^r Soilas.

9 HANOTAUX, Histoire politique de la Nation française, t. IV, p. 31.

10 C'est à M. Le Terne, nommé Sous-Préfet à Marennes, en 1818, que l'on doit surtout les travaux grâce auxquels les marais ont été desséchés, la contrée assainie et enrichie.

11 Lucien PEREY, Le Roman d'un grand Roi, Calmann Lévy, éditeur.

12 Son frère Claude Perrault, Médecin et Architecte (qui a construit la colonnade du Louvre) est venu à Brouage en 1669. Le souvenir de Marie Mancini y était encore très vivant et tous les détails de son roman ont dû être connus par l'auteur des contes.

13 Lucien PEREY, Le Roman d'un grand Roi.

14 L'auteur de la France galante n'est pas plus indulgent pour M^{lle} de la Valliere. « Elle est d'une taille médiocre, fort menue ; elle ne marche pas de bon air, à cause qu'elle boite. Elle est blonde et blanche, marquée de petite vérole, les yeux bruns, les regards languissants et aussi quelquefois pleins de feu, de joie et d'esprit, les dents pas belles, point de gorge, les bras plats. »

15 Quand on jette les yeux sur la carte du Tendre, on voit le lac d'indifférence et la mer d'inimitié. On peut s'égarer dans les pays de respect, petits sonds souvenirs ; mais si on s'embarque pour Cythère, on n'aborde nulle part. Le Marquis de Montauzon soupira quinze ans avant d'épouser la belle Julie.

16 PEREY, Le Roman d'un grand Roi.

17 Louis XIV, par Louis BERTRAND, p. 95, librairie Plon, grande édition illustrée.

18 Michelet raconte que la naissance de Louis XIV serait due à l'intervention de M^{lle} de La Fayette, sœur de la Visitation, qui persuada au Roi d'aller coucher avec la Reine, au Louvre, et de donner un Dauphin à la France. Il en tire cette conclusion que Louis XIV fut conçu du 9 au 10 décembre 1636 (MICHELET, Richelieu et la France p. 203).

19 Un tableau de Blanchard (Musée du Louvre), reproduit Louis XIV apporté à la France par un ange. Ce tableau est reproduit dans le Louis XIV de Louis Bertrand, grande édition Plon, p. 45.

20 Henri et Charles de Beaubrun étaient cousins germain. Ils avaient l'habitude de collaborer. Or, le tableau de Rennes paraît être le résultat d'une collaboration. Il est donc probable que ce tableau a été peint par les deux cousins qui étaient les peintres ordinaires du Roi. Les Beaubrun ont peint un portrait d'Anne d'Autriche qui est au musée de Versailles.

21 Louis BERTRAND, Louis XIV. — HANOTAUX, Histoire de la Nation française. — Jacques BAINVILLE, Histoire de France.

22 On pouvait alors être Cardinal sans avoir reçu les ordres majeurs (sous-diacre, diacre, prêtre), et le clerc qui n'a pas reçu les ordres majeurs peut se marier. Mazarin a donc pu épouser Anne d'Autriche.

23 Louis XIV, par Louis BERTRAND, p. 49, grande édition Plon.

24 Pour le Cardinal de Retz, son ennemi implacable, « Mazarin promettait tout parce qu'il ne voulait rien tenir. Il ne fut ni doux ni cruel parce qu'il ne se souvenait ni des bienfaits ni des injures. Il s'aimait trop, ce qui est le naturel des âmes lâches. Il avait de l'esprit, de l'enjouement, des manières, mais le vilain cœur paraissait toujours au travers. Richelieu fut un grand seigneur, Mazarin un valet ».

25 Mazarin a continué Richelieu. Il avait compris sa pensée. Il a réussi dans des conditions différentes, malgré la Fronde, et cet Italien a été plus constamment Français que Turenne et Condé » (Jacques BAINVILLE, Histoire de France, p. 219).

26 On se rappelle la réplique de Figaro dans le Barbier de Séville : « Figurez-vous la plus jolie petite mignonne, douce, tendre, accorte et fraîche, agaçant l'appétit, pied furtif, taille droite, élancée, bras dodus, bouche rosée et des mains, des joues ! des dents ! des yeux !... »

27 On croit, dit Michelet, parlant de la Fronde, écrire l'histoire de Charenton.

28 Sous l'impulsion du Cardinal de Retz, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, oncle du jeune Roi, se rangeait du côté des Frondeuses, et sa fille, la grande Mademoiselle, faisait tirer le canon contre l'armée du Roi.

29 Jacques BAINVILLE, Histoire de France, p. 216. — HANOTAUX, Histoire de la Nation française.

30 Notre jeune Monarque pleura et cria, se jeta aux pieds du Cardinal et l'appela son papa ; mais hélas ! il était décidé que les deux amants se sépareraient... Le Roi pensa mourir de chagrin de la cruelle séparation de sa chère mignonne. (Le tombeau des Amours de Louis le Grand, à Cologne, chez Pierre Marteau, 1745, p. 10.)

31 Mazarin avait permis cette correspondance, mais les lettres des deux-amants devaient passer par ses agents (Lettres de Mazarin à Colbert, du 5 juillet 1659).

32 Mazarin fut averti par M^{me} du Venel de ce goût de sa nièce pour l'astrologie. Il fut très mécontent. Le 29 juillet 1659, il écrit à M^{me} du Venel :

« Si ma nièce souhaite fort de connaître ses aventures, son véritable horoscope, je le lui dirai en un mot : « C'est que si elle ne me croit et ne se conduit comme je veux, elle sera la plus malheureuse créature du monde ;

» et si elle fait ce qu'elle doit et diffère à mes conseils, elle n'aura que
» sujet d'envier le bonheur de qui que ce soit. Je vous prie de le lui dire
» de ma part, »(Lettres de Mazarin, publiées par le Vicomte d'Avesne, Imprimerie Nationale, t. IX. avril 1658, mars 1651).

33 Au Pays de Louise de la Valtière, Edmond PILON (Revue des Deux-Mondes, août 1924).

34 Cette petite violette qui se cachait dans l'herbe et qui était honteuse d'être maîtresse, d'être Duchesse et d'être mère. Jamais il n'y en aura aucune de ce modèle. (Lettre de M^{me} de Sévigné, du 1^{er} janvier 1680).

35 Lucien PEREY, Le Roman d'un grand Roi.

36 Voir les lettres de Mazarin, publiées par le Comte d'Avenel, Imprimerie-Nationale, t. IX, avril 1658-mars 1659.

37 Ninon de Lenclos, qui s'y connaissait, écrivait au Marquis de Sévigné :
« Voulez-vous que je vous dise ce qui rend l'amour dangereux ? C'est l'idée
» sublime que l'on s'avise quelquefois de s'en former ».

38 Lucien PEREY, Le Roman d'un grand Roi.

39 Mazarin veut que ses nièces se divertissent. Il écrit, le 8 septembre 1659, à M^{me} du Venel que s'il faut faire dispense pour ces divertissements, elle n'a qu'à prendre de l'argent du sieur Terron.

40 Lucien PEREY, Le Roman d'un grand Roi.

41 Au ras de l'horizon, de longs nuages ardoisés s'ourlent d'une écume
» d'or. Un grand éventail des rayons filtre au travers, se perdant dans une
» lueur orangée. Puis le disque d'or, dans un dernier éblouissement, plonge
» dans la mer, se rétrécit, fond et disparaît » (Marcelle TINAYRE, Vision
d'Orage).

42 On montre, à Brouage, deux maisons où aurait habité Marie Mancini, mais rien n'est moins sûr que cette indication. Il est très probable, que le gouverneur de Brouage n'a pas installé la nièce de Mazarin dans des logis aussi modestes et qu'il a voulu lui donner l'hospitalité dans son hôtel, ne fût-ce que pour mieux la surveiller. Le Cardinal avait recommandé à l'Intendant du Terron de faire faire bonne chère à ses nièces. (Lettre du 23 septembre). Il est certain qu'il avait veillé aussi sur leur installation. Lorsque Louis XIV est venu à Brouage, le 29 juin 1660, il a voulu coucher dans la chambre de Marie Mancini. Cette chambre devait être dans l'hôtel du Gouverneur qui n'aurait pas laissé le Roi habiter la petite maison indiquée comme ayant été celle de la Princesse Italienne. M^{me} de Venel demandait au Cardinal de l'argent pour donner des étrennes aux sergents valets et serviteurs du château. C'est donc qu'elle y habitait.

43 Lucien PEREY, Le Roman d'un grand Roi.

44 La Princesse Palatine ne fait pas un portrait plus flatteur. « La
» Reine avait de vilaines dents noires et gâtées. On prétend que cela
» venait de ce qu'elle prenait trop de chocolat. Elle mangeait aussi beau-
» coup d'ail. Elle était grosse et petite avec une belle peau blanche. Elle
» était de la plus grande ignorance, mais la meilleure femme du monde et
» la plus vertueuse. »

45 Et il tint sa promesse ou du moins il s'y efforça. Au plus fort de ses passions pour ses maîtresses, Louis XIV, soucieux de sauvegarder la dignité royale, n'abandonna jamais la Reine.

46 Lucien PEREY, Le Roman d'un grand Roi.

47 Le Père Dumeau, chargé des affaires de France à Rome, interrogé par le Pape sur les amours de Louis XIV et de Marie Mancini, lui affirma que le Roi était aussi chaste qu'au jour de son baptême et que cette affectation provenait d'une sympathie d'humeur et n'était qu'un amour social. Si on

en croit les libelles du temps, le Père Dumeau était mal renseigné ou trop optimiste.

48 Lucien PEREY, Le Roman d'un grand Roi.

49 Il est intéressant de dire ce que devinrent les sœurs de Marie. Olympe épousa le comte de Soissons ; elle fut surintendante de la maison de la Reine, soupçonnée d'avoir voulu empoisonner Louise de la Vallière, elle se réfugia en Flandre. Saint Simon l'accuse, sans preuves du reste, d'avoir empoisonné la jeune reine d'Espagne, Marie-Louise d'Orléans. Un de ses fils fut le prince Eugène (Eugène de Savoie Carignan) un des grands capitaines de son temps. Entré au service de l'Autriche, il se battit, toute sa vie, contre la France. Hortense, duchesse de Mazarin avait épousé Armand de la Porte, duc de la Meilleraye grand maître de l'artillerie, héritière de la fortune et du nom du Cardinal. Elle eut une existence agitée, quitta son mari et eut de nombreuses aventures. Elle passa en Angleterre où le roi Charles II voulut la déclarer maîtresse officielle ; « son histoire, a dit la marquise de Sévigné, était écrite sur la figure de son mari ». Marie-Anne (la petite Marianne qui faisait des vers si plaisants), duchesse de Bouillon, eut, elle aussi, des intrigues galantes qui déterminèrent son mari à la faire enfermer pendant quelques mois dans un couvent. Mêlée avec beaucoup d'autres dames de la Cour au procès de l'empoisonneuse la Voisin, elle fut exilée à Nérac où elle resta quelque temps ; elle finit ses dernières années à Paris où elle protégea les poètes et notamment La Fontaine.

*Lucien Blédy. Brouage, ville forte du XVI^e et
du XVII^e siècle. Marie Mancini à Brouage .
Préface de Mme Marcelle Tinayre. Edition
illustrée*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65599332>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent

également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Pourquoi ces ruines et cette mort ? alors qu'on devine que là il y a eu richesses, mouvements et vie.

On dirait qu'une horde d'envahisseurs a passé sur cette ville et a tout détruit.

On consulte un guide et on lit ces quelques lignes :

« Brouage, à 38 kilomètres de Royan. »

*« Restes d'une place forte du XVI^e siècle. Richelieu »
» reprenant une idée de Charles VIII, y établit un arsenal »
» pour contrebalancer la puissance de La Rochelle. Colbert »
» transporte cet arsenal à Rochefort. Brouage est la patrie »
» de Champlain ; voir à Brouage la maison où fut empri- »
» sonnée Marie Mancini. »*

Il m'a paru intéressant de ne pas me contenter de ces brèves indications, de rechercher pourquoi la forteresse de Brouage avait été édifiée, de connaître les causes de sa prospérité, de sa décadence et de sa ruine ; de savoir, aussi, pourquoi la nièce de Mazarin, Marie Mancini, y avait été enfermée.

On a toujours plaisir, et quelquefois profit, à animer les vieilles pierres, à repeupler les rues désertes, à découvrir comment, dans les ruines, on a vécu, travaillé, souffert et aimé.

*Brouage, dit André Hallays, dans une description si pittoresque et si exacte que nous croyons devoir la reproduire, est « un admirable spécimen de l'architecture mili- »
» taire antérieure à Vauban » (1).*

(1) André HALLAYS, *En flânant à travers la France, de Bretagne en Saintonge*, p. 195.

Retour

4951
Editions Artistiques
R. Bergevin - La Rochelle

[Retour](#)